

Le chateau de Vufflens (vers 1415 - ver 1430) : notes sur sa construction, son esthétique et sa valeur défensive

Autor(en): **Grandjean, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **52 (1995)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CHATEAU DE VUFFLENS

(vers 1415 – vers 1430)

Notes sur sa construction, son esthétique et sa valeur défensive

par MARCEL GRANDJEAN



Fig. 1 Château de Vufflens. La vue «classique», du sud.

Importance réelle et «fortune critique»

Depuis deux siècles au moins, le château de Vufflens, dans l'actuel canton de Vaud et dans l'ancien Pays de Vaud savoyard, n'a cessé de frapper l'imagination des voyageurs et de poser des questions aux érudits (fig. 1 et 2).

Notamment le commissaire d'extentes Alexandre François Louis Wagnon, qui écrivait en 1783: «A l'aspect du château de Vufflens et surtout après avoir considéré la régularité de son architecture, son étendue, la hauteur prodigieuse de son donjon, sa solidité, et la perfection avec la-

quelle il a été construit de briques, on ne peut que désirer de connoître les premiers habitants de ce beau monument, qui annonce en tout la Majesté et la Grandeur. Mais le nom du fondateur et la date de son érection se sont perdus dans une longue suite de siècles...».¹

En passant par Alfred de Bougy, qui s'étonnait en 1846: «Quelle masse imposante, énorme, prodigieuse de briques entassées, quelles maisons montagnes!...Oui, ce sont bien là des bâtiments de royale apparence»²; et par Johann Rudolf Rahn, le père de l'histoire de l'art en Suisse lui-même, qui affirmait en 1876 que Vufflens apparaissait, «après Chillon,

comme le plus remarquable de tous les châteaux suisses»³; pour aboutir au castellologue Werner Meyer, qui n'hésite pas à parler, à propos de ce «gigantesque ensemble», «monument d'une magnificence fabuleuse», de «l'orgueil de ses dimensions et de la hardiesse de ses formes».⁴

Mais s'imposent surtout ses rapports étroits avec l'Italie, reconnus dès avant 1873 et officialisés au début de ce siècle par Bodo Ebhardt dans son ouvrage fondamental sur les châteaux d'Italie du Nord, où il parle du «völlig italienische Burg Vufflens»⁵, alors qu'Albert Naef, le premier archéologue cantonal vaudois, disait déjà, en 1899, à propos de la série des châteaux-maisons fortes couronnés de mâchicoulis à laquelle appartient, pour une part, le château de Vufflens: «Ces constructions avec leurs merlons à l'italienne, et dans lesquelles la brique joue un grand rôle, sont absolument sous l'influence piémontaise».⁶ Rapports souvent évoqués mais non vraiment élucidés ensuite.

Car même s'il apparaît, tant par sa chronologie que pour son ampleur, sa valeur défensive et ses qualités esthétiques, comme la première et la meilleure des constructions de brique de la région romande,⁷ ce château n'est pas, et de loin,

le mieux connu par les documents. Seul, le deuxième en importance de ces ouvrages, le château de Cheneau à Estavayer, offre, du fait de sa reconstruction partielle par les Savoie – qui ont laissé, eux, une comptabilité centralisée et relativement bien conservée – une substantielle couverture documentaire, prouvant l'apport de main-d'œuvre piémontaise et lombarde en Suisse romande dès 1433 en tout cas.⁸

D'autre part, Vufflens est un château qu'on ne peut chercher à comprendre sans une certaine connaissance des divers courants de l'architecture militaire régionale, voire des grands courants internationaux, et surtout, même s'il n'est pas encore possible de procéder à de véritables investigations archéologiques, sans une «lecture» du bâtiment dénuée de tout a priori, telle que l'avait amorcée Albert Burckhardt il y a plus d'un siècle déjà.⁹

De sorte que les carences de la documentation et les myopies de certaines interprétations, qui récemment encore ont entraîné de grossières erreurs d'appréciation,¹⁰ nous ont incité à établir l'état des questions et à reprendre, autant qu'il est possible pour l'instant, l'étude de ce qu'il faut bien considérer comme un chef-d'œuvre.

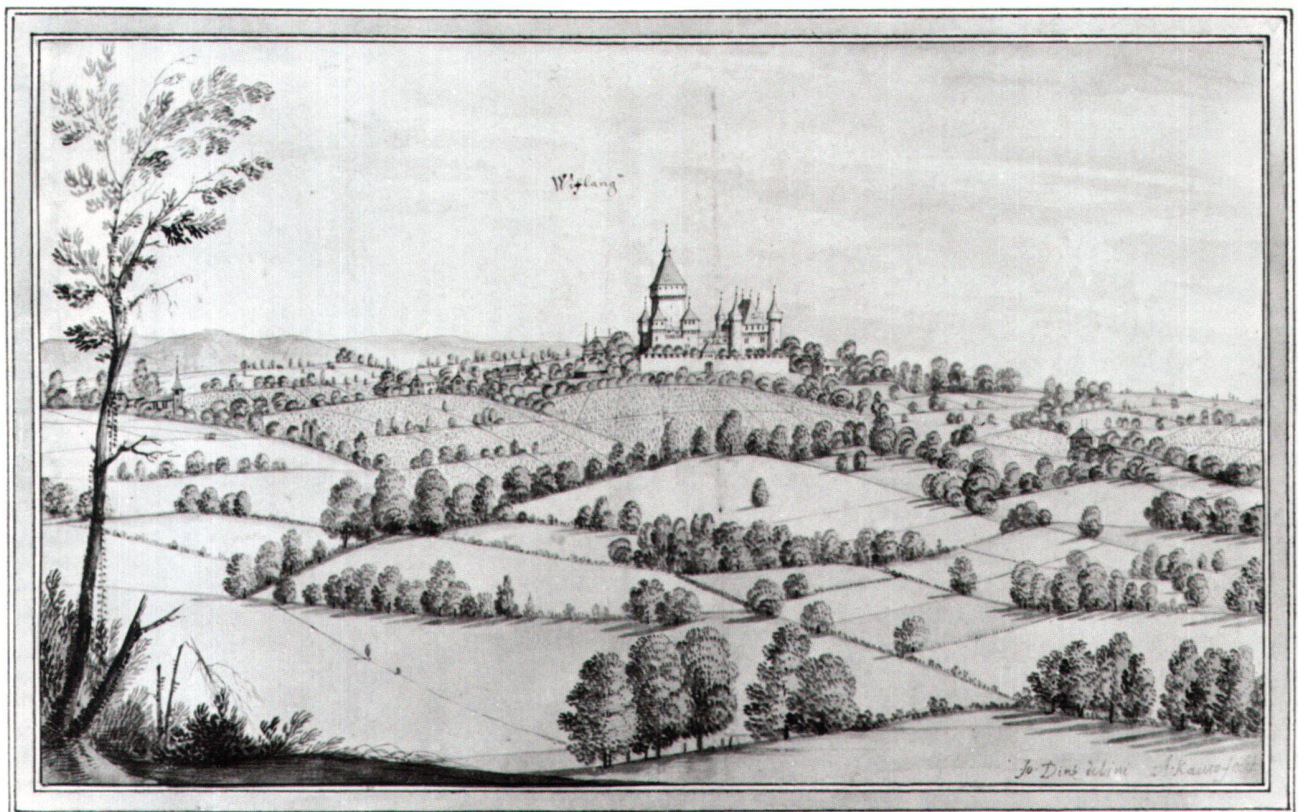


Fig. 2 Vue du château de Vufflens dans son site, par Johann Dinck, d'après Albrecht Kauw, vers 1660.

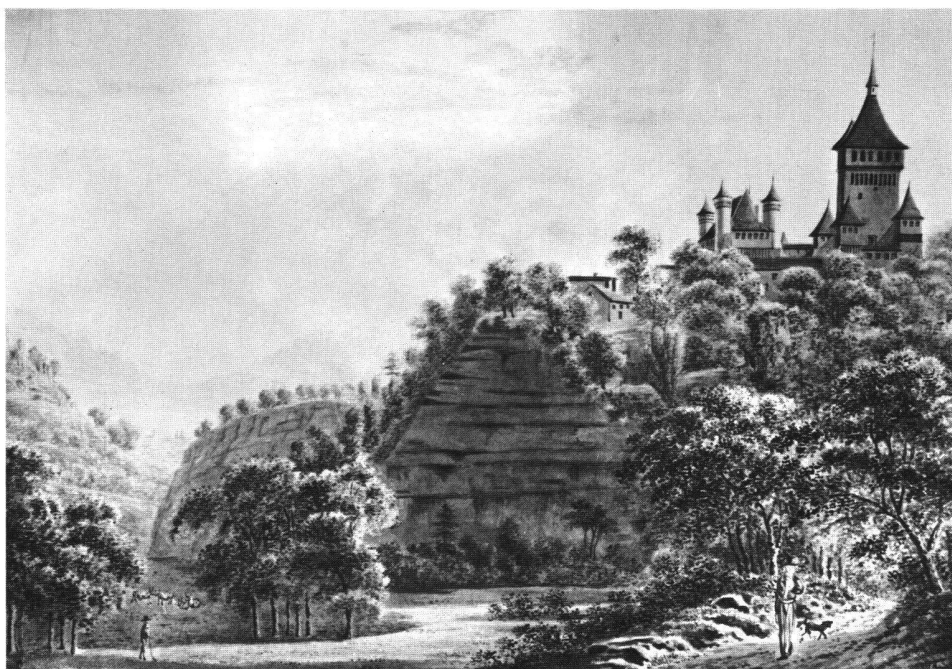


Fig. 3 Vue du Bourg et du château de Vufflens depuis le vallon de la Morges, dans la 1ère moitié du XIX^e siècle, par M. (?) von Grossmann.

Histoire du château

Le premier château et le bourg de Vufflens

Le château de Vufflens, fortifié naturellement du côté du nord et de l'est, et admirablement situé (fig. 3), est l'un des plus anciens châteaux attestés dans le Pays de Vaud, puisque la mesure qu'on y employait apparaît déjà en 1108.¹¹ Il appartenait alors à la famille toponyme, qui devint vassale de l'évêque de Lausanne sous Roger de Vico Pisano (1178 à 1212), puis, vers le milieu du XIII^e siècle, de la Savoie.¹² C'est à cette époque qu'il entra, par alliance, en possession de la famille de Duin et le resta jusqu'en 1385, année où Jacqueline de Duin l'apporta par son mariage à Henri de Colombier, personnage influent à la cour de Savoie, conseiller et ami d'Amédée VIII, et qui passe, depuis longtemps – au moins depuis l'étude de François Forel (1873) – pour lui avoir donné son aspect actuel. Les Colombier s'éteignirent peu après 1544 et le château changea ensuite fréquemment de mains jusqu'en 1641, année où la famille de Senarclens l'acquit et le transmit aux Saussure, au début de notre siècle: il abrita de ce fait le célèbre linguiste Ferdinand de Saussure, qui y mourut en 1913.¹³ C'est Monsieur Claude de Saussure, seul propriétaire actuellement, qui en assure l'incalculable sauvegarde.

Nous ne savons rien de précis sur les bâtiments qui devaient exister au début du XII^e siècle. Vers 1200, une mention documentaire fort intéressante distingue pour-

tant, dans le château, la «motte» – sur laquelle s'élevait au moins la grande tour (le donjon au sens moderne) – et le «plain château», soit la partie basse, au plat, de l'ensemble castral¹⁴: ce qui nous autorise à penser que l'édifice actuel n'a fait que reprendre certaines dispositions de l'ancien, comme l'avait déjà laissé entendre Louis Blondel, longtemps archéologue cantonal de Genève et castellologue réputé¹⁵. A été maintenue en particulier, au XV^e siècle, la disposition défensive primitive, celle qui est adoptée le plus fréquemment dans le Pays de Vaud au XII^e et surtout au XIII^e siècle dans le type des châteaux réguliers «organiques»: le donjon, sur son éminence, domine, toujours à droite, l'entrée du château, et la succession des cours fermées, avec leurs passages, s'articule en spirale vers lui dans le sens des aiguilles d'une montre, en respectant toujours le principe de l'«adextrement», déjà bien connu de Vitruve.¹⁶

C'est peut-être en relation avec des travaux effectués à ce premier château qu'il faut mettre ce «Jean, maçon de Vufflens», témoin à Morges en 1296.¹⁷

Un *bourg*, avec fossés et même murs, qui, à notre connaissance, n'est cité pour la première fois qu'en 1379 et qui avait possédé, pensait-on à l'époque bernoise, un marché, l'accompagne du côté du lac en profitant, pour sa défense, du promontoire formé par le vallon de la Morge, aux flancs escarpés à cet endroit – les «dérupes» évocatrices des textes du XVII^e siècle – et de la protection du château du côté le plus accessible: ce n'est donc pas un bourg-barbacane, type traditionnel au XIII^e siècle dans la région, mais plutôt



Fig. 4 Vue d'avion de Vufflens-le-Château en mai 1993: bas du village, château, Bourg et «balle».

un bourg castral, peut-être tardif et, de plus, non homogène apparemment¹⁸ (fig. 4 et 5).

Quoi qu'il en soit, le château sépare le village primitif de Vufflens, culminant à la vieille église paroissiale attestée au milieu du XII^e siècle, du Bourg, qui porte encore ce nom et qui forme le second quartier de la localité.

Le château actuel

Henri de Colombier, le constructeur

La construction du château actuel n'a jamais pu être datée de façon précise – on la faisait même remonter à la reine Berthe, ou plus haut encore¹⁹ – mais on s'accorde donc à dire, depuis plus d'un siècle, qu'elle fut l'œuvre d'Henri de Colombier (vers 1368-1437), seigneur de Vufflens de 1385 à 1434. Aussi importe-t-il, avant d'entreprendre l'étude de cette construction, de mieux en situer le constructeur, dont la carrière explique très certainement le monument extraordinaire qu'il fit édifier²⁰ (fig. 6).

Fils d'Humbert de Colombier, bailli de Vaud pour le comte de Savoie de 1368 à 1385, et finalement son principal descendant, il consacre d'abord quelques années de sa vie à l'Eglise. En 1385, il devient coseigneur de Saint-Saphorin-sur-Morges et épouse Jaquette de Duin, héritière de la seigneurie de Vufflens, qui ne leur sera vraiment acquise, après son occupation manu militari par leur beau-frère Guillaume de Montricher (1393),²¹ que par d'ultimes tractations avec Antoine de la Tour (1399). En 1402, il hérite de la seigneurie de Colombier et se retrouve en 1418, toujours par héritage, seigneur de Vullierens et ainsi maître de tout l'ancien patrimoine des Colombier et des successeurs des Vufflens sur la Côte vaudoise. De plus en 1423 lui échoit encore une partie des biens de Guillaume de Montricher. L'emprise territoriale personnelle du seigneur de Colombier, certainement favorisée par le comte puis duc Amédée VIII, renforce en tout cas très judicieusement sa fonction de châtelain de l'importante place savoyarde de Morges, toute proche, qui dure de 1402 à 1422.²² On pourrait donc imaginer que les possessions des Colombier, dont Vufflens formait la forteresse majeure, constituaient la défense en pro-

fondeur de Morges, port et carrefour vitaux pour la Savoie au nord du Léman et tête de pont face à Thonon et à Ripaille, alors résidences duciales privilégiées.

Effectivement, par volonté testamentaire de son père, Henri de Colombier avait reçu comme protecteur le comte de Savoie lui-même, au service duquel il fit une carrière dont l'essentiel se déroula d'abord en Italie et tout spécialement dans le Piémont,²³ ce qui ne fut pas sans conséquences matérielles et culturelles.

Dès 1390, il accompagne le comte Rouge dans sa campagne d'Italie, en Milanais et à Pavie, puis, en 1405, Humbert le Bâtard, demi-frère d'Amédée VIII, dans sa guerre du Piémont contre le condottiere Facino Cane et les Florentins. C'est d'abord comme «écuyer comtal» jusqu'en 1406-1407,²⁴ puis surtout, dès lors et jusque vers 1422, comme «lieutenant du comte» et «capitaine du Piémont»,²⁵ commandant en chef à la fois militaire et administratif, qu'il y joue un rôle capital. Tout ensemble homme de guerre et fin négociateur, il obtient la paix en 1413 avec le marquis de Montferrat, après des hostilités de cinq ans. En 1426 et 1427, bien qu'alors «maître de l'hôtel du duc», c'est-à-dire administrateur de sa maison, conseiller et chambellan, il reprend le service actif lors des guerres contre le duc de Milan, Philippe Visconti, dont la politique hégémonique avait suscité une grande coalition contre lui: Henri de Colombier est tour à tour à Venise, à Milan, à Bologne, à Ferrare et sa diplomatie avisée vaut au duc de Savoie Amédée VIII la possession de toute la province de Verceil, qu'il vient d'occuper militairement, et la signature d'une paix définitive avec les Visconti, scellée par le mariage de Marie de Savoie et du duc de Milan en 1428, mariage dont il s'occupe aussi lui-même.

Mais là ne se bornent pas ses interventions officielles à l'étranger: il avait été envoyé également en tout cas à Paris (1403)²⁶ et au concile de Constance (1414), puis encore à Jérusalem (1418), où il avait fait le pèlerinage au Saint-Sépulcre à la place de son maître.²⁷

Fidèle jusqu'au bout à son seigneur, il se retire à Ripaille en 1434, du vivant de sa femme, à la suite du duc Amédée VIII – le pape Félix V dès 1439 – dans le nouveau château-couvent des chevaliers-ermites de saint Maurice, non sans avoir partagé ses principaux biens.²⁸ Preuve de l'étroitesse de ses relations avec Amédée VIII, il y occupe la «maison forte» accolée directement à celle de ce dernier. A sa mort, en 1437, il est enseveli dans l'église du monastère cistercien de Montheron, nécropole des familles de Colombier et de Goumoëns, dans le tombeau qu'il avait lui-même taillé dans la pierre, selon un bon chroniqueur du XV^e siècle.²⁹ C'est là une conversion étonnante de la part d'un des grands de la cour de Savoie qui n'avait pas hésité à matérialiser son pouvoir croissant – il est, on l'a dit, presque un «homme neuf», en faveur à la cour, mais qui a besoin de s'affirmer – par la construction d'un château vraiment exceptionnel, qui s'impose encore dans le paysage de la Côte vaudoise et rayonne sur le Léman.³⁰

Les critères de son entrée dans la fameuse retraite ducal de Ripaille, en plus de dispositions morales et spirituelles



Fig. 5 Plan du château et du Bourg de Vufflens en 1842-1846, d'après les plans cadastraux avec adjonction des courbes de niveau et du tracé hypothétique de l'enceinte (en traitillé).

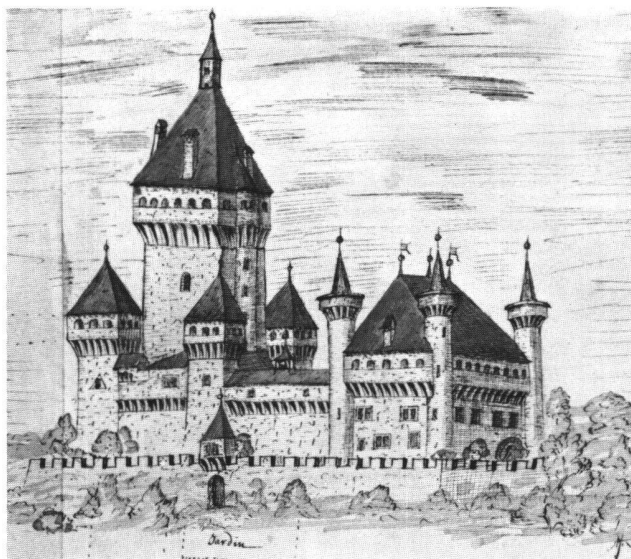


Fig. 6 Vue du château de Vufflens vers 1691, du sud, tirée du plan de la «Dîmerie de Joulens».

bien présentes, furent, si l'on en croit les visées que rappelle le testament d'Amédée VIII en 1439, une longue expérience des choses militaires et diplomatiques aux fins de servir de conseiller au duc et à ses successeurs, surtout dans les cas les plus ardues.³¹



Fig. 7 Château de Vufflens. La «cuisine» du donjon après restauration.

Henri de Colombier, chef de guerre vainqueur, tour à tour assiégeant et assiégé, attaquant et défenseur, grand connaisseur des places-fortes lombardes et piémontaises, était le mieux à même de jauger les qualités et les défauts des nombreux châteaux de brique de la plaine padane, dont il recueillit délibérément à Vufflens non seulement les meilleurs principes mais effectivement aussi la main-d'œuvre.



Fig. 8 Château de Vufflens. Les armoiries de Philibert de Colombier (1530/1544) sur la cheminée de la «cuisine» dans le donjon.

La construction du XVe siècle et sa main-d'œuvre

D'après des documents nouveaux, il apparaît qu'il faut rejoindre la reconstruction du château de Vufflens plus qu'on a été tenté de le faire parfois, trompé qu'on était par une datation bien trop précoce pour l'introduction de la mode de l'architecture de brique en Suisse romande, par le biais de la construction de la tour Maîtresse à Genève vers 1378, pensait-on. Mais les mâchicoulis de cette dernière, seuls en brique, ne dataient en réalité, on le sait maintenant, que de 1455 environ.³²

Tout en restant certainement l'aîné de ces édifices à l'italienne, le château d'Henri de Colombier, dans son état actuel, remonte, à notre avis, aux années 1415–1430 seulement. Quelques précieuses indications, parfois délicates à interpréter il est vrai, permettent d'en resserrer la chronologie, voire d'en révéler l'un des exceptionnels maîtres d'œuvre.

D'une part, en 1416, le duc de Savoie paie à boire «aux charpentiers et aux maçons du seigneur de Vufflens», lors d'une visite ou d'un service rendu³³; ce site ou cette équipe présente donc un grand intérêt pour Amédée VIII, à la mesure de la rareté de l'enregistrement, dans les comptes savoyards, de ce genre de geste. De plus, il est important de constater que la tuilerie de Bussy, dite aussi «la tuilerie du

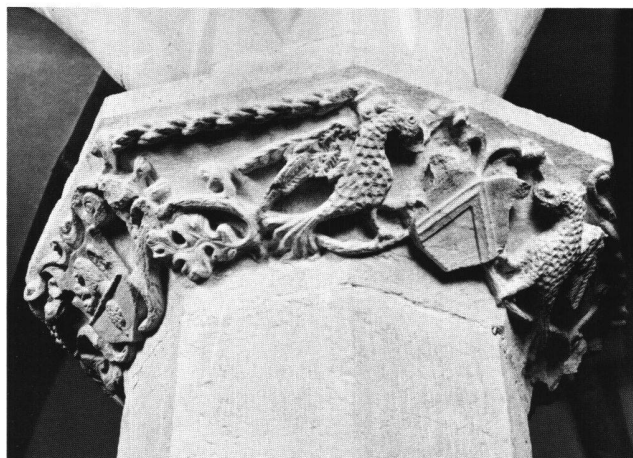


Fig. 9 Château de Vufflens. Le chapiteau à décor héraldique de la pile centrale (1530/1544) dans la «cuisine» du donjon.

seigneur de Vufflens», qu'Henri de Colombier avait sans doute créée tout exprès pour la construction de son château de brique – comme Humbert le Bâtard le fera à Estavayer un peu plus tard – apparaît en activité au moins dès 1418–1419.³⁴ Et d'autre part, on signale une seconde fois – cas exceptionnel, répétons-le – que les «ouvriers du château de Vufflens» sont régalés en 1427–1428, mais alors aux frais

de la ville de Lausanne, à l'occasion d'une «journée d'amitié» entre elle et le seigneur de Vufflens.³⁵ De toute façon, lorsque celui-ci partage ses principaux biens avant de se retirer à Ripaille en 1434, c'est bien le château qu'il avait «fait récemment construire», selon les termes d'une chronique très fiable du XV^e siècle même, qui échoit à son fils Richard de Colombier.³⁶



Fig. 10 Château de Vufflens. Vue du sud, en 1887, avec le sommet de la tour sud-ouest en ruine.

Continuons cette approche, en nous penchant maintenant sur les artisans de cette construction. Il faut en priorité rappeler le fait, vraiment fondamental, que les tuiliers-carronniers «lombards» qui travaillent dans la région romande au XV^e siècle sont très souvent, comme le prouvent de nombreux documents, à la fois fabricants de matériaux de construction en brique et maçons en brique, et certainement aussi architectes. Dans ce cas également, ce que nous savons de certains artisans de la tuilerie de Bussy paraît applicable au moins en partie aux maîtres d'œuvre du château. Si le gérant de la tuilerie en 1421–1422, Henri Joseph, qui n'est pas mentionné, contrairement à l'usage, comme tuilier ou carronnier, est probablement à laisser de côté, il en va tout autrement de celui de 1429–1430, «maître Antoine le Lombard», originaire de Vigeva(no), bien attesté lui comme «maître de la tuilière du seigneur de Vufflens» et, par ailleurs, comme tuilier: il peut donc être considéré avec un degré de probabilité élevé, sinon comme le seul maître d'œuvre du château, en tout cas comme le dernier de ces maîtres.³⁷

Ce tuilier lombard prénommé Antoine s'identifie, à notre avis, au tuilier «Antoine le Lombard», originaire d'«Avigeria» (Vigevano), qui, alors possesseur de la tuilerie de «Crosaz», fournit des matériaux pour le château de Cossonay en 1416–1417 déjà. En 1437, sous le nom d'*Antoine Carbon*, de Vigeva(no), dans le diocèse de Pavie (Lombardie), et en association avec d'autres tuiliers-carronniers

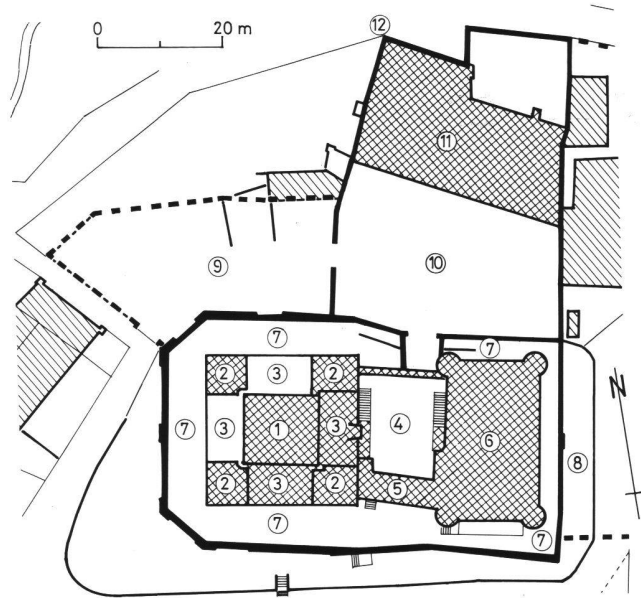


Fig. 11 Plan sommaire du château de Vufflens (d'après les plans cadastraux de 1842–1846) montrant les différentes parties du château:

1. Tour maîtresse (donjon). – 2. Tours du «donjon» (réduit seigneurial). – 3. Terre-plein de la chemise du «donjon». – 4. Cour intérieure. – 5. Aile à portique. – 6. Corps de logis («maison forte»). – 7. Fausses-braies. – 8. Extension du XVIII^e siècle. – 9. Barbacane(?). – 10. Basse-cour. – 11. Ferme (dépendances rurales). – 12. Echauguette.

(*magistri laterii seu tegularii*), «piémontais» quant à eux – mais même les tuiliers piémontais sont souvent qualifiés alors de «lombards» – il passe une convention avec la ville de Morges pour l'établissement d'une tuilerie-carronnerie communale, la seconde dans la région de Morges après celle du seigneur de Vufflens.³⁸

La qualité de ses associés de 1437, mieux connus que lui, est une indication supplémentaire de son savoir-faire et de la place éminente qu'il a pu occuper dans l'introduction ou l'affirmation de l'architecture de brique en Suisse romande au XV^e siècle. A ses côtés se rencontrent alors Dominique Trabuchier, de Chieri, dans le diocèse de Turin, qui n'est rien d'autre que l'un, et peut-être le principal, des maçons-architectes du château de Cheneau à Estavayer (1436 à 1441) pour Humbert le Bâtard, le demi-frère du duc Amédée VIII, et Girardin Gallandaz, de Buronzo, dans le diocèse de Verceil, qui construit en partie en brique (baies,



Fig. 12 Le château de Vufflens, vu de la cour des dépendances (basse-cour), par le peintre François Bonnet (tableau à l'huile, vers 1840/1846.



Fig. 13 Château de Vufflens. Base d'échauguette à l'angle nord-ouest de la ferme.

corniches, etc.) un bâtiment de dépendances au château de Morges en 1447-1448 et qui a comme ouvrier («famulus») en 1451, à Lausanne, Jacques de Brissannaz, le futur maître d'œuvre de l'hôtel de ville de la Palud (dès 1454 sans doute). Girardin Gallandaz pourrait d'ailleurs ne faire qu'un avec Girardin Barbieri, de Buronzo également, qui travaille aussi au château d'Estavayer. Quand on sait que Jacques de Brissannaz (mort en 1472 ou avant) avait lui-même comme collaborateur dès 1453 Antoine Rivet, de Dronero, alors dans le diocèse de Turin, auteur de la tour des Séminaires (1475) à la Cité de Lausanne, on constate, même si nos connaissances historiques sont encore grossières, que la boucle est bouclée: une filiation existe bel et bien entre les maîtres «lombardo»-vaudois de la brique, d'Antoine Carbon (attesté dès la deuxième décennie du XV^e siècle) à Antoine Rivet (mort entre 1493 et 1498), et celle-ci ne recoupe apparemment pas la filiation «lombardo»-genevoise, plus courte, de Pierre Mascrot, originaire d'Agliè, en Canavais, et mort entre 1482 et 1485, cité à Genève dès 1444 ou avant, travaillant même à Nyon et peut-être à Rolle et en tout cas encore à Cossonay en 1474.³⁹ A moins que la subdivision en deux branches ne s'effectue à partir du chantier de Vufflens lui-même!

Mais on ne peut croire que ces bons artisans ont pu concevoir, seuls, un ouvrage aussi exceptionnel que le château de Vufflens: nous reviendrons plus loin sur le fait qu'Henri de Colombier, l'homme de guerre expérimenté, est également aussi un peu «ingénieur militaire», on en a la preuve justement en 1417 (voir p. 108).

Les avatars du château au cours des siècles dès le XVI^e siècle

D'une manière évocatrice, Bougy qualifie «l'arrogant Vufflens» de «château double» en 1846.⁴⁰ Si les textes indiquent bien, en 1500 déjà, cette division en deux parties réservées chacune à l'un des deux coseigneurs, cette dernière n'était évidemment pas prévue à l'origine: André de Colombier, seigneur de Vufflens, possédait au tournant du XV^e siècle le «château haut avec son donjon et la partie de la motte sur laquelle il est édifié» et Jacques de Colombier, seigneur de Bussy et coseigneur de Vufflens, le «château bas avec la partie de la motte sur laquelle il s'élève». Ce sont donc bien les deux parties du château, le château tout entier selon l'acception moderne, qui se situaient sur la «motte», comme on le disait déjà en 1490⁴¹ – «motte» qui avait été sans doute complètement remodelée, voire déplacée, lors de la reconstruction du château, et dont nous reparlerons à propos des fausses-braies.

Ce «joli château» – le qualificatif est de Pierrefleur au XVI^e siècle – dont la surveillance était confiée à Henri de Cojonay, seigneur de Saint-Martin-du-Chêne, l'un des chefs de l'organisation anti-genevoise des Chevaliers de la Cuiller, tandis que Philibert de Colombier, son neveu et pupille, poursuivait ses études à Paris, fut brûlé en 1530 par les Bernois accourus au secours de Genève.⁴² Des réparations im-

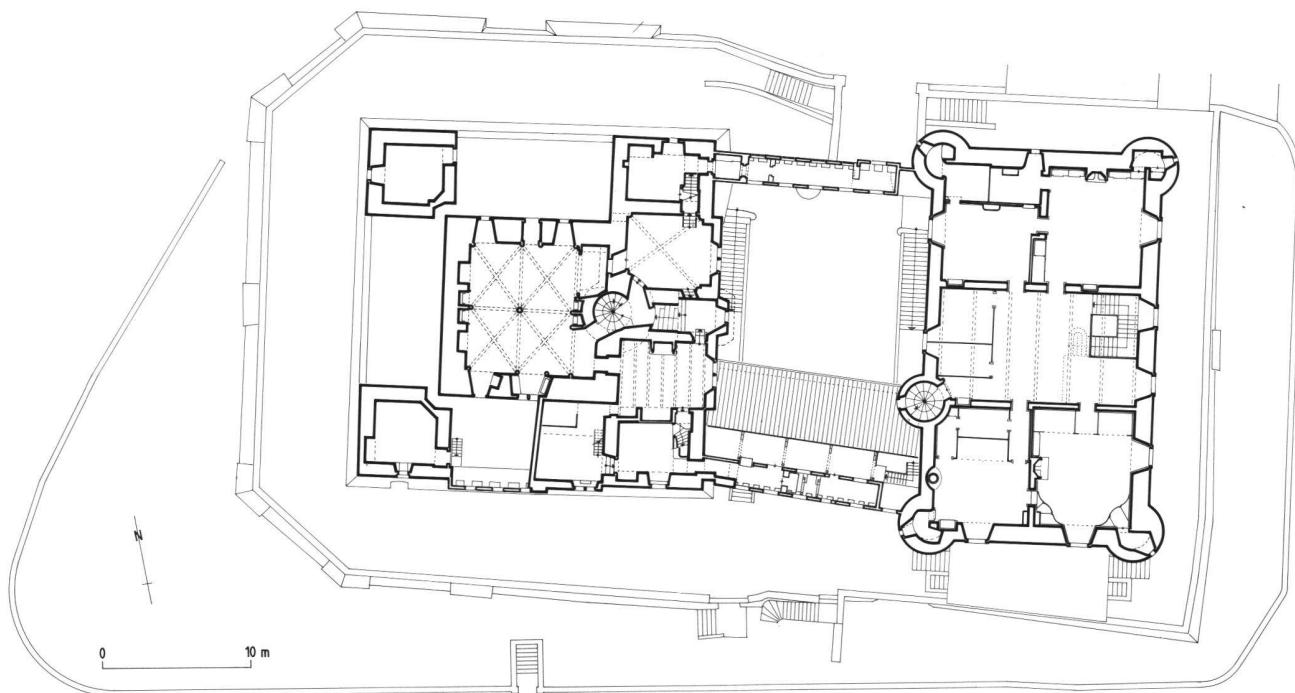


Fig. 14 Plan du château de Vuflens au niveau du rez-de-chaussée du «donjon» et du deuxième étage du corps de logis. Etat actuel.

portantes et de nouveaux aménagements y furent exécutés quelque temps après par Philibert de Colombier (mort en 1544), notamment la magnifique rénovation de la «cuisine» du donjon et de la grande salle au-dessus, avec tout un décor héraldique sculpté qui se rapporte à la famille de Colombier et aux familles alliées ou amies et qui ne peut dater, selon le jeu des alliances indiquées, que de cette époque⁴³ et peut-être même de 1543/1544 pour la grande cheminée de la «cuisine» (fig. 7): ce que confirment du reste autant le style de ces sculptures, œuvre probable de l'atelier d'Antoine Lagniaz, d'Orbe, en activité dans le deuxième quart du XVI^e siècle et repérable à Orbe, Oulens, Baulmes et La Sarraz, que la forme contournée et donc tardive des écus (fig. 8 et 9).⁴⁴ Ces travaux comportèrent aussi l'adjonction d'un appartement au rez-de-chaussée des tours orientales et sur les terrasses de la chemise du donjon, notamment de part et d'autre de la tourelle de l'entrée donnant sur la cour intérieure, et nécessitèrent l'aménagement de fenêtres à croisée de pierre (en calcaire du Jura et en molasse) dans le crénelage de l'ancienne chemise du donjon (fig. 38), et peut-être déjà l'installation d'un portique à deux arcades en arc surbaissé au fond de la cour (dit «galerie vieillie» en 1673, au moment où il était question d'ajouter une «galerie neuve» partielle à l'angle sud-ouest) avec un clocheton à horloge bien attesté en tout cas au XVII^e siècle aussi – la cloche en est datée de 1580 – dont le cadran peint apparaît encore au sommet de la courtine, sous le toit de l'aile à portique moderne⁴⁵ (fig. 17).

Si le château actuel reste bien, dans son essence, l'œuvre du XV^e siècle, retouchée au XVI^e, il va sans dire que les siècles suivants lui ont apporté d'autres changements, plus ou moins manifestes. A commencer, après 1641 – date de son acquisition par François de Senarclens – par la transformation radicale de l'escalier d'accès au «donjon», frappé des armes de Senarclens et de Quay et appelé «l'escalier neuf» en 1673.⁴⁶ Mais il dut y avoir bien d'autres travaux importants difficiles à déceler maintenant, commencés alors dans le logis même, appelé «château neuf» en 1680, et auquel les commissaires de 1836 donnent l'âge de 200 ans environ seulement, deux fois moins qu'au donjon⁴⁷; travaux continués au XVIII^e siècle par le rétablissement des charpentes, exécuté seulement vers 1778, par des modernisations intérieures, dont des boisages et travaux de gypserie – en cours dans la «grande chambre» en 1783 – et par d'autres ouvrages: toutes ces entreprises permettaient de dire, en 1787, que les bâtiments du château avaient été «nouvellement réparés et mis dans le meilleur état quant à la partie utile». ⁴⁸ C'est probablement juste après que fut créé, «devant (?) le château», le mur de la terrasse extérieure.⁴⁹

Ce château, bien qu'il n'ait été classé qu'en 1954, fut considéré très tôt, expressément en 1759 déjà, comme *un monument* au sens moderne, même si le terme n'apparaît qu'un quart de siècle plus tard. En effet, dans le but d'obtenir de LL. EE. de Berne une aide en bois de charpente pour sa restauration fort dispendieuse, le seigneur Henri de Senarclens n'hésita pas, en 1759, à tirer argument du fait

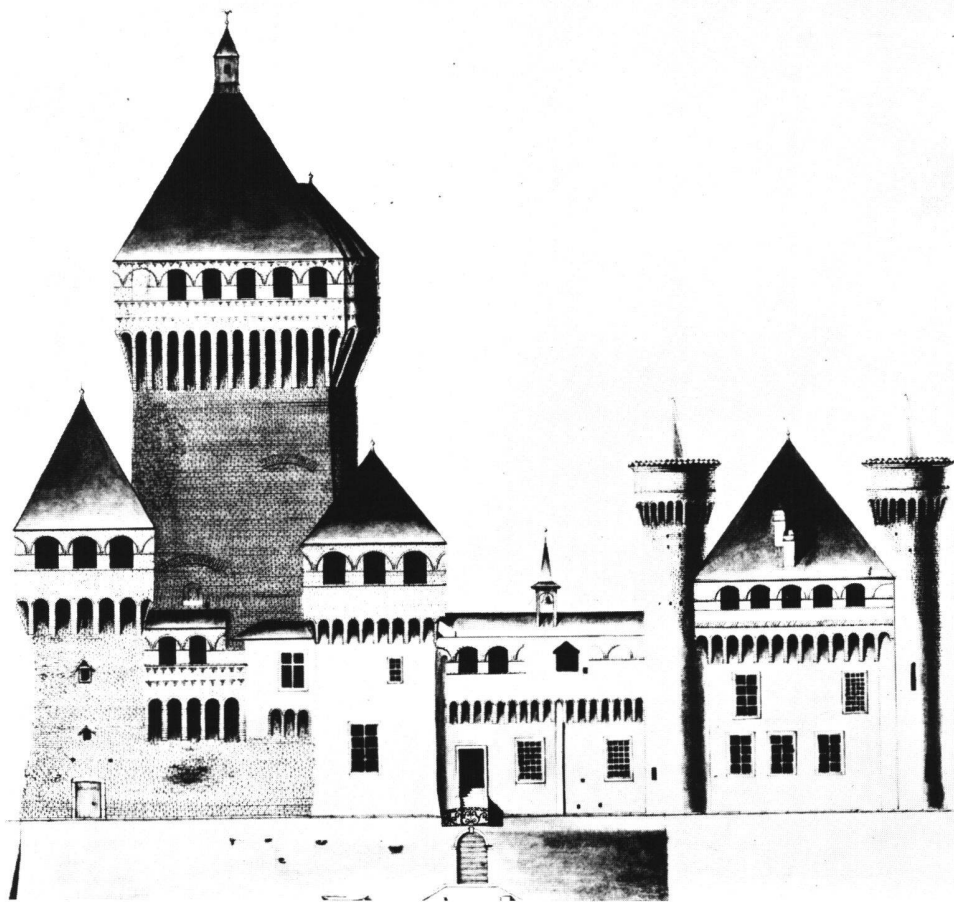


Fig. 15 L'élévation de la face sud du château de Vufflens, au début du XIX^e siècle.

que «plus des deux tiers de ce grand et beau *morceau d'antiquité*, qui est ornement du païs, luy sont non seulement inutiles mais très à charge». ⁵⁰ Le cadastre des bâtiments de 1838 ne dit pas autre chose du «réduit seigneurial»: «L'ancien château... est maintenant inhabitable tant par son genre de construction que par son état de vétusté. C'est un ancien donjon qui n'a maintenant que très peu de valeur *si ce n'est comme monument*». ⁵¹ A cette même date, Juste Olivier cite le château de Vufflens comme l'un des trois «grands monuments» vaudois caractéristiques de chacune des époques de l'art médiéval, à côté de Romainmôtier et de la cathédrale de Lausanne. ⁵²

Du fait de cette reconnaissance monumentale sans doute, l'édifice fut dès lors l'objet de restaurations «analogiques» ou «archéologiques», relativement respectueuses de l'état ancien. Apparue déjà au milieu du XIX^e siècle dans le nouveau portique de 1850, créé par les architectes lausannois Henri Perregaux (mort en 1850) et Charles Rossire (fig. 18), cette tendance conservatrice fut confirmée par la visite en

1857 de l'architecte genevois Jean-Daniel Blavignac, qui fut un peu notre Viollet-le-Duc, et par l'intervention, dès 1860, d'un autre architecte historicisant, Samuel Darier, de Genève lui aussi, puis, à la fin du XIX^e siècle, d'Henri Verrey (1852–1928), architecte à Lausanne. ⁵³ Les travaux principaux eurent lieu en plusieurs temps. Les derniers ont été dirigés par Frédéric Gilliard (1884–1967) puis Claude Jacottet, dès 1971.

Ils intéressèrent le donjon, dont l'état de vétusté était signalé à plusieurs reprises dans le deuxième quart du XIX^e siècle et confirmé pour l'intérieur en 1846. ⁵⁴ Une partie du sommet et du couronnement de la grande tour fut refaite en tuf en 1860 et la couverture – qu'on avait même projeté de supprimer – exécutée en ardoise alors, avec retour à la tuile en 1987. Les tourelles carrées du côté Jura subirent le même sort: celle du sud-ouest, dégarnie en tout cas en 1887 (fig. 10), fut rénovée à l'extérieur en 1895 en fac-similé, dit-on, tandis qu'on restaurait le fragment de mâchicoulis de la chemise qui l'accompagne à l'est, ⁵⁵ et celle du nord-ouest,

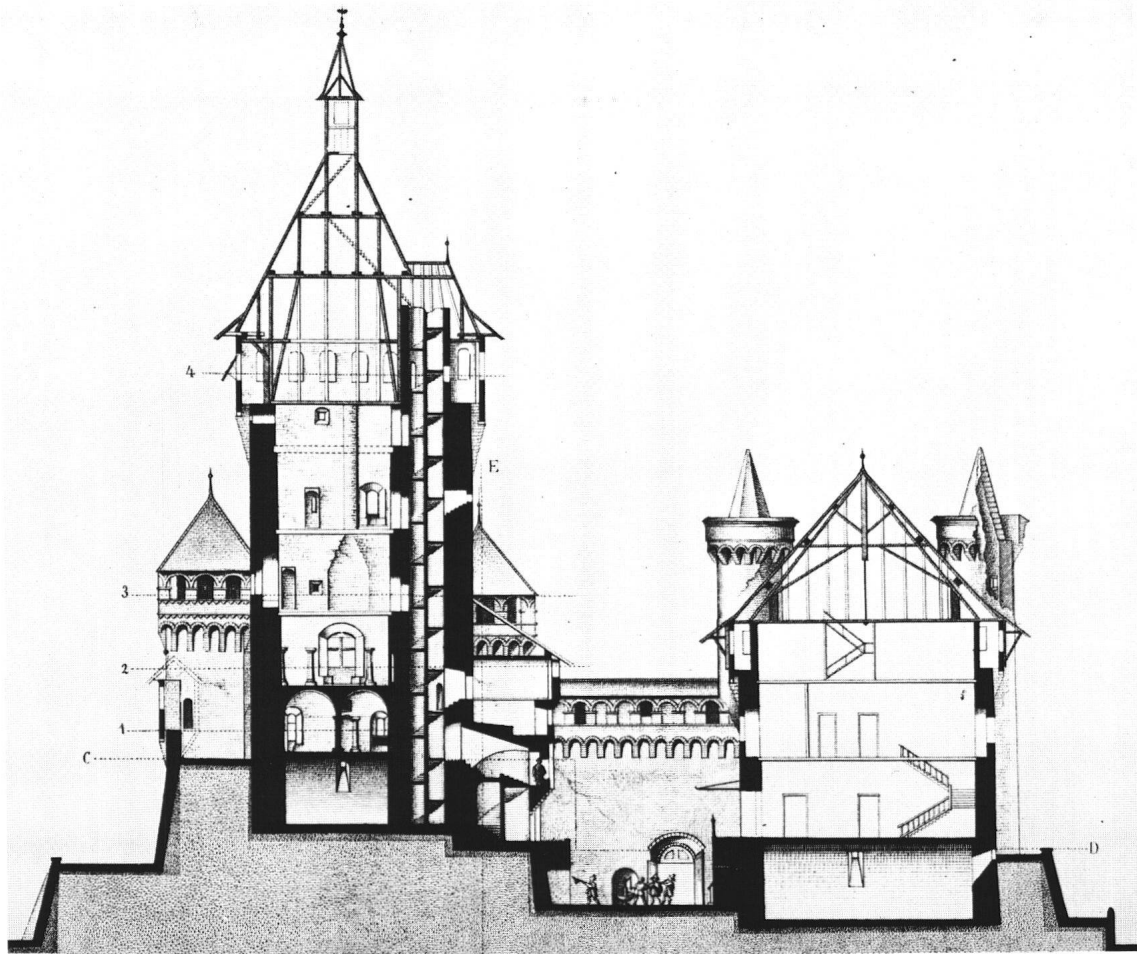


Fig. 16 La coupe du château de Vufflens dans l'axe ouest-est, selon un dessin de Louis Meyer, gravée par W. Suter et publiée en 1882.

déjà fortement dégradée à la fin du siècle dernier, seulement en 1959. Les murs de la chemise côté Genève et côté Jura furent repris en 1891-1892 en «briques de béton de ciment». Le «château haut», dans ses parties aménagées en logement au XVI^e siècle, a retrouvé, dès 1974, un usage d'habitation et une façade sur cour digne de lui.⁵⁶

Le corps de logis, quant à lui, constamment habité et régulièrement entretenu, passait pour «très solidement construit» en 1838.⁵⁷ Il subit une grande modernisation intérieure sous Henri de Senarclens (†1858), le dernier propriétaire de ce nom. C'est alors seulement que fut créé le grand escalier à volées droites qui fait communiquer les vestibules des deux étages, doublant ainsi l'ancien escalier à vis, et que la distribution intérieure fut légèrement changée.⁵⁸ Ces travaux culminèrent, peu avant 1846, par la décoration peinte de la salle à manger, due à François Bonnet,⁵⁹ et par l'agrandissement, en 1850, du portique de la cour intérieure, surmonté dès lors d'un étage d'habitation, communiquant directement avec le corps de logis.⁶⁰

A l'extérieur de celui-ci, à côté de la rénovation complète de la grande toiture en 1864, on signale la restauration de presque toutes les tourelles: celle de l'est avant 1858, celle

du sud après 1858 et plus tard et celle du nord en 1889 (en «briques de béton de ciment»); elles ont d'ailleurs été reprises en partie en 1964 et 1970.⁶¹ A cela s'étaient ajoutées l'installation d'une serre sur la «terrasse inférieure», disparue maintenant, et la création d'un large balcon sur piles de pierre devant le salon et la bibliothèque.⁶²

Quant aux bâtiments ruraux, ils furent restaurés à plus d'une reprise sans doute, celui du côté du Bourg étant qualifié, en 1673 déjà, de «grange neufve», et l'ensemble en aurait daté, au moins à l'ouest, du milieu du XVIII^e siècle selon les mentions du cadastre de 1836, mais fut encore repris notamment vers 1883.⁶³

Les dispositions du château actuel et la restitution de l'état du XV^e siècle

L'ensemble des bâtiments actuels comporte donc deux entités très différentes, qui ne correspondent pas forcément à l'ancien «planum castrum» et à l'ancienne «popia» (ou motte) primitifs, comme on pourrait le croire de prime

abord: celle du côté de Lausanne est constituée par la *basse-cour* avec les dépendances rurales, et celle du côté de Genève, par le *château*, au sens restreint du terme (fig.11).

La «basse-cour» et les dépendances

La cour et le passage par l'ancienne «basse-cour» au sens primordial du terme,⁶⁴ au nord du château actuel, en bonne partie remaniés, étaient coupés par deux murs encore visibles sur les plans cadastraux anciens,⁶⁵ dans lesquels de-

de Monnaz, conserve une base d'échauguette en pierre sur consoles (fig. 13), dont la toiture est encore indiquée sur la vue d'Albrecht Kauw, vers 1660⁶⁷ (fig. 2). Du côté du Bourg, soit du lac, la «basse-cour» était et est restée fermée par un mur, qui apparaissait encore entièrement dégagé par une ruelle (vestige d'un ancien fossé?) dans le dernier quart du XVIII^e siècle.⁶⁸ Il y avait, en tout cas dans le premier château, en 1393, une porte des dépendances («stabulum») ouvrant sur le Bourg.⁶⁹

C'est de la cour de ces dépendances que l'on accède toujours au château lui-même.

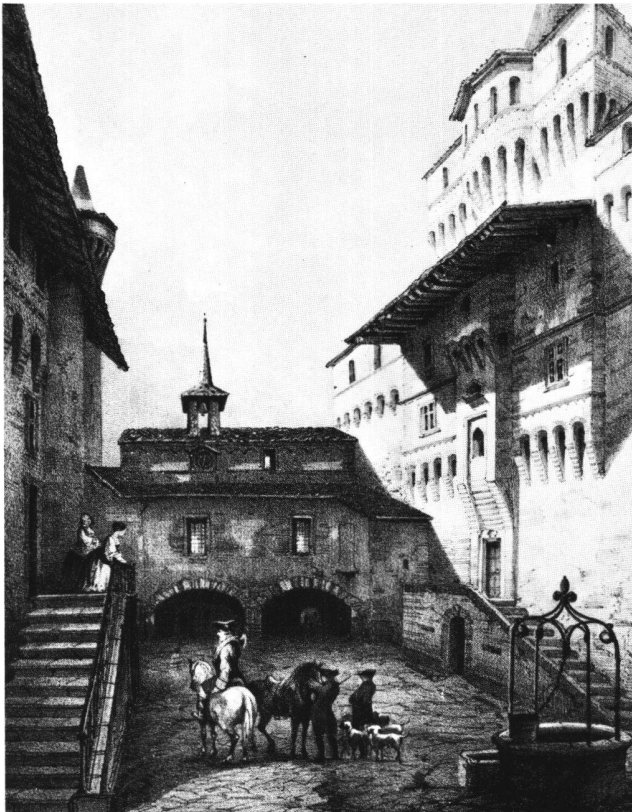


Fig. 17 La cour du château de Vufflens avec les arcades des XVI^e/XVII^e siècles. Lithographie du 2^e quart du XIX^e siècle.



Fig. 18 La cour du château de Vufflens, avec l'aile à portique de 1850 et le «donjon». Etat actuel.

vaient s'ouvrir autant de portes. Si la première courtine, percée d'une porte nettement dessinée en 1680, n'englobait peut-être qu'une *barbacane*, la seconde jouait assurément le rôle d'enceinte principale de la «basse-cour». Un tableau de François Bonnet en montre encore le portail modernisé, à deux piliers de forme classique (fig. 12). C'est dans la partie nord de l'enclos délimité par ce second mur que s'élevaient et que s'élèvent toujours les bâtiments de la ferme du château, en partie modernisés.⁶⁶ Il reste même des vestiges de ses fortifications: l'angle nord-ouest, dominant le chemin

Le château

Le château proprement dit – ce qu'on appelle effectivement maintenant *le château* – forme un vaste quadrilatère, de 67.50 mètres sur 38 environ en comptant les fausses-braies. Il se compose de trois éléments juxtaposés, tous trois englobés dans de hautes terrasses communes: un «donjon», au sens primitif de «réduit seigneurial»⁷⁰ – nous l'écrivons dans ce cas *avec* guillemets – exhaussé sur sa «motte» particulière et situé du côté du Jura, une cour intérieure au centre, et un grand corps de logis du côté du lac (fig. 14, 15 et 16).

Le «donjon» et sa tour maîtresse

L'ensemble du «donjon» est constitué par une grande tour, que le vocabulaire moderne appelle communément un donjon – nous l'écrivons, dans ce sens-là *sans* guillemets – et par une chemise à quatre tours d'angle et à tourelle d'entrée sur le pan qui domine la cour intérieure.

Cette *tour maîtresse*, de plan carré, de 12 mètres sur 12 approximativement, haute de 35 mètres environ dès le sol de la cour à la corniche du couronnement en mâchicoulis et de 55 mètres au faite du lanternon du toit, avec des murs épais

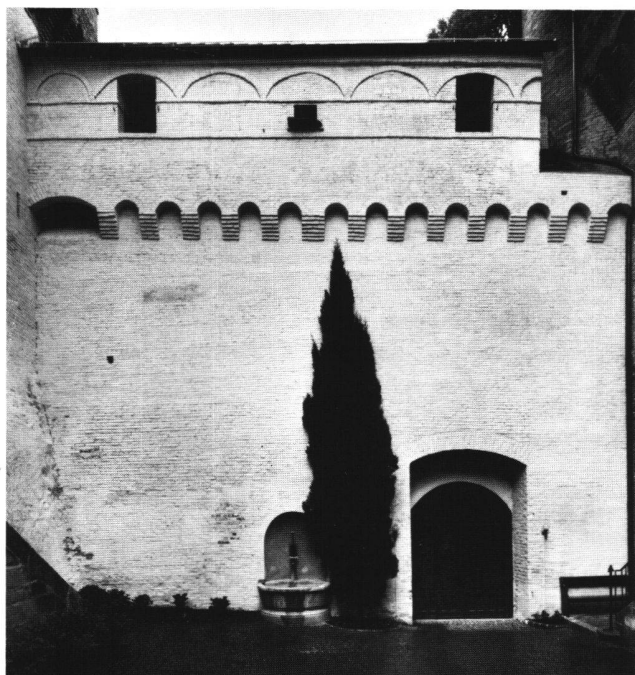


Fig. 19 Château de Vufflens. L'intérieur de la courtine nord de la cour. Etat actuel.

de 1.80 mètre environ au niveau du sol de la chemise – épaisseur suffisante pour recevoir, à chaque étage, des latrines – est desservie par un escalier en vis implanté à cheval sur le mur et saillant en hémicycle aussi bien sur la face lac qu'à l'intérieur.⁷¹ Cet escalier est maintenant relié directement à un autre, tardif (du milieu du XVII^e siècle?), qui occupe une bonne partie de la tourelle d'entrée du «réduit seigneurial», ouverte à la gorge à l'origine.

La grande tour se cantonne donc de *quatre tours orthogonales*, d'environ 5.50 mètres sur 7 pour celles donnant vers le lac et de 6 mètres sur 6 pour celles regardant vers le Jura, dont tous les angles touchant le donjon sont échancrés, dans leur état actuel, pour laisser à leur pied, sauf au nord-est, un étroit passage. Celles du côté Jura sont légèrement plus hautes que celles du côté lac, passant de 16.50 mètres à 18.50 environ (du haut du couronnement au sol des fausses-

braies).⁷² Parties d'une *chemise*, elles sont reliées entre elles par des terrasses bordées d'un mur bas couronné, comme les tours et le donjon, encore partiellement de mâchicoulis, du côté de Genève et du côté du lac, mais, déjà anciennement, pas au nord sans doute⁷³ (fig. 3). Ces tours offrent la

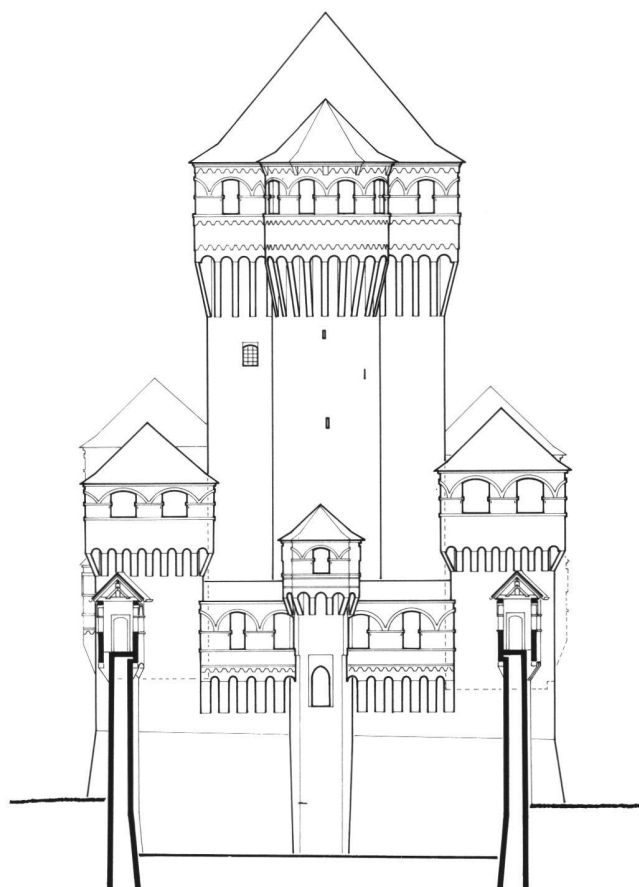


Fig. 20 Château de Vufflens. L'élévation du «donjon» sur la cour intérieure, restituée dans son état du XV^e siècle, sans les appartements de 1530/1544.

particularité de s'élever exactement dans les angles de la chemise en faisant corps avec eux, pratiquement sans sortir de l'alignement des courtines.⁷⁴ Le sol de ces terrasses hautes est à environ 6 à 7 mètres de celui des fausses-braies générales, sauf, dans son état actuel, au nord, mais la corniche du mur-parapet subsistant, quant à elle, dominait de 13 mètres le sol de la cour inférieure. Tours et courtines sont renforcées par un talus bien marqué (fig.15 et 16).

Au XVI^e siècle, comme il a été dit, des appartements ont été aménagés en communication avec la salle basse de la grande tour, entre celle-ci et le couronnement de la courtine donnant sur la cour intérieure et, également, mais seulement partiellement peut-être, du côté de Genève, en incorporant la tour sud-est.⁷⁵

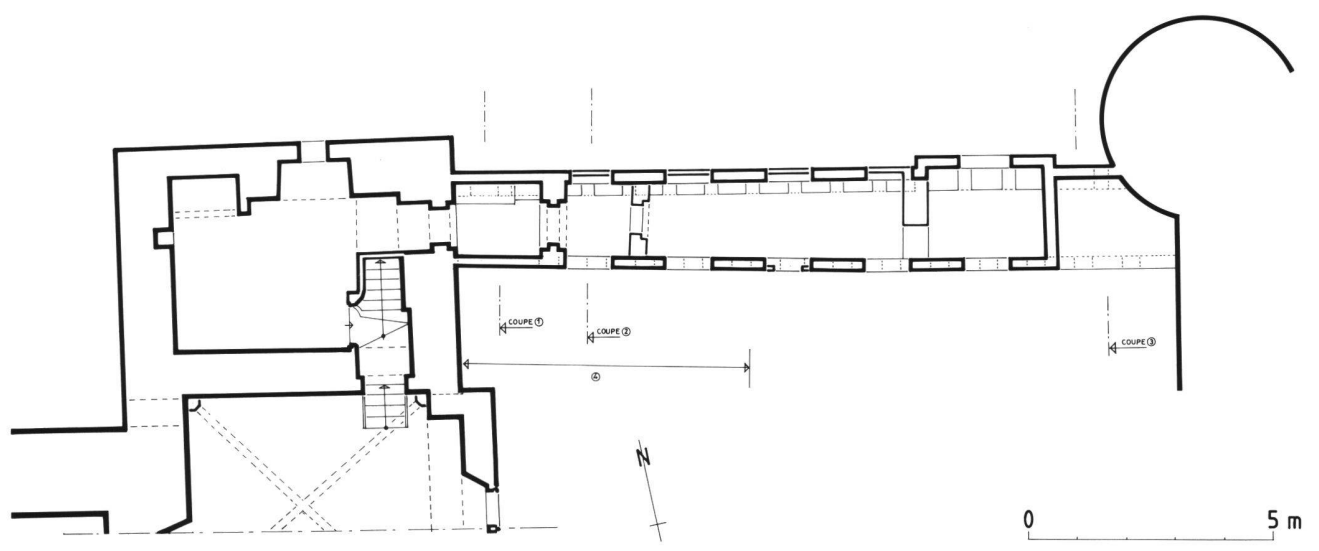
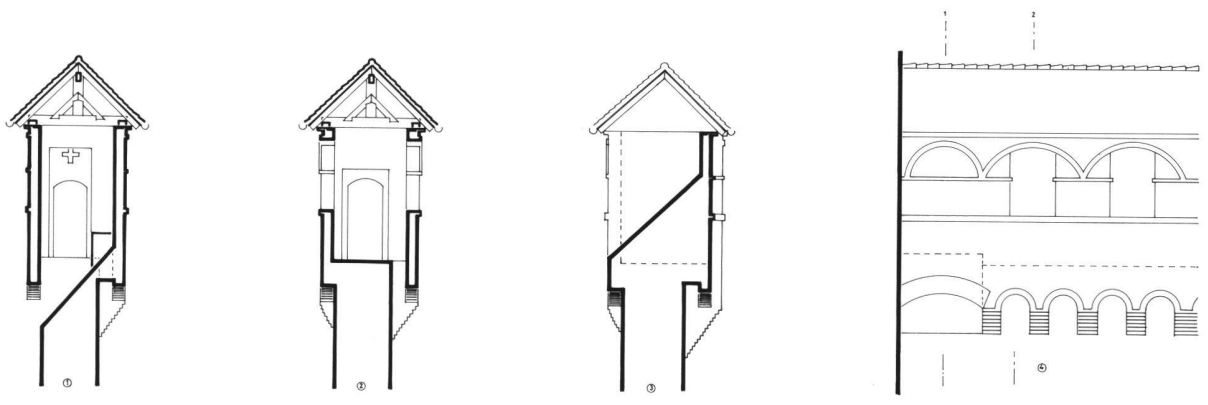
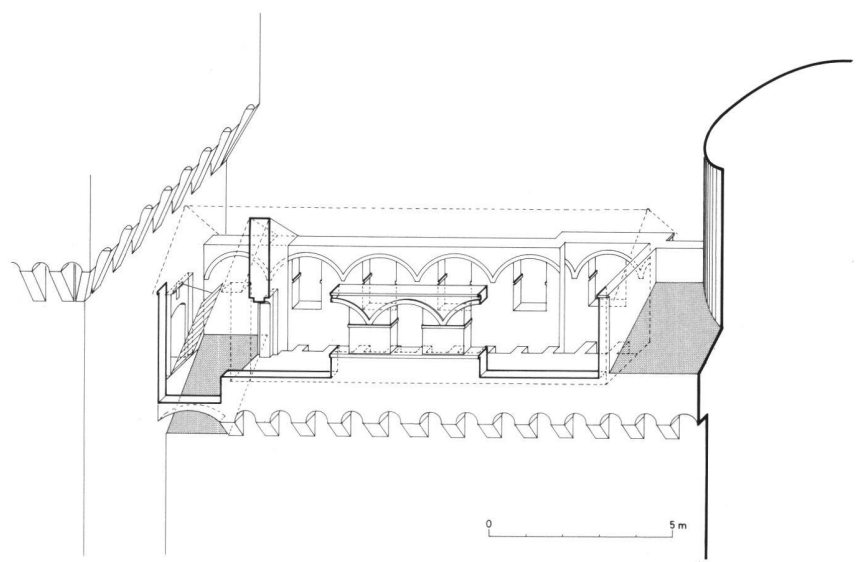


Fig. 21 Château de Vufflens. Relevés de l'état actuel et écorché de l'état primitif (vu du sud) de la coursière sur la courtine nord de la cour intérieure.



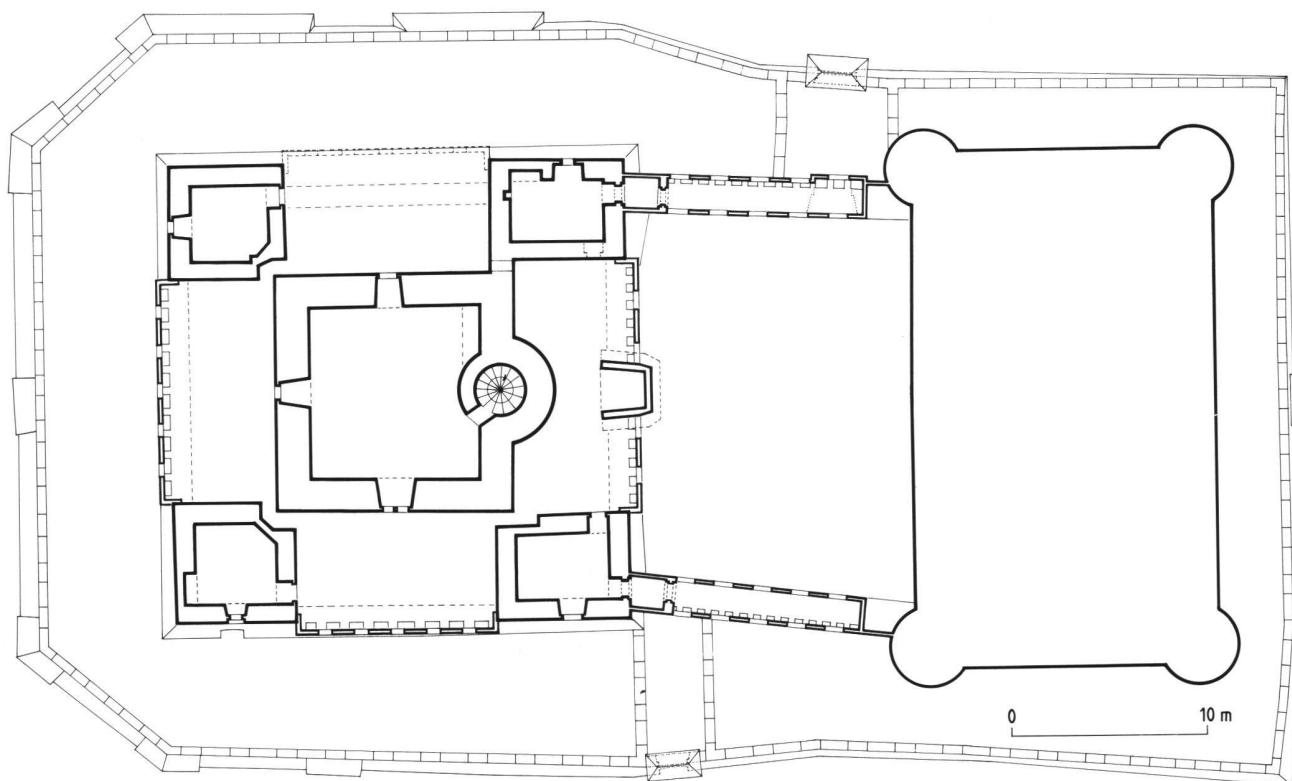


Fig. 22 Château de Vufflens. Plan restitué des dispositions défensives du «donjon» (réduit seigneurial), au niveau de la chemise.

La *tourelle d'entrée* du «donjon», du côté de la cour, est légère, avec 2.20 mètres de face et 4 mètres de largeur totale de couronnement, mais c'est la seule, avec sa saillie de 1.40 mètre, à s'implanter carrément dans le talus, comme le montrent les vestiges de sa base,⁷⁶ et à souligner ainsi sa fonction de liaison avec les parties basses. Ses faux-mâchicoulis et les changements au sommet sont peut-être dus à un repentir. Cette tourelle, de plan légèrement trapézoïdal et sans doute ouverte à la gorge à l'origine, a été remaniée au XVII^e siècle encore: nous allons y revenir (fig. 18 et 20).

La cour intérieure et l'entrée du «donjon»

On ne peut tenter de décrire le «donjon», dans son acception large de réduit seigneurial, sans analyser plus à fond son entrée et donc sans parler, en même temps, de la cour intérieure, où se trouvait d'ailleurs le puits du château, en tout cas dès le XVII^e siècle⁷⁷ (fig. 17).

Cette *cour intérieure* (de 13.50 mètres sur 19), un peu plus haute que le niveau de la basse-cour et légèrement montante, était fermée des côtés lac et Jura par le corps de logis et par le «donjon», et des côtés de Lausanne et de Genève, par de très hautes courtines (13 mètres environ jusqu'à leur toiture, non comprise), sommées de chemins de ronde, avec

parapet à baies-créniaux, montrant des mâchicoulis vers l'extérieur et, vers l'intérieur, de faux-mâchicoulis seulement. Le mur sud est actuellement dédoublé par une aile sur portique, dont l'origine remonte sans doute seulement au XVI^e ou au XVII^e siècle et l'état actuel, au milieu du XIX^e siècle, comme il a été dit.⁷⁸ Ces travaux ont touché aussi une partie de la courtine sud, dont les éléments primitifs, s'ils ne sont plus tous clairement lisibles, sont pourtant encore facilement déductibles.

En revanche, le mur nord paraît très bien conservé, malgré la transformation du chemin de ronde en colombier avant 1673,⁷⁹ et s'avère indispensable pour comprendre le système défensif du château, d'autant mieux qu'il reste entièrement dégagé, côté cour aussi (fig. 19). La seule différence avec la courtine qui lui fait face, symétrique par rapport au «donjon» et au corps de logis, réside dans la bretèche inscrite en légère saillie dans les mâchicoulis pour défendre l'entrée principale dans la cour intérieure du château, placée le plus loin possible du «donjon» d'ailleurs et dont il sera question, en même temps que de la poterne sud, avec les fausses-braies⁸⁰ (fig. 45).

Deux éléments n'ont pas encore retenu l'attention: il s'agit des glacis qui interrompent le chemin de ronde à ses extrémités.⁸¹ Du côté du corps de logis, la coursière est coupée par un mur plein avant le glacis, dont la pente est tournée vers l'intérieur, côté non protégé par un parapet: il

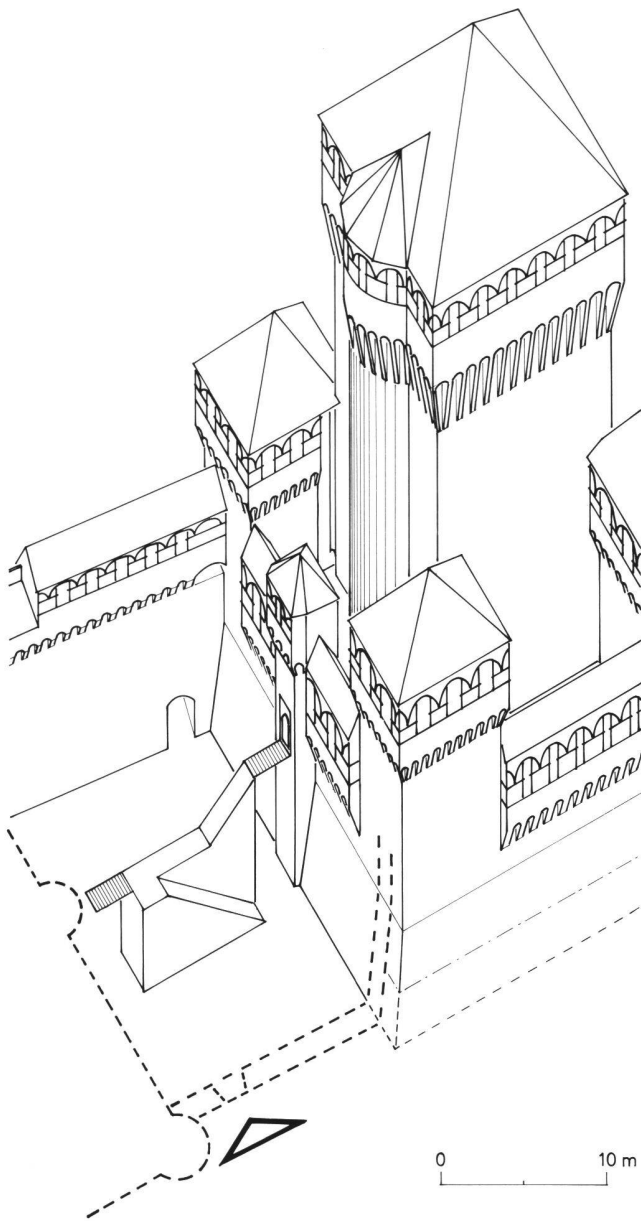


Fig. 23 Château de Vufflens. Essai de restitution sommaire des dispositions défensives de la cour, sans les fausses-braies mais avec le massif d'escalier (le volume et la forme en sont inconnus).

n'y a donc aucune communication directe possible. En revanche, du côté du «donjon», le glacis, flanqué par le parapet extérieur et par le parapet intérieur – mais ce dernier est largement ouvert au-dessous en arc surbaissé – était franchissable par un petit pont-levis (remplacé actuellement par des planches), dont le tablier s'encastrait dans la feuillure rectangulaire d'une poterne en arc surbaissé et surmontée d'une fente de levage, ménagée dans la tour nord-est du «donjon» (fig. 21). Ces deux courtines faisaient donc partie intrinsèque du «réduit seigneurial», selon un système rare,

mais voisin de celui du château de Miolans (XIV^e/XV^e siècles), en Savoie propre⁸² (fig. 22).

Le reste de la cour, qui frappe d'habitude par sa «petitesse»,⁸³ ne présente plus ni son aspect ni sa fonction d'origine, qui tenait plutôt de celle de *fossé* séparant les deux «châteaux», l'équivalent, en quelque sorte, du «fossé aux Ours» du château de Lucens (fin du XIII^e siècle),⁸⁴ mais ici avec un système développé de défenses, analogue à celui des «entrées en tenailles» bien connues dès l'Antiquité. Si l'on avait voulu y créer une vraie «cour d'honneur» au XV^e siècle, on l'aurait déjà alors, dans la lancée «italienne», garnie de portiques, comme à Pavie et à Pandino chez les Visconti par exemple, et comme on s'est senti obligé de le faire, à Vufflens même, dès le XVI^e ou XVII^e siècle, au moment où l'on commençait à délaisser la fonction militaire du monument.

Nous avons déjà abordé la question de ce portique à arcades, agrandi encore au milieu du XIX^e siècle. Reste celle des *escaliers actuels* – rampe droite et escaliers en vis – dont Louis Blondel trouvait déjà la «disposition curieuse»⁸⁵ et qui, effectivement, ne pouvaient à l'origine exister à l'extérieur sous leur forme actuelle, à une rampe droite, très manifestement moderne. Leur implantation au XVII^e siècle (entre 1641 et 1673) contre le «donjon» – le «château haut» – a nécessité quelques aménagements, comme le bûchage du talus des courtines, la rupture de la base de la tourelle d'entrée jusqu'à la hauteur de 7.50 mètres, soutenue depuis par un encorbellement, et sans aucun doute l'abaissement de l'entrée même, qui débouchait auparavant un peu au-dessous du sol de la chemise et dont l'ancienne porte en arc brisé a été condamnée et convertie en fenêtrure, tout cela sans préjuger des transformations exécutées déjà lors de l'installation de l'appartement dans le «donjon» au XVI^e siècle (fig. 20). Quant au nouvel escalier du corps de logis, en face, il a fallu, pour le créer, réaménager l'assiette de l'escalier en vis saillant dans la cour, qui était au moins en partie construit sur encorbellement.⁸⁶

Pour comprendre la disposition primitive des entrées dans les deux bâtiments, on doit imaginer – ce que des sondages ont confirmé en 1975 – un élément d'escalier très nu au centre de la cour, probablement sous la forme d'un *massif de brique*, sur lequel pouvaient s'abaisser les ponts-levis permettant d'accéder, d'un côté, à la chemise du «donjon» et, de l'autre, peut-être aussi, à l'étage du corps de logis (fig. 23). De tels escaliers ou rampes détachées des bâtiments, mais de dimensions plus réduites, existaient bel et bien dès le XIII^e siècle dans le Pays de Vaud, aux châteaux savoyards d'Yverdon et de Morges,⁸⁷ pour rattraper la différence de niveau entre le sol extérieur et les cours intérieures, surélevées d'un étage. On en rencontrait aussi, en Italie, de plus élevés encore – mais ils y sont très rarement conservés⁸⁸ – et même parfois en France (Langeais). D'ailleurs, le projet de maison forte en forme de tour de Ripaille (Haute-Savoie), en face de Vufflens, dont le plan avait été envoyé de Paris, montrait bien, selon la convention de 1386, «un pont-levis entre la dite tour et l'escalier de l'entrée» préexistant.⁸⁹

D'autre part, pour en revenir au «donjon», on ne pouvait certainement pas, à l'origine, accéder depuis l'ancienne porte haute de la tourelle d'entrée directement à l'intérieur de la tour-maîtresse par le grand escalier en vis, comme on le fait actuellement: ce dernier est bien une reprise tardive, probablement aussi du XVII^e siècle, agencé sans grand soin dans la tourelle d'entrée, primitivement sans doute ouverte à la gorge, comme il a été dit. Pour pénétrer dans cette grande tour même, il fallait, par un passage obligé à sa gauche, se rendre sur sa face sud et vers l'angle Jura, et emprunter une petite porte à tympan en demi-cercle, naguère plein, de type valdôtain et piémontais,⁹⁰ à linteau et à seuil de molasse, percée au-dessus de l'actuelle, au premier étage (compté dès le sol de la chemise) (fig. 43).

Ce dispositif achevait le parcours imposé à l'assaillant, qui devait contourner complètement le donjon, toujours à gauche, en exposant constamment son flanc droit – non protégé par le bouclier – selon la bonne règle vitruvienne de l'adextremum, systématiquement appliquée dans les châteaux de type régulier «organique» de la région romande aux XII^e et XIII^e siècles (Les Clées, Lucens, Orbe, Belmont-sur-Yverdon, Oron, etc.).⁹¹

Le corps de logis ou la «maison forte»

La nomenclature ancienne des deux parties du château construites dès l'origine apporte un éclairage bienvenu sur leur histoire et sur leurs fonctions. Le *château-réduit*, soit donc le «donjon» au sens large, seulement occasionnellement habitable sans doute au départ, se nomme «castrum altum» (château haut) en 1500 et 1673, «dompjo» en 1513, «vieux château» en 1673 et 1674, «grand château» en 1783⁹²; il s'oppose au *château-résidence*, appelé «castrum bassum» (château bas) en 1500 et 1673, «domus inferior» ou «domus bassa» (maison basse) en 1513, «château dessous et maison forte» en 1673, «château neuf» en 1680, «château dessous ou château neuf, maison forte de Vufflens» à la fin du XVIII^e siècle, et même «petit château» au XVIII^e et au XIX^e⁹³: la notion de *maison forte*, très révélatrice, est à retenir.

Cette maison forte servant de *corps de logis* – ce qu'on nommerait ailleurs le «Palas»⁹⁴ – constitue un imposant bâtiment compact, sans enceinte principale particulière (fig.14 et 15), puisque ce sont ses murs extérieurs qui forment la courtine haute – de 1.30 mètre d'épaisseur pour les faces extérieures contre un mètre seulement pour celle de la cour intérieure; ce bâtiment était d'ailleurs très peu ouvert vers les dehors, ne comportant qu'une seule fenêtre (moderne dans son état actuel) sur son flanc du côté de Lausanne, le seul qui ne soit presque pas retouché. Il mesure 26.50 mètres sur 15.50 en plan et près de 18 mètres de hauteur environ (à la corniche du couronnement, par rapport à la cour intérieure), et sa subdivision intérieure tripartite dans ses trois niveaux anciens («caves» voûtées en berceau, premier étage – dès la cour – et second étage) est sans doute d'origine. Il se cantonne de quatre *tourelles cylindriques* de

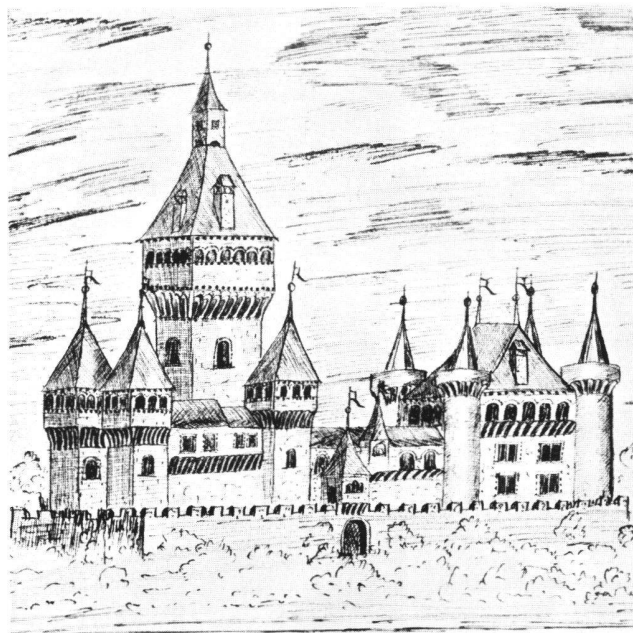


Fig. 24 Vue du château de Vufflens, du sud-ouest, en 1691, extraite des «Plans du territoire de Morges».

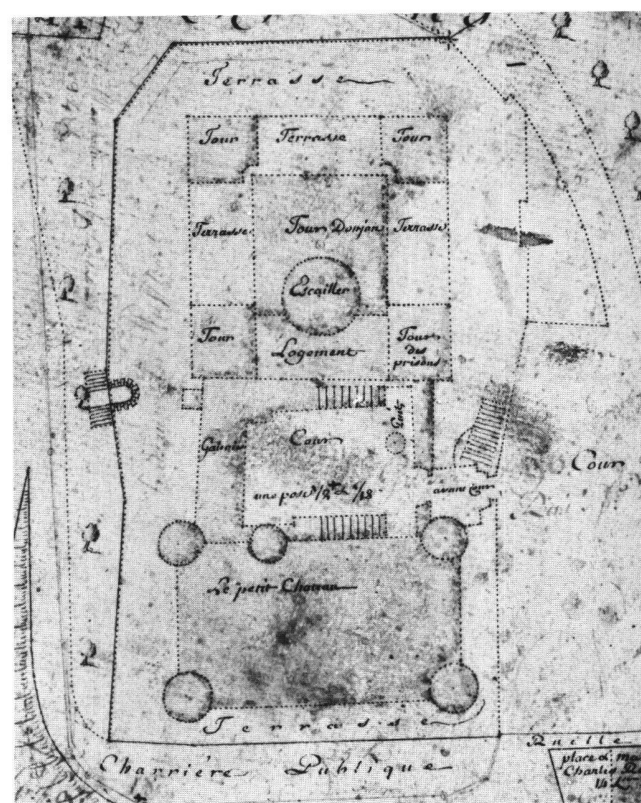


Fig. 25 Le château de Vufflens, selon les plans cadastraux de 1780.



Fig. 26 Château de Vufflens. L'extérieur de la poterne, surmontée de l'appui en ferronnerie (avant 1780) remplaçant l'ancienne bretèche.

4.20 mètres de diamètre, très engagées dans l'angle, un peu comme des contreforts, et nettement plus hautes que les murs (29 mètres au sommet du parapet), et s'accompagne, du côté de la cour intérieure, d'une cinquième tourelle, cylindrique également, maintenant décapitée, servant d'escalier en vis, dont la saillie extérieure repose encore en partie sur son encorbellement, à la hauteur du premier étage. Cet escalier a été complété au XIX^e siècle par un autre, intérieur lui aussi, le grand escalier à trois rampes droites qui relie directement les vestibules des deux étages, alors que l'étroit escalier à volée droite communiquant du premier étage au rez-de-chaussée (toujours par rapport à la cour, sur laquelle donnent les caves actuelles), à travers la voûte en berceau de la cave nord, avait été doublé, au XVII^e siècle sans doute, par l'escalier principal actuel, extérieur cette fois-ci, à volée droite longeant le mur du bâtiment, dont il a déjà été question. L'entrée principale du corps de logis devait donc s'ouvrir, à l'origine, au premier étage seulement, selon la vieille tradition défensive, reprise

avant 1431 au château Saint-Maire à Lausanne, qui offre par ailleurs presque le même type de bâtiment.

Tous les éléments anciens de la «maison forte» sont couronnés de mâchicoulis et couverts de toits en tuiles pour le bâtiment lui-même et de flèches à huit pans en briques, cimentées actuellement, pour les quatre tourelles d'angle, dont le commandement est très net malgré l'ample toiture; ces dernières conservent un chemin de ronde à l'air libre tout autour de la flèche, cas analogue à ceux, bien antérieurs, des donjons d'Orbe (du XIII^e siècle et du début du XIV^e) (fig. 48), de La Bâtiaz à Martigny (Valais) et peut-être de Langin en Chablais (Haute-Savoie), qui n'offrent bien sûr pas encore de mâchicoulis.⁹⁵ Au cas où il aurait existé des crénelages, ce qui paraîtrait normal, ils auraient été les seuls du château, avec ceux des fausses-braies, à n'être pas couverts.⁹⁶ Cette disposition du sommet des tours a permis, en 1673, de les qualifier joliment de «tours à fraizes»,⁹⁷ et elle est très rare, comme le notait déjà Alfred de Bougy en 1846.⁹⁸ Nous y reviendrons.⁹⁹

Quant à leur fonction défensive de flanquement immédiat, elle paraît bien peu commode hormis par les couronnements: les seules baies transformables en postes de tir et pouvant avoir eu quelque utilité militaire sont celles des tours regardant vers le «donjon», dont le champ s'étend au sud-ouest et au nord-ouest sur les terrasses des fausses-braies et sur les accès aux porte et poterne du château.

Les fausses-braies

De l'extérieur, le château lui-même semble établi comme sur une motte allongée, dédoublée autour du donjon. Au XV^e siècle, il était peut-être, mais pas forcément, entouré de fossés, dont les textes conservés ne font pourtant jamais mention, à l'encontre de ceux du Bourg.¹⁰⁰

En fait, l'ensemble des trois parties constitutives du château proprement dit s'enfonce plutôt derrière des terrasses à murs de soutènement hauts de 4 à 6 mètres, sans compter le parapet, dessinant tout autour de lui une sorte de grand rectangle aux angles coupés du côté du donjon (fig. 23). Ces terrasses sont appelées les «fausses-braies» en 1673 et 1674 et leurs murs portaient toujours un crénelage à la fin du XVII^e siècle, selon la solide iconographie disponible¹⁰¹ (fig. 2, 6 et 24); crénelage abattu avant 1780, puisqu'alors ces fausses-braies n'apparaissent effectivement plus que comme «terrasses»¹⁰² (fig. 25).

Le terre-plein de ces terrasses s'interrompt devant le passage menant à l'entrée principale du château, donc du côté de la «basse-cour»; ce passage est pris latéralement entre les deux murs soutenant le rempartement des fausses-braies et, à l'origine, dans l'axe de l'entrée, il était coupé par deux portes: sur les plans de 1780, on note encore, au niveau du mur des braies, une première porte, disparue depuis, précédant une petite «avant-cour», formant en fait une sorte de barbacane, et la porte principale qui, elle, subsiste, bien qu'élargie vers 1825¹⁰³ (fig. 25).

Dans la courtine opposée de la cour, vers l'angle sud-ouest, s'ouvre maintenant un *corridor souterrain*, qui traverse «en tunnel» ce terre-plein pour relier cette cour directement à l'extérieur. L'aspect actuel de l'ensemble, avec ses terrasses continues au sud, remonte aux modernisations du XVIII^e siècle (avant 1780), qui en firent des jardins d'agrément, et c'est sans doute alors que la bretèche de la poterne *extérieure*, coiffée d'un petit toit en pavillon, encore bien visible à la fin du XVII^e siècle, fut remplacée par un simple appui de ferronnerie Louis XV¹⁰⁴ (fig. 26).

Cette poterne à bretèche est à mettre en rapport avec les «pont et capite soit guaritte» cités en 1673 et 1674 entre les deux propriétés du château et appartenant encore à cette époque au possesseur du «donjon».¹⁰⁵ Cependant, les termes utilisés – il est question aussi de deux portes¹⁰⁶ – laissent penser que le passage n'était pas «en tunnel» comme maintenant, mais bien (à l'instar de l'«avant-cour» de la porte principale, dont il vient d'être question) en tranchée et entre deux murs, coupant donc les «fausses braies» et séparant nettement les deux parties du château. Ce qui n'est que logique du point de vue défensif, comme l'est aussi la hiérarchisation de ces fausses-braies, larges de 3 à 4 mètres autour du corps de logis, mais de 5.5 à 6 mètres, et un peu plus hautes, autour du «donjon». Selon ces mêmes textes du XVII^e siècle, un seul point de liaison – un pont, en bois à l'origine sans doute, et alors facilement amovible – assurait la communication entre ces deux parties des fausses-braies, au sud du château.

Ces terrasses appartenaient-elles déjà à la construction du XV^e siècle – éventuel vestige de la «motte» primitive, au moins partiellement – ou, ce qui paraît difficile à admettre, n'y avait-il alors que des lices basses sans terre-plein et li-

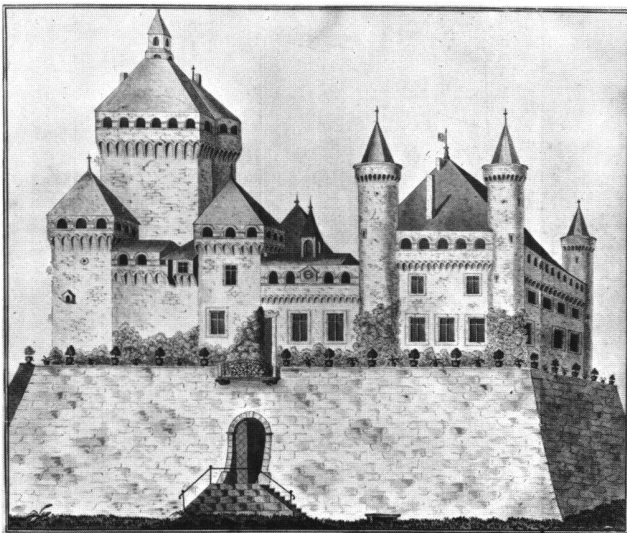


Fig. 27 Vue du château de Vufflens dans la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle: si les auteurs modernes occultent trop souvent les fausses-braies, les dessinateurs anciens sont parfois complètement obnubilés par elles!

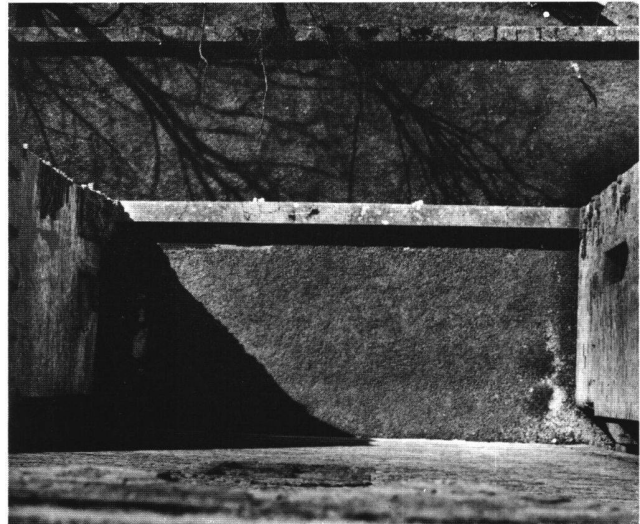


Fig. 28 Château de Vufflens. Vue plongeante sur la chemise du «réduit seigneurial» et sur le terre-plein des fausses-braies, prise depuis les mâchicoulis du donjon, du côté du Jura.

mitées par des braies? La question ne pourra être résolue péremptoirement que par des investigations archéologiques, mais elle est cruciale. Dans le premier cas, on aurait un exemple de fausses-braies utilisables par l'artillerie, très ancien pour notre région, le premier connu en fait pour un château, alors que le système apparaît déjà dans une ville, à Lutry, probablement avant même le début du XV^e siècle et y reste opérationnel jusqu'au XVIII^e siècle.¹⁰⁷ Dans l'autre cas, beaucoup plus habituel ici du XIII^e au XV^e siècle, il s'agirait de simples braies formant une enceinte basse extérieure, dont le meilleur exemple est à Chillon et qu'Henri de Colombier lui-même donnait en tâche à élever autour du bourg de Conthey, près de Sion, en 1417.¹⁰⁸

C'est, à notre avis, ce système imposant de terrasses qui fait parler, encore en 1490 et 1500, de «motte» à propos des deux parties du château («donjon» et «maison forte») et de «courtine soit passage» en 1513 à propos de la «maison forte», ce qui nous incite évidemment à nous rallier à la première solution.¹⁰⁹ D'ailleurs, aucun descendant d'Henri de Colombier n'eut le besoin ni les moyens de renforcer à tel point le château. En fait, pour le plus célèbre des seigneurs de Vufflens et l'un des meilleurs praticiens des guerres menées alors par la Savoie, l'heure était bien à l'artillerie à poudre, dans l'attaque comme dans la défense: nous savons notamment qu'en 1398–1399, il s'était déjà fait livrer, comme châtelain de Grasburg (Berne) pour Amédée VIII, deux petites bombardes et les comptes du «Capitaine du Piémont» indiquent par exemple, en 1409, l'utilisation de mines, de bombardes et même de la «grosse bombarde» du comte de Savoie au siège du château et de la ville de Poirino; c'est aussi dans le sens d'une défense par ou contre l'artillerie qu'il faut comprendre, pensons-nous, son inter-

vention d'«ingénieur» pour le renforcement très affirmé du château stratégique de Conthey lui-même en 1417.¹¹⁰

En fait, la conception défensive de Vufflens ne manque pas de rigueur: si la défense verticale est assurée par les couronnements à mâchicoulis systématiques, la défense horizontale – vu l'absence totale de meurtrières basses, cas rare auparavant – s'effectue essentiellement par les fausses-braies, obstacle de taille à la sape, à la mine et aux coups de l'artillerie des assaillants, et surtout position d'artillerie privilégiée des défenseurs, à l'avant-garde des solutions «remparées», des boulevards d'abord, comme ceux du château du Plessis-Bourré (1462/1472).¹¹¹

Il est nécessaire non seulement d'insister sur l'existence (fig. 27 et 28), mais aussi de souligner, pour l'histoire de l'architecture militaire, l'importance majeure des fausses-braies de Vufflens, qui ont été occultées par les historiens des monuments suisses depuis la publication, en 1935, d'un plan malencontreusement tronqué du château, sur lequel apparemment se sont fondées toutes les publications plus récentes, hormis celle de Louis Blondel (1952). C'est sans doute l'utilisation d'un tel «document» iconographique qui a conduit à de véritables contresens dans un ouvrage de base consacré à l'architecture profane en Suisse, en 1989 encore. On y lit cette description du château, proprement imaginaire et tout à fait impertinente: «Il n'y a ni d'enceinte proprement dite, ni de lice, ni de secteur avancé. Contrairement au type médiéval habituel, on ne distingue pas entre un ouvrage avancé et un bâtiment principal. A Vufflens, pour la première fois, des éléments représentatifs l'emportent sur des considérations purement défensives et fortifiées».¹¹³

Le château de Vufflens et ses sources

L'apport piémontais

C'est à cause du matériau utilisé, la brique, et de son emploi décoratif bien connu, dont l'origine ici ne laisse aucun doute, que le château d'Henri de Colombier passe, depuis plus d'un siècle, pour une œuvre italienne.

Cela redit, il convient maintenant, d'une part, de chercher à localiser la région ou les régions d'Italie d'où se sont exercées les influences principales sur Vufflens, et, d'autre part, d'étudier ses dispositions générales, ses structures et ses formes – en un mot son architecture – sous le critère même de l'italianité, mais également sous d'autres critères.

L'emploi de la brique

L'utilisation de la brique à Vufflens pose un problème qu'on n'a pas encore vraiment soulevé: cette utilisation ne serait-elle pas d'abord fonctionnelle?

A Vufflens, en effet, il ne s'agit apparemment pas d'un emploi seulement «décoratif» de la brique ni de celui d'un matériau léger, bien adapté au porte-à-faux des mâchicoulis, qui caractérisent en revanche les ouvrages défensifs où des couronnements de brique surmontent des murs, neufs ou anciens, en pierre quant à eux, du type de ceux qu'on trouve dans le haut Canavais (Montalto Dora), dans la vallée d'Aoste (Verrès), et surtout dans le Pays de Vaud (Lausanne, Le Châtelard, Oron, La Sarraz, Estavayer, Rolle, Nyon) et à Genève (tour Maîtresse). La brique convient alors aussi bien à des couronnements à mâchicoulis qu'à ceux à simples baies-crêneaux, beaucoup moins forts.¹¹⁴

A la réflexion, le choix de ce matériau à Vufflens même pourrait être, en premier lieu, défensif. En effet, on remarque que l'utilisation de la brique par Henri de Colombier pour toute la construction du château proprement dit (à l'exception des fausses-braies et des marches d'escalier) n'est pas encore l'effet d'une mode régionale, d'une quelconque imitation, ce qui en revanche pourrait être le cas de bien des exemples qui viennent d'être cités, puisque le nouveau château de Vufflens est non seulement le plus complet mais aussi le plus ancien des monuments construits en brique, nettement antérieur aux deux tours cylindriques du château de Cheneau à Estavayer (1436/1441), seuls autres édifices entièrement en brique alors en Suisse romande.¹¹⁵ Dans le cadre strictement régional, soulignons-le, le choix d'Henri de Colombier est donc tout à fait libre et neuf.

Ce choix n'a rien à voir non plus avec les édifices de brique des Alpes voisines, qu'on rencontrait bien avant déjà, aux XIII^e et XIV^e siècles, dans la contrée grenobloise,¹¹⁶ ni avec ceux, essentiellement civils, de Conflans en Savoie (la «Maison rouge» et le «Château rouge»), dont l'architecture même avait été empruntée au Piémont, à la fin du XIV^e siècle déjà, dit-on.¹¹⁷ A notre avis, c'est sa longue et profonde expérience de la guerre en Italie, essentiellement guerre de siège pour lui, qui a poussé Henri de Colombier à élire, pour des raisons d'abord techniques, la brique, matériau de construction non usuel dans un pays où tous les types de pierre abondent, et où, toutes proches de Vufflens, à Morges même, s'exploitaient de bonnes carrières de molasse.¹¹⁸

On pourrait reprendre sans doute, à propos de Vufflens, ce que Philippe Seydoux a dit récemment au sujet de l'un des principaux jalons de l'évolution des défenses castrales au XV^e siècle, datant de 1460 environ, le château de Rambures, en Picardie, où la brique n'est pas, comme en Flandres voisines, d'usage courant: «On peut dès lors penser que la brique n'a pas été employée à Rambures au hasard, mais pour sa remarquable résistance à l'éclatement. Elle est en cela bien supérieure à la pierre, si bien appareillée soit-elle; et c'est une des raisons qui conduiront à en généraliser l'usage dans les fortifications bastionnées à partir du XVI^e siècle».¹¹⁹

Effectivement, cette qualité défensive de la brique est expressément reconnue mais à la fin du XVI^e siècle dans notre région et près de la Côte vaudoise même: le chroniqueur

Simon Goulart rappelle qu'avant 1590, date de sa démolition par les Genevois, le château de la Bâtie-Beauregard, à Versoix (Genève), constituait pour les Savoyards «l'une de leurs plus fortes retraites, car ce château est de brique, où l'artillerie faisoit peu de dommage».¹²⁰

La différence essentielle entre, d'un côté, Rambures et Soncino (1473),¹²¹ son équivalent italien, beaucoup moins progressiste, et Vufflens d'un autre côté, à part leurs dimensions et leurs conceptions architecturales, est que, dans les deux premiers châteaux, le pied des murs échappe aux coups de l'artillerie, non en s'épaississant de fausses-braies, mais en s'enfonçant dans les fossés, ce qui, pour lors, après la «révolution du boulet métallique», vers 1450, représente la solution d'avenir.

L'aménagement défensif des couronnements et leur décor

L'aménagement défensif des courtines et des tours, de même que leur décor, rattachent également Vufflens au domaine italien. Avant d'en affiner l'analyse, répétons-en les caractéristiques principales: couronnement systématiquement à mâchicoulis, avec parapet reposant sur des consoles à arceaux et formant un mur directement couvert par la toiture, dès l'origine,¹²² exceptionnellement à faux-mâchicoulis (chemin de ronde des deux courtines de la cour du côté intérieur et tourelle d'entrée du «donjon»).

Les baies-créneaux à merlons fictifs

En fait, tout en brique comme les murs (sauf dans les fausses-braies), ces couronnements offrent une solution extrême par la présence non pas de vrais créneaux, mais bien de *baies-créneaux* – système hérité de l'Antiquité et bien connu d'ailleurs dans la région savoyarde depuis le XIII^e siècle.¹²³ Ces baies-créneaux n'interrompent pas, jusqu'à la corniche, l'exhaussement des murs du parapet, grâce à l'existence de véritables trumeaux à la place des merlons; mais, pour souligner visuellement la fonction défensive du dispositif, primordiale toujours, ces trumeaux prennent la forme de merlons fictifs à sommet bifide, soit à deux lèvres convexes, selon la tradition italienne dite «gibeline».¹²⁴ Ces baies constituent bien de vrais créneaux et non des fenêtres, puisqu'en règle générale, elles se fermaient de volets de sièges (ou de huchettes, dans la terminologie moderne), dont ne subsistent d'ordinaire, comme à Vufflens, que les crochets au bord des «merlons»¹²⁵ (fig. 29).

Constituant sans doute les plus anciens exemples avec mâchicoulis à arceaux de la Suisse romande, les parapets à baies-créneaux et merlons fictifs de Vufflens ne sont pas isolés dans la région lémanique: on en retrouve, mais seulement plus tard, aux châteaux de Saint-Maire à Lausanne (avant 1431),¹²⁶ du Châtelard à Montreux (vers 1440)¹²⁷ et de La Sarraz (avant 1475)¹²⁸ (fig. 30, 31 et 32), de même qu'à la tour Maîtresse à Genève (vers 1455)¹²⁹ (fig. 35). Ils n'ap-

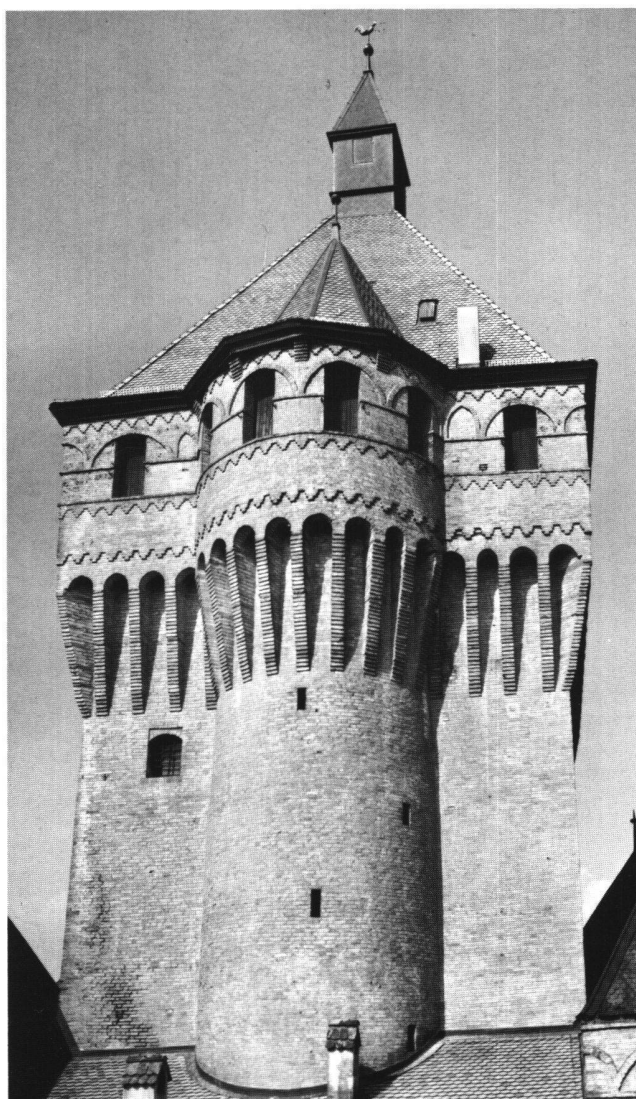


Fig. 29 Château de Vufflens. Le couronnement du donjon, avec ses crochets de «volets de sièges» de part et d'autre des baies-créneaux.

paraissent probablement pas au château de Verrès (vers 1390), dans la vallée d'Aoste, qui est pourtant l'une des sources des châteaux massifs ou maisons fortes de Vufflens, de Saint-Maire et du Châtelard.¹³⁰ Il faut ajouter qu'on les rencontre aussi, à la même époque, sans mâchicoulis cette fois-ci, à l'ancien Evêché de Lausanne (avant 1431)¹³¹ et au château du Rosey à Rolle¹³² (fig. 33a et 33b).

Si les merlons bifides sont très répandus en Italie et notamment dans le Piémont, il n'en va pas de même des baies-créneaux, connues surtout dans les provinces de Verceil et de Novare,¹³³ et encore moins des baies-créneaux alternant avec de pseudo-merlons bifides, qu'on rencontre pourtant, mais alors surtout dans l'actuel Piémont, dans les provinces de Turin (Barbiana, Strambino, Turin, Vigone, etc.), de

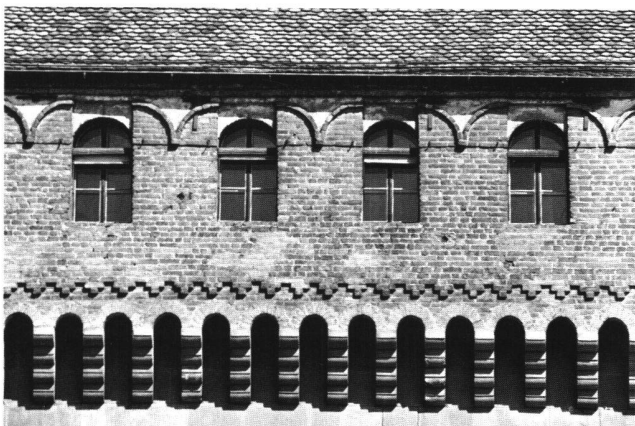


Fig. 30 Château Saint-Maire à Lausanne. Détail du couronnement (avant 1431).

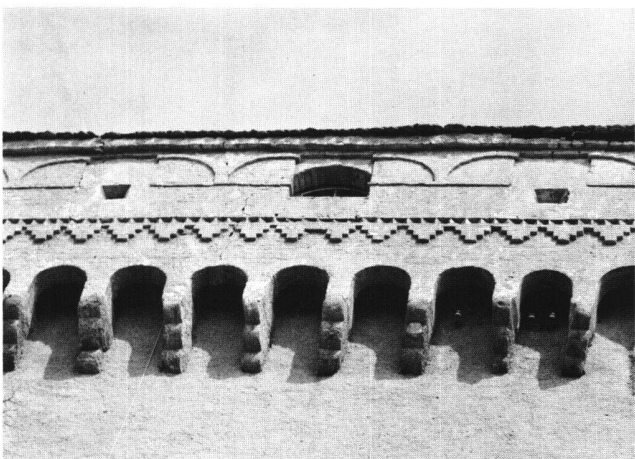


Fig. 31 Château du Châtelard à Montreux. Détail du couronnement (vers 1440).

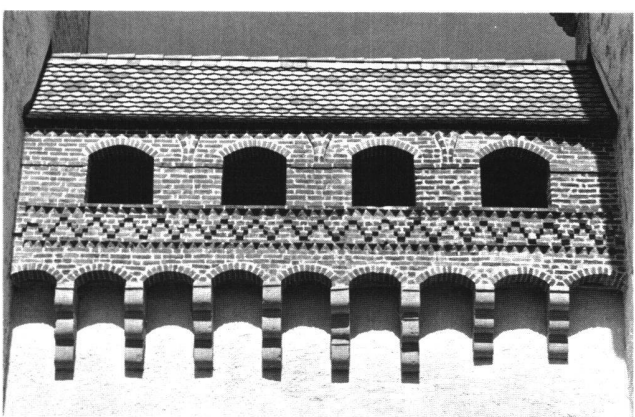


Fig. 32 Château de La Sarraz. Couronnement de l'entrée (avant 1475).

Cuneo (Revello, Roddi, Fossano, Serralunga d'Alba, etc.),¹³⁴ de Novare (Castellazzo Novarese, San Nazzaro Sesia) et de Verceil (Bastia à Balocco, Olcenengo, Sandigliano, etc.).

Leur nombre se réduit fortement lorsque ces baies-crèneaux accompagnées de merlons bifides fictifs surmontent des mâchicoulis. Ici, le groupe se restreint à une demi-douzaine de cas, tous situés, à notre connaissance, dans la basse province de Verceil (Buronzo; Rovasenda, après 1413; Quinto Vercellese, après 1427 (?); San Genuario, après 1422; Vettignè, vers 1420) (fig. 34), sauf un, plus tardif, dans la province de Novare, mais proche de la région de Verceil (Castellazzo Novarese, fin du XVe siècle) et un autre à Turin¹³⁵; c'est l'une des composantes essentielles de ce que Flavio Conti nomme une véritable «petite école de châteaux de la plaine verceilaise».¹³⁶

Dans ce cadre-là, le château de Vufflens offre toutefois une synthèse des baies-crèneaux et des pseudo-merlons bifides très particulière et probablement fort proche de la naissance de cette typologie, en joignant les deux lèvres divergentes du sommet de ces derniers par des arcs segmentaires continus, presque en plein cintre, qui servent directement de «couvertes» à la baie: fusion totale, élémentaire et, à notre connaissance, exceptionnelle.¹³⁷

Les mâchicoulis tout en brique

En ce qui concerne les mâchicoulis, sur arceaux à consoles, comme il se doit avec la brique, il faut rappeler, pour en souligner l'originalité dans la région, que le château de Vufflens, seul avec la tour Maîtresse de Genève, bien plus tardive (vers 1455)¹³⁸, adopte le système très italien, et exploitant lui aussi toutes les possibilités de la brique, des consoles longues de forme triangulaire, dites parfois, dans le cadre du Piémont, «à la novaraise» et dont l'origine remonterait justement à Bartolino da Novara vers 1385 au château de Ferrare¹³⁶ (fig. 29 et 35).

Si l'on prend la présence simultanée des baies-crèneaux à merlons bifides fictifs et des consoles longues comme élément de comparaison, on remarque que le groupe verceilais déjà cité offre exactement les mêmes cas de relation, à l'exception de Rovasenda.¹³⁹

Les *consoles* de Vufflens sont parfois renforcées par une, deux ou trois longues «lauzes» (ou petites dalles de pierre), épousant la forme même des briques,¹⁴⁰ ce qui n'est apparemment pas souvent le cas en Piémont. De plus, le système des supports dans les angles ne se rattache pas au plus commun utilisé dans l'architecture de brique du XV^e siècle, lequel assure le passage d'une face à l'autre par un étoffement des consoles en quart de pyramide renversée aux flancs parallèles aux murs (comme à Vettignè par exemple: fig. 34) – morphologie paradoxalement reprise à Estavayer malgré le type des consoles copiant, elles, celles de pierre. Il ressortit au type des consoles de pierre même, où le passage s'effectue au moyen d'une console oblique dirigée dans la diagonale de l'édifice, cas qui ne se retrouve guère en Pié-

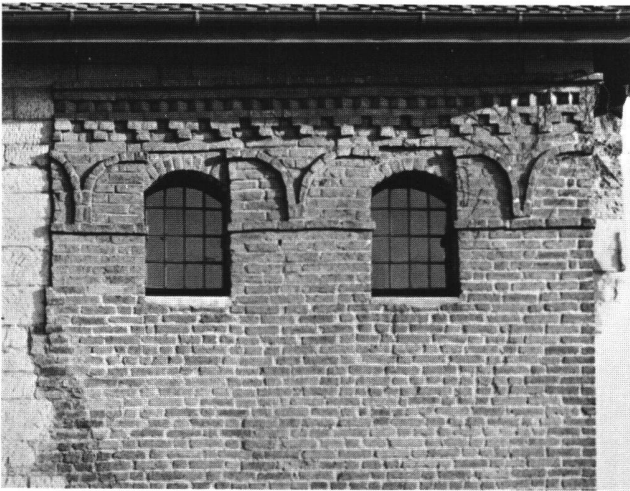


Fig. 33a Ancien Evêché à Lausanne. Couronnement de l'annexe (avant 1431).

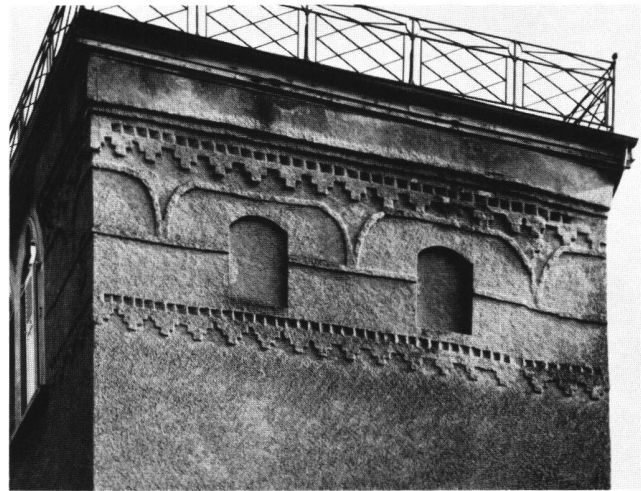


Fig. 33b Château du Rosey à Rolle. Couronnement de la grande tour.

mont,¹⁴¹ mais parfois ailleurs déjà auparavant, comme à Ferrare (1385) et à Mantoue (1395/1406), dans des ouvrages de Bartolino da Novara justement encore (fig. 41). A Vufflens, la finition du travail va jusqu'à exécuter, pour bien souligner l'angle qu'indiquent ces consoles, des briques en pointe, comme on en taille pour les mâchicoulis en pierre.

En comparant les couronnements des châteaux piémontais les mieux connus avec celui de Vufflens, on voit donc que ce dernier s'apparente surtout à la production castrale de la province de Verceil, région dont la conquête par la Savoie, commencée par le Biellais (Biella, 1379; etc.), continuée par la plaine (Cerrione, 1404; Vettignè, 1404; Gaglianico, 1404; Balocco; Rovasenda, 1413; etc.), s'achève par la cession de la « capitale » par les Visconti en 1427 (Rappolo, 1425; Sandigliano et Verrone, 1426; Verceil et Quinto Vercelese, 1427; etc.). Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'à cette conquête, Henri de Colombier, constructeur du premier château vaudois en brique, prit une part essentielle: il en tira manifestement de nombreuses leçons.

D'ailleurs, cette parenté ne contredit pas les seuls rapports stylistiques bien assurés par les textes concernant le Pays de Vaud avant le milieu du XV^e siècle, puisque Rovasenda et Buronzo, localités piémontaises dont le nom est lié à l'agrandissement du château de Cheneau à Estavayer par Humbert le Bâtard (1436/1441), demi-frère d'Amédée VIII, sont également au cœur de cette région. Mais sur le chantier staviacois, la main-d'œuvre est d'origine encore plus ouverte, puisqu'elle vient aussi de Chieri (Turin) et de Vigevano (Pavie, en Lombardie), villes qui, notons-le bien, sont tout de même, surtout la seconde, voisines de la région de Verceil.¹⁴²

Rappelons que l'œuvre majeure des comtes de Savoie en Piémont au XIV^e siècle, le château d'Ivrée, est déjà liée elle aussi à cette région, en tout cas dès 1381, par le seul maître qu'on en connaisse, Antoine Cognon, de Verceil justement.¹⁴³

Le décor de brique et la bichromie

En adoptant le système des baies-créneaux à pseudo-merlons bifides, les constructeurs de Vufflens et de la Suisse romande choisissent déjà un type de couronnement à la fois vraiment défensif et profondément ornemental. Le décor possible à peu de frais avec ce matériau souple qu'est la brique ne peut que l'enrichir, souvent même d'une manière surabondante. Comme nous l'avons déjà dit ailleurs,¹⁴⁴ ce type d'ornementation, non encore employé par Bartolino da Novara, est courant en Piémont et en Lombardie, à côté de l'utilisation d'éléments de brique spécialement moulés et parfois même figuratifs, totalement absents ici quant à eux,¹⁴⁵ mais, à l'exception de Rovasenda (Verceil), il n'est pratiquement jamais aussi abondant et aussi développé, à notre avis, qu'en Suisse romande. C'est certainement encore un effet de l'emprunt de ce matériau, de sa mise hors de son contexte naturel et hors de ce qu'on pourrait appeler une certaine réserve traditionnelle: les seigneurs vaudois notamment en rajoutent, densifiant cette ornementation non seulement pour le plaisir des yeux mais aussi pour étaler leur richesse et assurer leur prestige par la recherche d'un effet exotique et rare, sinon pour affirmer leur mouvance savoyarde.

Si les éléments de base, le *vocabulaire décoratif* de la brique non enrichie de motifs végétaux ou figuratifs, sont restreints, en revanche les possibilités de mélanges en sont nombreuses. Alliés aux inévitables cordons et encorbellements, ces éléments sont essentiellement les frises de dents de scie et de dents d'engrenage. Employés seuls, doublés ou multipliés ou, le plus souvent ici, en alliance: dents de scie successives en léger encorbellement ou dents d'engrenage superposées, dents d'engrenage sur dents de scie ou plus rarement l'inverse.¹⁴⁶

Vufflens n'utilise essentiellement que deux types de décor, qui ne sont pas, et de loin, les plus répandus dans la

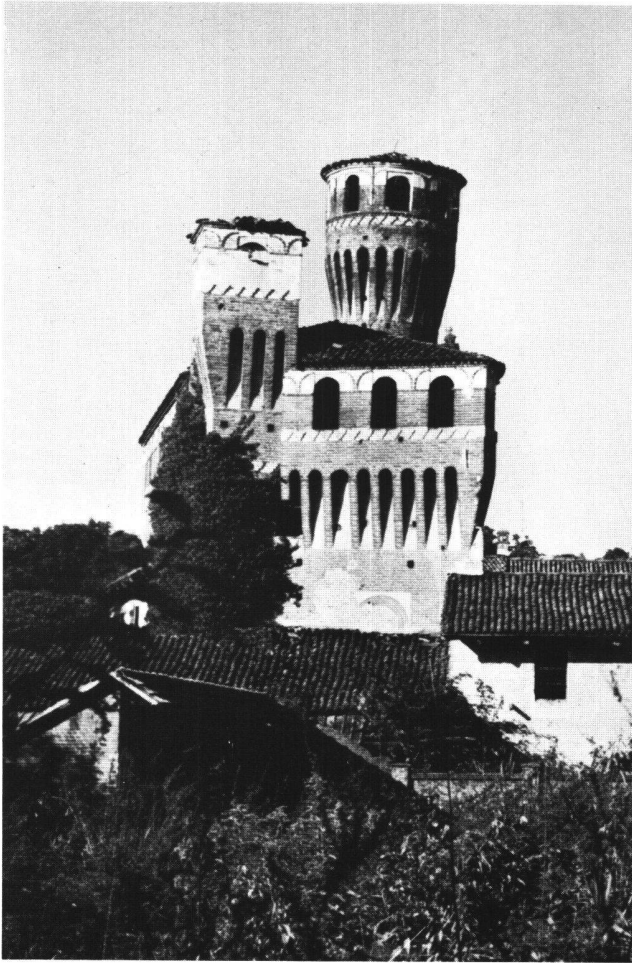


Fig. 34 Château de Vettignè (vers 1420), province de Verceil (Piémont).



Fig. 35 La tour Maîtresse à Genève, avec son couronnement de 1455 environ, au moment de sa démolition.

région: d'une part, les frises isolées à *dents de scie* dans le «château haut», sous la corniche du donjon,¹⁴⁷ et sous les baies-créneaux et au bas du parapet du couronnement de ce même donjon, des tours carrées du côté du Jura et des courtines du «réduit seigneurial»,¹⁴⁸ et, d'autre part, sur les parapets des mâchicoulis de la «maison forte», les frises de *dents d'engrenage* en six rangs directement superposés en quinconce – un motif unique apparemment, même dans le Piémont, à notre connaissance, et seulement amorcé à Payerne¹⁴⁹ (fig. 36 et 37).

A part cela, on note des traces de dents d'engrenage sur dents de scie, peut-être d'origine, apparaissant comme un repentir au-dessus des arceaux des anciens mâchicoulis de la chemise du «donjon», à l'ouest de la cour intérieure, et des rangées isolées de dents d'engrenage dans le couronnement de sa tourelle d'entrée, probablement remanié au XVI^e siècle.

L'appareil de brique et son décor intrinsèque étaient relevés par une *bichromie remarquable*, qu'on vient de

restaurer dans la cour du château, là où elle paraissait la mieux conservée¹⁵⁰ (fig. 38).

Cet effet de polychromie n'a rien que de très courant en Piémont, spécialement dans la région de Verceil, avec laquelle Vufflens entretient donc les rapports les plus étroits. Elle reste encore bien visible à Rovasenda, San Genuario, Vettignè (fig. 34), Quinto Vercellese, Sandigliano,¹⁵¹ Olcenengo, Balocco (Bastia), Valdengo,¹⁵² etc., mais aussi dans le Canavais voisin, à Montalto Dora et à Strambino,¹⁵³ par exemple; elle est plus rare ailleurs (Verzuolo,¹⁵⁴ Revello, Castellazzo Novarese, etc.) ou apparaît avec un autre type de décor architectural, archaïsant (province d'Asti). C'est du reste ce premier type coloré, avec des jeux très variés, qui a été repris par Alfredo d'Andrade dans son château de Pavone (dès 1885) et au Borgo medioevale de Turin (1884) pour évoquer les châteaux piémontais.¹⁵⁵

A Vufflens, les zones les mieux protégées de l'ancien épiderme de l'appareil de brique montrent encore non seulement les traces d'un blanchissage général, mais aussi celles

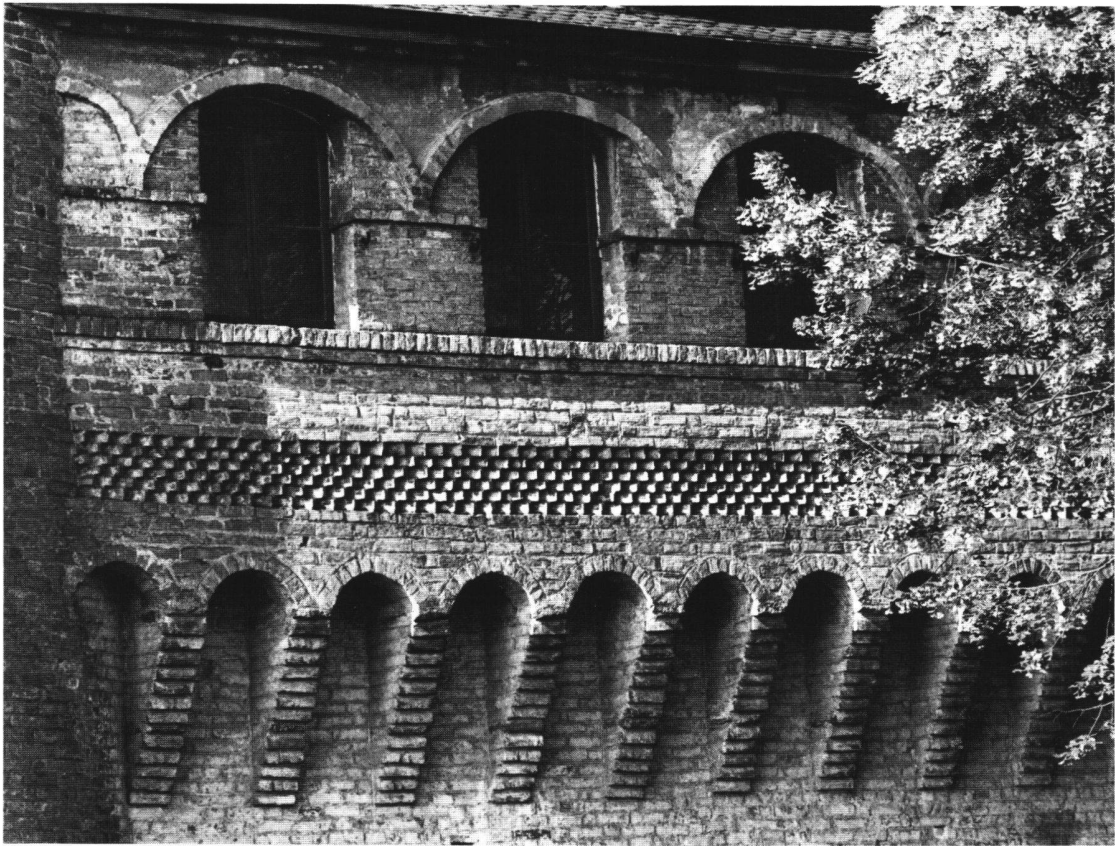


Fig. 36 Château de Vufflens. Décor de brique à six rangées de dents d'engrenage, dans le couronnement du corps de logis (côté nord).

du rehaut de certaines parties du décor par la couleur rouge (haut du donjon sur la face lac, etc.).

Cette décoration peinte a été recomposée pratiquement à l'identique en 1530/1544, après le réaménagement de la chemise du donjon et l'installation de fenêtres à croisée dans les parapets, comme le prouvent les larges vestiges subsistants – à faux-appareil, certains du XV^e siècle, d'autres du milieu du XVI^e – complétés depuis peu, nous l'avons déjà dit (fig. 38). Elle a dû être entretenue partiellement tout au long des siècles suivants; c'est en tout cas ce que constate Jacques-Louis Manget en 1825, tout en regrettant le mauvais état de l'intérieur du donjon: «Cette masse imposante de bâtiments n'a point l'effet d'une ruine, car ses murs reblanchis annoncent le soin avec lequel on l'a préservée de la dégradation».¹⁵⁶



Fig. 37 Cheminée disparue à Payerne, avec une, puis deux rangées de dents d'engrenage en haut, et dents d'engrenage en bas, sur dents de scie.

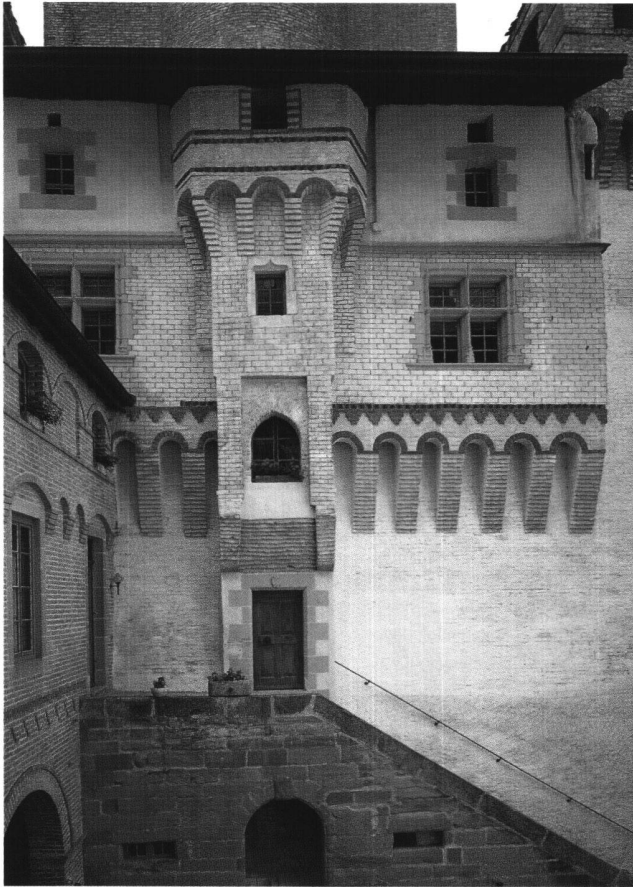


Fig. 38 Château de Vufflens. Polychromie restaurée de la chemise du «donjon» sur la cour intérieure.

Il faut dire que la brique utilisée sur la Côte vaudoise et à Vufflens en particulier a une teinte jaunâtre caractéristique, provenant de l'argile à disposition, et n'offre donc pas la coloration attribuée traditionnellement à la brique.¹⁵⁷ Mais même ailleurs, dans les zones régionales à brique rougeâtre, ce rehaut de la brique par le rouge et le blanc se retrouve ou se retrouvait, plus ou moins bien conservé et restauré, à Lausanne,¹⁵⁸ à Estavayer,¹⁵⁹ au Dézaley,¹⁶⁰ à Yverdon¹⁶¹ et surtout à Oron¹⁶² et à Pully¹⁶³ (fig. 39 et 40).

L'orthogonalité et l'imbrication

Il ne fait aucun doute que l'*orthogonalité* appuyée de l'ensemble – même si elle n'est pas toujours parfaite – est d'inspiration italienne, surtout quand elle s'accompagne de tours carrées.

En effet, la vieille tradition italienne, accusée encore au XIV^e siècle et dans la première moitié du XV^e et qui va per-

durir longtemps dans l'architecture résidentielle de type castral, est celle des châteaux quadrangulaires réguliers, cantonnés de tours carrées à plus ou moins fort commandement et à plus ou moins forte saillie.¹⁶⁴ C'est cette tradition que suivent les Visconti, longtemps aux prises avec la Savoie, dans leur grand état de la plaine padane, avec leurs constructions de prestige: Vigevano (1341 et 1345), Pavie (1360), Milan (1368), Lodi (vers 1370), Pandino (1379) – suivis parfois même par leurs successeurs, les Sforza, mais beaucoup plus tard, à Galliate (1476) et à Soncino (1473) notamment.¹⁶⁵ Du territoire des Visconti également vient le célèbre architecte Bartolino da Novara, qui édifie, loin au-delà, les châteaux du même type de Ferrare (1385), de Mantoue (1395-1406) (fig. 41), de Finale Emilia (1402) et peut-être de San Felice sul Panaro (1406), en leur adjoignant les mâchicoulis en usage alors.¹⁶⁶

En ce sens, Vufflens appartient bien, par les dispositions extérieures de son «donjon», à cette tradition, mais également tout autant par l'addition et l'imbrication d'éléments quadrangulaires, dont les correspondants italiens sont relativement nombreux (Sirmione, Spolète, Milan, Vérone même, etc.)¹⁶⁷ et n'ont pas de véritables équivalents en France alors.¹⁶⁸

Sans vouloir à tout prix en trouver le fameux «tracé directeur», on constate facilement à Vufflens que, même si l'exécution en est moins précise et beaucoup plus nuancée, le plan d'ensemble du «donjon» découle d'un jeu strictement géométrique mais élémentaire, tout comme à Verrès, voire à Vincennes ou plus tard à Chambord: ici, grosso modo dans un carré de 80 pieds de côté,¹⁶⁹ dont le module de base est la tour d'angle de 20 pieds sur 20, qui s'y

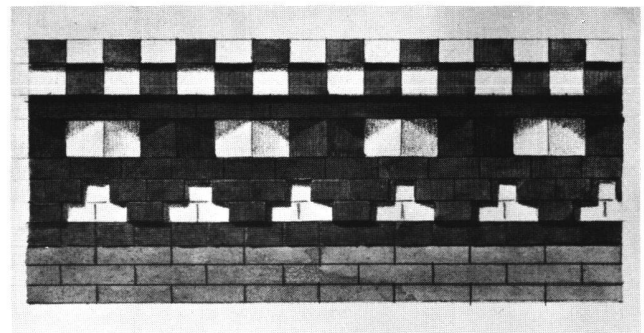


Fig. 39 «Prieuré» de Pully. Corniche de brique à décor bichrome, actuellement disparue, selon un relevé colorié attribuable à Jean-Daniel Blavignac.

retrouve seize fois, la surface couverte par les bâtiments représente la moitié de la surface totale, dont le donjon lui-même – la tour maîtresse – n'occupe en fait que le quart, mais c'est autant que les quatre tours qui le cantonnent.

En élévation, les différences s'accusent, puisque les hauteurs apparentes des tours sont proportionnées à leur em-

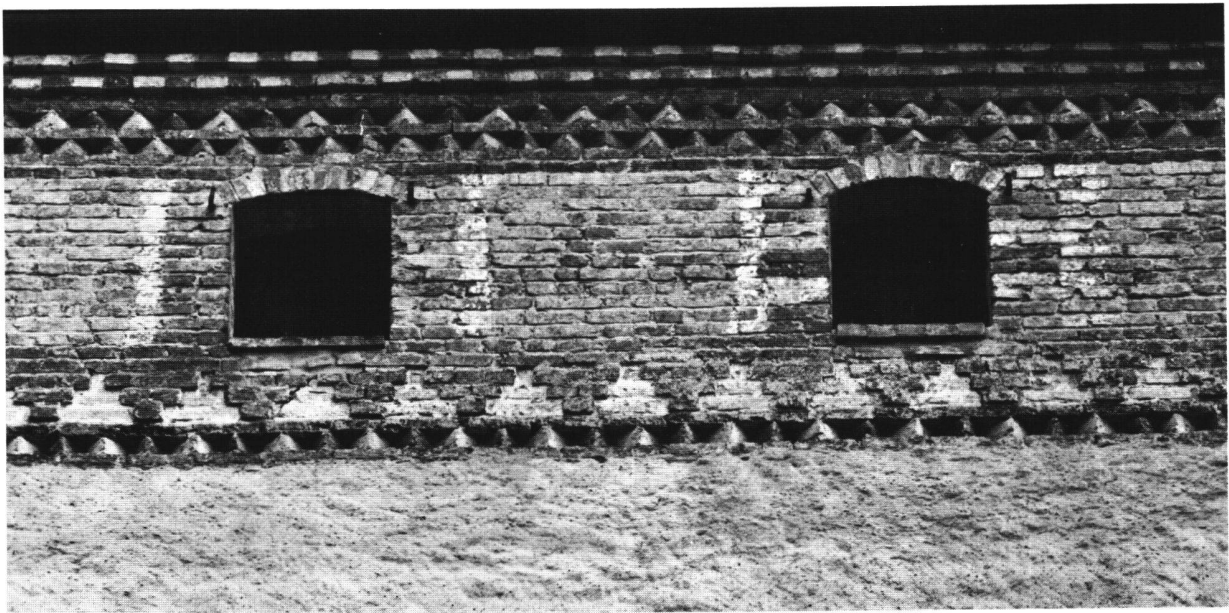


Fig. 40 Château d'Oron. Couronnement de brique à décor bichrome, du côté du Jura (3^e quart du XV^e siècle).

prise sur le sol – deux et demi à trois fois leur largeur dès les terrasses des fausses-braves – ce qui n'est pas du tout le cas, bien au contraire, dans le corps de logis.

Vufflens porte à son apogée, dans le domaine castral, ce que Carlo Perogalli a si heureusement nommé la «symétrie zénithale»¹⁷⁰ (fig. 50).

Autres éléments italiens

En ce qui concerne la *petite tour d'entrée* du «donjon», elle n'a, à notre connaissance, guère d'équivalents qu'en Italie, rares cependant, par exemple au château de Mantoue (1395-1406) (fig. 41) et à celui de Proh (Briona), en Piémont.¹⁷¹ Ce n'est certes pas une composante de l'architecture militaire française, plus fidèle aux doubles tours flanquant les entrées.

Dans la structure des *chemins de ronde* de Vufflens, dont une partie seulement conservent les traces des dispositions d'origine (tours basses du «donjon» et corps de logis),¹⁷² l'élément italien le plus évident, exceptionnel ici, est la présence d'une *cloison* intérieure, non pas mur parados ni mur porteur d'un second étage de couronnement, comme souvent en France,¹⁷³ mais mur soutenant la charpente, bien connu dans le Piémont et la Lombardie¹⁷⁴ (fig. 42).

Quant à la *bretèche de l'entrée principale*, marquée par une saillie du parapet-mur des mâchicoulis, c'est au système exceptionnel qui avait été adopté dans le Canavais, au château d'Ivrée (vers 1357/1370) encore, peut-être sous l'impulsion d'Antoine Cognon, de Verceil, et qui montre là une véritable bretèche greffée aux mâchicoulis,¹⁷⁵ qu'elle s'apparente le plus, à notre connaissance (fig. 44 et 45).

Parmi ces apports ultramontains, rappelons également l'existence, entre les différents types de portes et de baies, d'une petite porte *au tympan en plein cintre*, la porte principale de la grande tour, comme nous l'avons vu, du type archaïsant valdôtain et, probablement plus largement, piémontais¹⁷⁶ (fig. 43).

Terminons cette revue des critères de l'italianité de Vufflens par les *faux-mâchicoulis* à arceaux, absents ailleurs dans la région lémanique et dans la Suisse romande. Ils ont des précédents nombreux en Italie, moins sans doute dans la décoration archaïsante, à arcatures aveugles souvent superposées, des couronnements de la région d'Asti tout spécialement,¹⁷⁷ que dans une variante «plate» des parapets crénelés à encorbellement sur arceaux mais ne formant pas mâchicoulis, en faveur en Toscane et en Ombrie au Tre-



Fig. 41 Le château de Mantoue à tours carrées aux angles et tourelle saillante de l'une des entrées.

cento, notamment dans les «palais publics»¹⁷⁸; un reflet de 1343 s'en rencontre dans le domaine savoyard, mais sur le versant italien, au château d'Ussel (Aoste), considéré déjà en 1460 comme «à la mode ancienne».¹⁷⁹



Fig. 42 Château de Vufflens. La coursière de la tour sud-est du «donjon» avec le mur intérieur et le parapet à mâchicoulis.

L'origine des fausses-braies de Vufflens

La question la plus intéressante au point de vue de l'histoire de la fortification, mais aussi la plus difficile, est celle de l'origine des fausses-braies de Vufflens. Si elles sont bien primitives, comme nous le pensons, d'où Henri de Colombier a-t-il pu en tirer l'idée ou le modèle?

De la fortification des villes de la Suisse romande actuelle, où, à part autour du bourg de Lutry, elles n'appa-



Fig. 43 Château de Vufflens. La porte haute, entrée primitive du donjon, avant son démurage.

Apports en question

Dire, comme Bodo Ebhardt, que le château de Vufflens est une œuvre «tout à fait italienne» n'est juste qu'en apparence. En fait, cette affirmation mérite d'être fortement nuancée et une étude plus approfondie permet de déceler des apports différents de ceux de l'Italie et de se poser des questions, parfois sans réponse pour l'instant, pour certains autres.

raissent encore, même si c'est parfois déjà depuis le XIII^e siècle, que comme des braies – un simple mur d'enceinte extérieur?¹⁸⁰ Pas des châteaux réguliers «géométriques» en tout cas, puisque celui de Morges est le seul à avoir été ren-

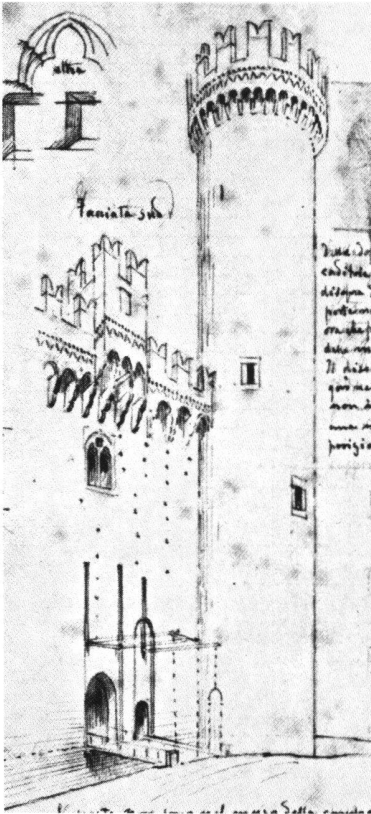


Fig. 44 Château d'Ivrée (Piémont). La bretèche de l'entrée principale greffée aux mâchicoulis, selon la restitution d'Alfredo d'Andrade.



Fig. 45 Château de Vufflens. La «bretèche» des mâchicoulis de la courtine nord de la cour, surmontant l'entrée principale.

forcé, dès la fin du XIV^e siècle, entièrement par des braies, mais non par des fausses-braies,¹⁸¹ et qu'à Yverdon, les braies du château, essentiellement sur les deux flancs tournés vers l'extérieur de la ville, ne devinrent des fausses-braies, selon l'acception moderne, qu'au début du XVI^e siècle apparemment.¹⁸²

Ou bien le constructeur de Vufflens a-t-il tiré cette idée d'une autre source ? Pour rester dans le contexte régional tout en regardant vers l'Italie, il faut se demander ce qu'il en était du château d'Ivrée, ouvrage crucial et direct des comtes de Savoie. Alors qu'on n'en voit ni au château de Turin ni à celui de Fossano, propriétés de la famille apanagée des Acaïe-Savoie, des braies sont effectivement construites à Ivree en même temps que les courtines, voire avant elles¹⁸³; rien n'indique pourtant, d'après tout ce que l'on en sait, que ce soient déjà des fausses-braies ni même qu'elles aient entouré complètement le château¹⁸⁴ (fig. 46). Le premier exemple monumental de ce genre de défense en Italie, au Castel Nuovo de Naples, presque entièrement reconstruit sous les Aragon, daterait d'ailleurs seulement du milieu du XV^e siècle.¹⁸⁵

Dans l'état de nos connaissances, cette question doit donc rester ouverte.

La question des tours cylindriques

Au XIV^e siècle et dans la première moitié du Quattrocento, la tradition militaire italienne se détourne, en règle générale, des tours rondes. Entre l'érection du Castello Ursino de Catane (1230/1250) et celle de la Rocca Pia de Tivoli (1461),¹⁸⁶ typique de la Renaissance, seules quelques zones de la péninsule, longtemps mal connues, recourent aux tours cylindriques: au XIV^e siècle, la région de Plaisance («Citadella Nuova», 1373; etc.)¹⁸⁷ et une partie du Piémont savoyard (Turin et Ivree)¹⁸⁸ (fig. 46), et, au XV^e siècle, probablement sous l'influence de ces antécédents voisins, quelques monuments de la province de Verceil.¹⁸⁹

Cet abandon de la tradition des tours rectangulaires a même poussé certains auteurs à reconnaître, à Ivree, un *apport français* direct.¹⁹⁰ C'est aller un peu vite en besogne, car la question paraît nettement plus complexe et même tout

simplement difficile à poser correctement dans l'état de nos connaissances. Essayons-le pourtant, au moins à titre d'hypothèse de travail.

Le château d'Ivrée, principal ouvrage des comtes de Savoie en Piémont, qui a influencé, notamment par ses tours, le château d'Estavayer (1435–1441),¹⁹¹ dans l'ancien Pays de Vaud savoyard, reste encore une fois, à notre avis, au centre du débat. Les tours cylindriques, en brique aussi, y apparaissent probablement vers 1360,¹⁹² au moins à l'état de projet. Elles représentent peut-être bien un stade évolué et normalisé de celles – à seize facettes – imitant les tours des portes romaines, partiellement sauvegardées, du Castello de Turin (Palazzo Madama), de 1317–1320 selon la nouvelle datation.¹⁹³ Elles rejoignent d'ailleurs ainsi la tradition, introduite par Pierre II en Savoie, des châteaux quadrangulaires à tours cylindriques dites «philippiennes» (selon la terminologie de Jean Mesqui, suivant donc la conception du domaine royal sous Philippe-Auguste), de l'architecture de pierre régionale des XIII^e et XIV^e siècles, dont les derniers exemples s'élèvent dans les environs de Genève (Saconnedelà-d'Arve, achevé en 1301, et Roillebot ou la Bâtie-Cholay, 1318),¹⁹⁴ ou même s'appuient carrément sur elle. Par Antoine Cognon, de Verceil, le seul maître d'œuvre attesté au château d'Ivrée d'ailleurs,¹⁹⁵ cette forme a pu s'imposer ici ou là dans la région de Verceil, mais, sauf à Quinto Vercelese (vers 1430/1450),¹⁹⁶ jamais sur un grand pied.

Le penchant pour les formes cylindriques et non carrées des tours est confirmé par l'évolution régionale du type de la *maison forte-château*, tel qu'on peut le voir, tout à fait complet, au corps de logis de Vufflens, sans doute sous la triple influence française, savoyarde et italienne.

«Cube» de pierre à couronnement de brique, Verrès (1390), dans la vallée d'Aoste, en offre une version massive – provenant peut-être, comme son fameux escalier, d'Italie centrale – qui passe au château Saint-Maire de Lausanne (1397-avant 1431) (fig. 47) et à celui du Châtelard sur Clarens (vers 1440),¹⁹⁷ non sans croiser au passage un apport français, arrivé directement celui-là notamment par le projet dessiné, déjà cité, d'une tour habitable (environ 25 mètres sur 19), munie de quatre tourelles d'angle – sans doute cylindriques – et de mâchicoulis et couverte d'une terrasse plate sur voûte, selon la mode royale, projet envoyé de Paris en 1386 à la comtesse de Savoie, Bonne de Bourbon, pour sa résidence de Ripaille, près de Thonon (Haute-Savoie); cette tour, entreprise mais non terminée,¹⁹⁸ devait ressembler plutôt au château Saint-Maire¹⁹⁹ (25 mètres sur 23 environ) (fig. 47) – avec tourelles d'angle en encorbellement, comme de nombreuses maisons fortes françaises – qu'à celui d'Aymaville (15 mètres sur 13), dans la vallée d'Aoste – avec vraies tours d'angle – dont la chronologie est malheureusement mal établie et fort discutée, mais de toute façon postérieure aux débuts du chantier d'Ivrée,²⁰⁰ qui l'a certainement influencé. Si, en plus de la sveltesse des tours, la «maison forte» de Vufflens conserve d'Ivrée les forts commandements, il emprunte au modèle royal, au donjon de Vincennes peut-être, le type archaïsant des tourelles, ser-



Fig. 46 Le château d'Ivrée (Piémont). Vue de l'ouest.

vant plus au renforcement ou au marquage des angles qu'au flanquement, ce qui ne sera pas le cas des nouvelles tours d'Estavayer, nettement détachées du château primitif.

Ces influences ne se contredisent pas mais se confortent pour faire pièce, à Vufflens même, au retour en force, dans le «donjon», des formes carrées, qui constituent encore à cette époque la vraie tradition italienne. Celle-ci n'y est donc pas seule.

Reste la question, non résolue pour l'instant, de l'origine des «tours à fraizes» et à flèche, type rare, comme on le pen-



Fig. 47 Le château Saint-Maire à Lausanne (avant 1431).

sait déjà au milieu du XIX^e siècle.²⁰¹ Ne faudrait-il pas, après en avoir rappelé l'aspect oriental que l'historien Louis Vullemain notait déjà alors, y lire un reflet des voyages d'Henri de Colombier à Venise et en Terre Sainte²⁰², plutôt que la modernisation, au moyen de mâchicoulis, d'une tradition

centesques, comme celles du palais d'Urbino (vers 1467?)²⁰⁵ et celles du château de Rivalta Trebbia (Piacenza) (1471?), d'inspiration plus filaretienne,²⁰⁶ Vufflens offre un jalon original de la typologie de ce genre de tours, puisqu'il n'y existe, entre la collerette des mâchicoulis et la flèche, ni tambour ni lanternon!

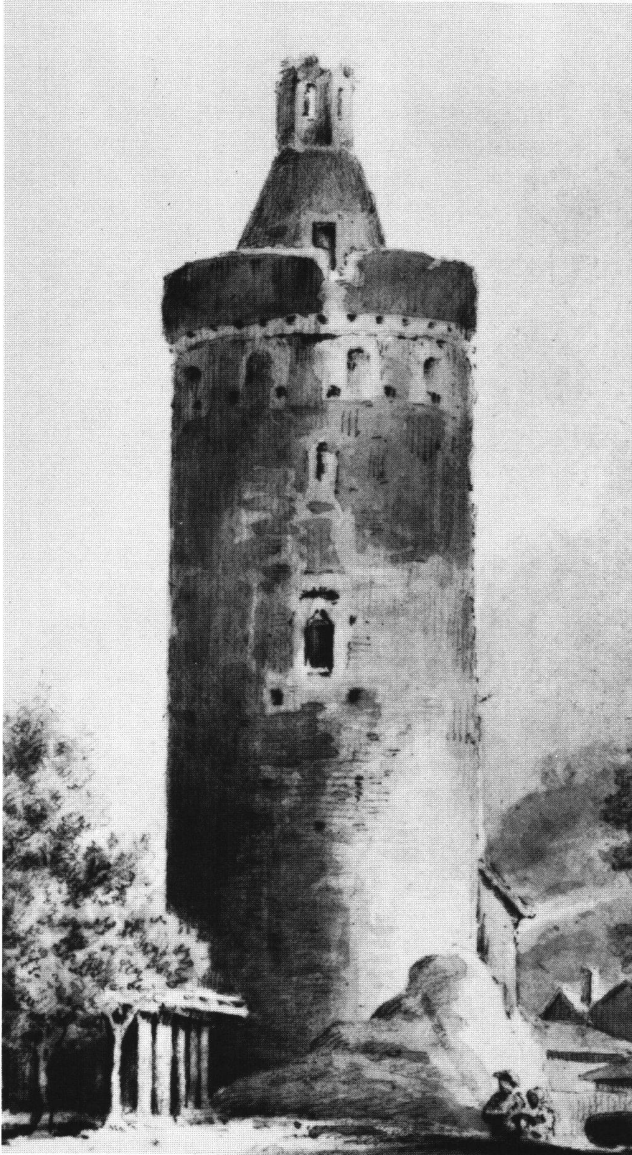


Fig. 48 Le donjon du château d'Orbe. Etat en 1820, avant la suppression du lanternon sur la flèche en pierre, selon une sépia de Samuel Naef.

régionale remontant au XIII^e et au début du XIV^e siècle et quand même bien peu répandue²⁰³ (fig. 48) ?

De toute façon, force est de constater qu'à côté des minarets des mosquées²⁰⁴ et des tours cylindriques quattro-

Le mélange des tours carrées et des tours rondes

Si le mélange des tours carrées et des tours rondes – de même époque – n'est pas rare dans la région, très sensible pour nous, de Verceil (Selve, Prarolo, Vettignè (fig. 34), Proh),²⁰⁷ mais distribué alors de manière assez arbitraire, on remarque qu'à Vufflens même, il se répartit très délibérément en parties presque égales, en deux séries bien distinctes et très fournies qui, paradoxalement, en accusent et en atténuent à la fois l'étrangeté.

D'un point de vue expressif, l'acuité des formes du « donjon », élément prioritairement militaire, semble s'opposer à la rondeur de celles du logis, malgré la présence de flèches acérées sur les tours de ce dernier.

La liaison de l'ensemble est donnée par le regroupement selon le schéma orthogonal à parties quadrangulaires additionnées, mais les élévations divergent, selon un rythme très étudié apparemment. A l'opposition carrés/ronds s'ajoute celle des volumes fortement contrastés du réduit défensif et de la maison forte servant de logis: un élément très élevé et quatre relativement bas d'un côté, contre un élément massif et trapu et quatre élancés de l'autre.²⁰⁸

Ce parti fut-il unitaire dans sa conception même et délibérément esthétique et même symbolique ? C'est ce que nous pouvons penser mais non affirmer. Seul importe pour nous maintenant le résultat, magnifique, d'autant plus qu'il est globalement bien conservé.

L'apport français

Un donjon « à la française »

Le donjon isolé ne faisant pas partie de l'attirail défensif de l'Italie des XIV^e et XV^e siècles, ni du reste, à la même époque, des habitudes de notre région, où l'on ne connaît plus que les grandes tours directement accolées aux résidences (château d'Etoy, sur la Côte vaudoise, non loin de Vufflens, par exemple),²⁰⁹ force est de chercher ailleurs.

C'est la France qui semble fournir le genre de monuments qui a pu servir de modèle, au moins lointain. D'abord, pour l'ampleur et la prégnance, le donjon du château royal de Vincennes, terminé en 1370, tour immense (52 mètres au-dessus du sol), bien défendue en même temps que résidence de luxe, qui est le « phare » le plus prestigieux du mouvement de retour au donjon habitable, type d'architecture délaissé par les rois depuis l'époque romane.²¹⁰

Il est probable que, même s'il n'a pas voulu ou pas pu installer, dans son donjon, une vraie résidence – c'est le fait de Philibert, son arrière-petit-fils – Henri de Colombier a été fort impressionné par cet exemple extrême et prestigieux, qu'il a certainement vu lors de ses voyages à Paris: il y avait en tout cas été envoyé en mission officielle en 1403.²¹¹ Cette ambition d'en imposer par l'ampleur de la grande tour – d'ailleurs reprise par les conquérants bernois lors de la rénovation de leur château d'Aigle vers 1482–1488²¹² – n'explique pourtant pas la forme qu'a prise le vaste «donjon» de Vufflens ni surtout les rapports étroits qui unissent ses tours d'angle et sa tour maîtresse.

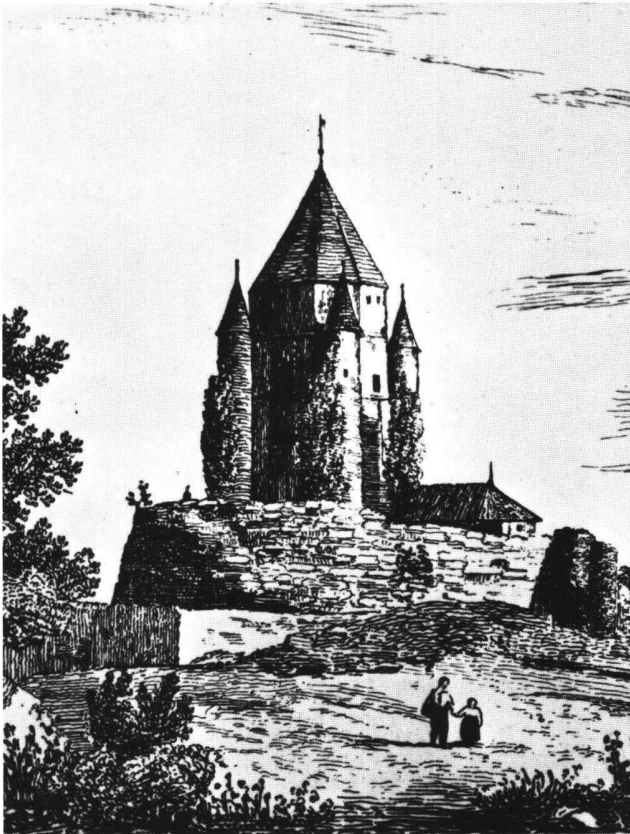


Fig. 49 Le donjon de Provins (Ile-de-France), selon une ancienne gravure de Fleury.

Pourrait-on trouver une sorte de modèle, au moins volumétrique et pas forcément fonctionnel, à cette composition apparemment originale dans l'histoire de la fortification? Le seul monument que nous ayons repéré pour l'instant sur cette piste offre trop de divergences pour avoir été imité servilement, mais il faut dire que, dans son état actuel, à savoir sans sa gaine extérieure, disparue on ne sait quand, il n'est pas, vu de l'extérieur, tout à fait étranger au

château vaudois: c'est le fameux donjon de Provins, du XII^e siècle, en fait une tour-prison aux dispositions très particulières.²¹³ Ce qui rapproche Provins – surtout dans son aspect d'aujourd'hui – et Vufflens, c'est l'échelonnement pyramidal des commandements et le rapport intime qu'entretiennent la grande tour et les tours qui la cantonnent. La transformation de la chemise inférieure de Provins en une sorte de fausse-braie en 1433 n'a fait qu'accentuer ce rapprochement (fig. 49 et 50).

L'ambition ostentatoire d'Henri de Colombier, déjà fouettée par l'exemple royal, aurait donc pu trouver à Provins, non loin de Paris aussi, une formule tout à fait adaptée à la position du château de Vufflens et au maintien du principe de la motte. Le rapport que nous établissons n'est pourtant qu'une hypothèse de travail, que seule la rareté du type adopté au «donjon» de Vufflens peut autoriser: la question demeure de toute façon ouverte.

Des fenêtres «à la française»

Si les quelques petites baies de brique montrent encore leurs formes diverses (jours en mitres, en plein cintre, en arc surbaissé et à tympan en arc brisé, etc.), bien peu de vestiges nous renseignent sur ce qu'étaient à l'origine les grandes fenêtres civiles des deux parties du château, presque toutes ayant été refaites, dans le «donjon», à l'époque de Philibert de Colombier, et, dans le corps de logis, au moins aux XVII^e et XVIII^e siècles.²¹⁴

Une fenêtre, apparemment en place, au sud de la cuisine du donjon,²¹⁵ et la moitié d'une autre, murée, à l'étage du corps de logis, du côté du Bourg, donnent pourtant une bonne idée du type de baie adopté sans doute systématiquement pour l'éclairage du château (fig. 51 et 52).

C'est un type rare, mariant la pierre et la brique, selon la fonction de chaque élément, dans une forme qui n'est pas, a priori, adaptée au matériau de base. Cette forme est celle, française, de la grande baie rectangulaire à croisée, utilisée dès le XIII^e siècle dans l'ancienne Savoie,²¹⁶ mais les piédroits sont en brique, simples arrêts de mur, alors que linteau et croisée, à forte portée, ainsi que tablette sont en pierre jaune (calcaire du Jura ou du Mormont).

Ce mélange de la pierre et de la brique se rencontre – mais avec l'encadrement entièrement en pierre – même en Bresse, pays de brique dépendant alors également en bonne partie du duché de Savoie, et dans toute la plaine de la Saône (exemples à Bourg-en-Bresse, à Auxonne, etc.).²¹⁷ C'est cette solution d'ailleurs qui a été adoptée pour le premier hôtel de ville de la Palud à Lausanne, construit pourtant aussi par des Piémontais, mais seulement vers 1454-1458.²¹⁸

Si les fenêtres à croisée françaises ne sont point inconnues en Piémont, au moins sporadiquement, du marquisat de Saluces²¹⁹ aux provinces de Verceil²²⁰ et de Novare,²²¹ en passant par Turin,²²² Avigliana²²³ et Chieri,²²⁴ bien que beaucoup moins nombreuses que les baies en arc brisé



Fig. 50 Le château de Vufflens, vue de l'ouest «non classique», avec la mise en évidence du «donjon» et des terre-plein.

(«monofores», «bifores», etc.), qui y apparaissent systématiquement, elles sont toujours construites, à notre connaissance, en brique seulement, qu'elles soient traitées à motifs décoratifs ou à simples moulures.

Le cas hybride de celles de Vufflens reste, pour l'instant, unique et s'avère probablement même le premier ou l'un

pourtant autorisée, d'Albert Naef, en 1898: «Le château est plutôt un «château de parade», un palais plutôt qu'un château-fort. L'apparence est formidable, mais c'est un merveilleux «décor», une résidence presque princière».²²⁶

En fait, au contraire, jamais château régional n'a poussé aussi loin la hiérarchisation des parties et le souci de la dé-



Fig. 51 Château de Vufflens. La fenêtre sud de la «cuisine» du donjon.



Fig. 52 Château de Vufflens. La fenêtre du XV^e siècle, coupée et murée, au deuxième étage du corps de logis, du côté du Bourg.

des premiers exemples «piémontais» de ce type de baies, mais, fondamentalement, c'est aussi une exception à l'italianité du château.

Une vraie forteresse, symbole du pouvoir

Il est tout à fait déplacé, ainsi qu'on le fait trop souvent, de qualifier le «joli château» de Vufflens (comme on le disait déjà au XVI^e siècle, mais après les embellissements de Philibert de Colombier) de «château d'apparat» uniquement, voire de monument pour Disneyland ou de «château de conte de fées».²²⁵ Le glissement s'esquisse sous la plume,

fense en profondeur et en élévation, recueillant les avantages des solutions éprouvées, aussi sur le plan régional («adextrement», commandements successifs avec haut donjon constituant le pivot permanent de la défense), et assimilant les meilleurs perfectionnements défensifs «modernes» (système concentrique massé, défense verticale par les mâchicoulis et horizontale par les fausses-braies), combinaison pragmatique, sous les dehors d'une rigueur toute géométrique, trompeusement abstraite, bien dans la veine d'un constructeur expert dans l'art de la guerre dans la péninsule, comme peu d'autres alors dans toute la région.

Sa malchance historique, c'est d'avoir été conçu à un moment où l'évolution de la poliorcétique, celle de l'artillerie

à poudre tout spécialement, s'accélérait et allait prendre enfin, au milieu du XV^e siècle, une redoutable efficacité. Une partie de son système défensif – son élévation hautaine tout particulièrement, essentielle pour le symbole, mais dangereuse pour la défense dès lors – devint caduque presque aussitôt qu'il fut achevé, comme bien d'autres d'ailleurs, encore qu'on puisse trouver, dans son implantation systématique à l'abri de hautes terrasses-lices, c'est-à-dire de fausses-braies (si elles sont bien contemporaines de la construction, comme nous le croyons), une prémonition des solutions de défense «remparées» que devaient offrir les meilleures enceintes castrales modernes.

Replacer le château de Vufflens dans son contexte chronologique strict et le restituer dans son état original permettent seuls de juger de sa force, avec ses impressionnantes fausses-braies crénelées, totalisant un développement de 186 mètres environ, et son enceinte principale d'un développement approximatif de 160 mètres, haute de 13 mètres au minimum du sol de la cour intérieure à la corniche du couronnement de la chemise du donjon, garnie de huit tours vers l'extérieur – soit l'axe d'une tour tous les vingt mètres ou, en d'autres termes, environ 65 mètres de tours pour 90 mètres de murs donnant à l'extérieur – enceinte pratiquement entièrement munie, comme les tours, de mâchicoulis²²⁷ et dominée un peu en retrait par le puissant donjon.

Rappelons aussi que, selon les meilleures conceptions défensives, qu'on rencontrait exceptionnellement aux XIV^e et XV^e siècles en Savoie (Miolans), c'est le château-réduit – le «donjon» – qui commande directement les accès à la cour intérieure, ne formant guère plus qu'un fossé ici, par le moyen des coursières des hauts murs latéraux, inatteignables depuis le corps de logis.

C'est donc tout autant une véritable forteresse qu'une résidence de prestige que révèle, après analyse, le château de Vufflens, et non cette «pièce montée», de simple appareil, à laquelle ont pensé trop d'historiens peu au courant des développements de l'architecture militaire régionale du Moyen Âge et des possibilités de l'artillerie de l'époque.

Avec lui, nous avons bien affaire au *chef-d'œuvre* de l'architecture militaire romande de la fin du gothique et à celui de l'architecture de brique régionale, voire, à notre avis, à celui de l'architecture piémontaise elle-même, dans sa version verceilaise. Dans la mesure, bien sûr, où il reste piémontais, car ce qui fait aussi sa particularité, c'est que, puisant à plusieurs sources, il compose un ensemble tout à fait original, malgré l'apparente dominante italienne, sur lequel l'empreinte du maître de l'ouvrage Henri de Colombier, qui est quelque peu aussi «ingénieur militaire»,²²⁸ est sans doute aussi forte que celle de ses maîtres d'œuvre, les tuiliers-carroliers et maçons «lombards».

ABREVIATIONS (sauf usuelles) et SIGLES

AC	Archives communales	c.	Comptes
ACV	Archives cantonales vaudoises	cad.	Cadastre
AET	Archives d'Etat de Turin	MAH	Monuments d'art et d'histoire
AMH	Archives des Monuments historiques vaudois (ACV)	MDG	Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
bât.	Bâtiments	rec.	Reconnaisances féodales
BCUD	Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny	RHV	Revue historique vaudoise
BHV	Bibliothèque historique vaudoise		

NOTES

- ¹ ACV, P château de Vuflens, n° 3007, «Grosse de reconnaissances... rière Vuflens le Château... stipulée en 1783 par Egrèze Alexandre-François-Louis Wagnon de L'Isle», fol. 1, Préface.
- ² ALFRED DE BOUGY, *Le tour du Léman*, Paris 1846, p. 77.
- ³ JOHANN RUDOLF RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zurich 1876, p. 436: «nächst Chillon als die bemerkenswertheste aller schweizerischen Burgen».
- ⁴ WERNER MEYER, *Châteaux forts de Suisse*, Ex-Libris, Lausanne, s.d. (traduction du texte allemand de 1978), p. 162; *Châteaux forts de Suisse*, vol. IV, Silva, Zurich 1981, p. 69.
- ⁵ FRANÇOIS FOREL, *Notes sur le château de Vuflens*, manuscrit de 1873 (aimablement communiqué par Monsieur le pasteur François Forel, à Chigny), p. 11.
- ⁶ BODO EBHARDT, *Die Burgen Italiens, Oberitalien*, II, Berlin 1910, p. 63, p. 78 et fig. 305 (dessin de 1905). – ALBERT NAEF, *Tableau sommaire des Antiquités du canton de Vaud*, tiré à part du *Congrès archéologique de France, Mâcon 1899*, Lausanne 1901, pp. 20–21; à propos de Vuflens même, Naef affirmait en 1898: «Tout cet ensemble trahit une influence du Nord de l'Italie, et a été certainement construit par un architecte italien de l'ancienne Savoie» (ACV, AMH, A 184/1 [A 13863/1]).
- ⁷ Sur lesquelles, voir pour l'instant: MARCEL GRANDJEAN, *L'architecture de brique piémontaise*, dans: La Maison de Savoie dans le Pays de Vaud, catalogue de l'exposition du Musée historique de Lausanne, 1990, pp. 176–178. – MARCEL GRANDJEAN, *L'architecture de brique «genevoise» au XV^e siècle*, dans: Nos monuments d'art et d'histoire, 1985, pp. 326–336, et n. suivante.
- ⁸ MARCEL GRANDJEAN, *Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise: l'œuvre d'Humbert le Bâtard au château de Cheneau à Estavayer (1433–1443)*, dans: La Maison de Savoie et le Pays de Vaud, BHV 97, Lausanne 1989, pp. 163–180.
- ⁹ ALBERT BURCKHARDT, *Das Schloss Vuflens* (= Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, XXI), Zurich 1882, pp. 61–84 et pl. I–IV (dessins de Louis Meyer).
- ¹⁰ Cf. p. 108.
- ¹¹ ACV, C VII a/100, Romainmôtier, 1108: *ad mensuram castelli de Wolfpens*.
- ¹² ACV, Ac 3, registre d'hommages, 41 v.; MDR, XIX, 1862, pp. 557–558, texte annexe n°9; ALFRED MILLIOUD, *Le seigneur de Vuflens et la ville de Morges, 1286–1296*, Lausanne 1898, pp. 8–9. – La discussion entre le duc de Savoie et l'évêque de Lausanne à propos de l'hommage de la «motte» de Vuflens n'était pas totalement éteinte en 1490: ACV, Dg 127, 176, 15 sept. 1490. – Voir aussi *infra*, n. 14.
- ¹³ EUGÈNE MOTTAZ dir., *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, II, Lausanne 1921, pp. 812–815. – JOHANN RUDOLF RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zurich 1876, pp. 435–438, fig. – ALBERT BURCKHARDT (cf. note 9), pp. 61–84, fig. – JULIUS NAEHER, *Die Schlösser, Burgen und Klöster der romanischen Schweiz*, Karlsruhe 1885, Pl. 1. – VICTOR-HENRI BOURGEOIS, *Les châteaux historiques du canton de Vaud*, II, Bâle 1935, pp. 87–92, fig. – LOUIS BLONDEL, *Le château de Vuflens*, dans: Congrès archéologique de France, 1952, Suisse romande, Paris 1953, pp. 143–150.
- ¹⁴ ACV, Ac 3, 41 v., sous l'évêque Roger (1178–1212); MDR, XIX, 1862, pp. 557–558. – MARC CHAPPUIS, *Recherches sur les institutions politiques du Pays de Vaud du XI^e au XIII^e siècle*, BHV 2, Lausanne 1940, p. 153, n. 4: *Totum alodium suum quod habebant circa Rodanum, sive in castro de Wolfpens tam in plano quam in popia sive in tota castellania*; p. 154; p. 161 (mal interprété dans les dictionnaires de P. MARTIGNIER et A. DE CROUSAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne 1867, p. 941, et d'EUGÈNE MOTTAZ, [cf. note 13], p. 813).
- ¹⁵ LOUIS BLONDEL (cf. note 13), p. 145. Mais pas forcément tout à fait la même implantation.
- ¹⁶ OLIVIER DESSEMONTET, *La seigneurie de Belmont au Pays de Vaud*, BHV 17, Lausanne 1955, pp. 165–181: ce chapitre reste la meilleure introduction à ce type de château.
- ¹⁷ ALFRED MILLIOUD (cf. note 12), p. 7, 1296: «Item Johannes lathomus de Vuflens... Cum Johanne lathomo...»
- ¹⁸ ACV, C XV/21/1, «Répertoire des titres et documents de la Terre et Seigneurie de Montricher», n° 7/65, 6 août 1379: Pierre de Montricher, seigneur de Montricher, reconnaît *domum suam sitam apud Woufflens lu Chastel infra Burgum*; Amédée VIII – Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383–1451), BHV 103, Lausanne 1992, p. 313, 28 juin 1393: *in burgo de Voufflens ante hostium stabuli castri de Voufflens*; ACV, Ab 2, 1403, 231 v.: *domus sita in burgo de Vuflens iuxta fossalia dicti burgi ex lacu*; ACV, C XVI/56/14, 17 nov. 1435, copie moderne d'une traduction des AC Apples: «Le château ou fort de Vuflens le Château avec le Bourg, village et hommes dudit lieu»; ACV, Fg 30, rec. 1500, 483: *bastimenta dicti burgi*; P château de Vuflens, n° 3004, «Plans de vérification du commissaire Grenier pour la rénovation de Wufflens, 1680», fol. 5; ACV, GB 161 a, plans cad. de Chigny et Vuflens 1780, fol. 1, et GB 186, plans cad. de Vuflens-le-Château 1842–1846, fol. 1–2. – Ce bourg n'apparaît pas dans la liste dressée par HEKTOR AMMAN, *Über das Waadtländische Stadtwesen im Mittelalter und über landschaftliches Stadtwesen im Allgemeinen*, dans: Revue suisse d'Histoire, 1954, pp. 1–87. – Sur le «marché du Bourg de Vuflens», qui n'existe plus alors, voir ACV, P chât. Vuflens, n° 3007, Grosse Wagnon, 1783, fol. 91; n° 3002, rec. 1631–1633, 7v.; n° 3003, copie, non fol. Il s'agit probablement des *recredenciis marchiarum ipsum castrum spectantibus et pertinentibus* qui appartiennent aux coseigneurs en 1500 (ACV, Fg 30, rec. Morges 1500, 474 et 488 v.) et des *obventionum macelli de Vuflens castro* qu'ils se partagent encore en 1513 (ACV, C XVI/56/10). – Nous publierons ailleurs nos recherches encore en cours sur l'histoire du développement du bourg de Vuflens.
- ¹⁹ Cette tradition est déjà refusée par le commissaire Wagnon en 1783, pour une hypothèse tout aussi fautive du reste: «Cette

- ignorance a donné lieu à l'opinion vulgaire, qui l'attribue à la reine Berthe; et des historiens en ont fait honneur aux Goths, quoique sa construction annonce plutôt un ouvrage des romains» (cf. note 1).
- ²⁰ Je dois à l'amabilité de Daniel de Raemy, historien des monuments, les compléments à la biographie d'Henri de Colombier trouvés aux Archives d'Etat de Turin (AET), et je remercie Philippe Broillet d'avoir bien voulu relire les pages consacrées ici à l'histoire du château. – Sur ce personnage, voir spécialement MAX BRUCHET, *Le château de Ripaille*, Paris 1907, pp. 96–97 et 380–382. – MAXIME REYMOND, *Un gentilhomme vaudois du XV^e siècle*, dans: RHV, 1914, pp. 199–200. – COSTA DE BEAUREGARD, *Souvenirs du règne d'Amédée VIII, premier duc de Savoie*, Tours 1853, spécialement pp. 304–305; et tout récemment un article qui éclaire plus d'un point de cette prestigieuse carrière: JEAN-DANIEL MOREROD, *Les dispositions patrimoniales et funéraires d'un compagnon de Ripaille, Henri de Colombier*, dans: Amédée VIII – Félix V (cf. note 18), pp. 279–297.
- ²¹ Ce ne fut pas une petite affaire, puisqu'elle entraîna l'interdiction des guerres privées entre seigneurs bannerets: cf. DENIS TAPPY, *Amédée VIII et les coutumes vaudoises: l'abrogation de la «mauvaise coutume» du droit de guerre privée*, dans: Amédée VIII – Félix V (cf. note 18), spécialement pp. 301–306 et annexe 1. La ville de Nyon même fit demander à Morges s'il fallait faire une chevauchée à Vufflens: AC Nyon, Fin. A 1, comptes de la ville 1392–1393, 177 v.
- ²² EMILE KÜPFER, *Morges dans le passé*, I, Lausanne 1941, p. 203, Annexe III; ACV, C XVI/56/7, seigneurs de Colombier, 8 jan. 1404 n. st.; P chât. Vufflens, n°552 a, 1404; C XX/70/1, Pampigny, 23 avril 1422; DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. Trésorerie générale 1406/1407.
- ²³ MAX BRUCHET (cf. note 20), Preuve XXXII, p. 381.
- ²⁴ DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. Trésorerie générale 1406–1407: *Henrico de Columberio scutiffero domini pro munitione et garnisone castrorum domini Pedemontium Canapicii et Vercellesii*, 300 fl. pp.
- ²⁵ FERDINANDO GABOTTO, *Documenti inediti sulla storia del Piemonte*, dans: Miscellanea di Storia italiana, III/III (XXXIV), Turin 1897, p. 220 (108), 1405–1407: *Henrico de Columberio, potestatem habens pro domino ultramontes*; p. 227 (115), 1408; p. 231 (119), 1409; p. 232 (120), 1409: *Henrico de Columberio eius (domini) locumtenenti in partibus Pedemontium*; p. 239 (127), 1411; p. 249 (137), 1411; p. 255 (143), 1412. – Pour le titre de *capitaneus Pedemontium*, voir surtout MAX BRUCHET (cf. note 20), Preuves XXXII, p. 381 (dès 1413) et ACV, IB lay. 265, ad n° 59, 16 juin 1422, acte passé par Amédée VIII à Thonon, parmi les témoins: *Henrico de Columberio capitaneo Pedemontium*.
- ²⁶ DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. Trésorerie générale 1402–1403: *de mandato domini Henrico de Columberio eius scutiffero pro certis negociis misso Parisius*, 400 esc.
- ²⁷ Au retour, il perdit d'ailleurs son neveu, Antoine de Colombier, seigneur de Vuillierens, qui l'accompagnait et qui fut enterré à Venise, chez les Franciscains. Il en hérita, comme il a été dit. En revanche, le voyage à Constantinople en 1407, indiqué par ALBERT BURCKHARDT (cf. note 9), p. 68, LOUIS BLONDEL (cf. note 13), p. 143 et WERNER MEYER (cf. note 4), IV, p. 70, n'est pas attesté correctement pour l'instant.
- ²⁸ Le «culte» de Félix V – Amédée VIII resta longtemps vivace dans la famille de Colombier, comme le prouve, par exemple, dans l'escalier du château de Colombier, le portrait peint à la fresque encore vers la fin du XV^e siècle (BERNARD ANDENMATTEN, dans: *La Maison de Savoie dans le Pays de Vaud*, catalogue de l'exposition de Lausanne, 1990, pp. 107–108; ANNICK VADON, *Amédée VIII – Félix V dans l'iconographie*, dans: Amédée VIII – Félix V [cf. note 18], pp. 118–119).
- ²⁹ *Amédée VIII-Félix V* (cf. note 18), pp. 283–284.
- ³⁰ Voir aussi la vue de Morges par Albert Kauw au XVII^e siècle (reproduite dans VICTOR-HENRY BOURGEOIS [cf. note 13], p. 31, et PAUL BISSEGER, *Le château de Morges, Guides de Monuments suisses*, Berne 1986, p. 6). Voici ce qu'en disait déjà GEORGES MALLET, *Le tour du Lac de Genève*, Genève 1824, pp. 185–187: «Ce vaste édifice se voit de loin et contraste par sa masse avec les humbles maisons qui l'entourent».
- ³¹ CATHERINE SANTSCHI, *L'érémisme princier*, dans: Amédée VIII – Félix V (cf. note 18), pp. 77–78.
- ³² VICTOR-HENRY BOURGEOIS (cf. note 13), 1935, p. 88, affirme sans autre: «La riche et puissante famille des Colombier commença, en 1395, la construction de l'énorme château-fort, terminé en 1420». LOUIS BLONDEL (cf. note 13), pp. 149 et 146, date le château de 1397–1431 et pense que le corps de logis a été reconstruit «vers 1400». – La formule de «château neuf» employée déjà vers 1680 (ACV, P chât. Vufflens, n° 3004, 1680) et à la fin du XVIII^e siècle par le commissaire Sterky (E.-H. GAULLIEUR, *Guide sur le chemin de fer de l'Ouest*, Genève-Lausanne 1855, pp. 34–35) désigne le corps de logis, régulièrement entretenu et modernisé puisqu'on n'avait pas cessé de l'habiter, et s'oppose, de ce fait, au «Vieux Château», soit «château haut» de 1673–1674 et de 1838, abandonné avant cette dernière date (voir *infra*, notes 36, 47, 51 et 92). – Maxime Reymond (dans RHV, 1914, p. 208) avance la date de 1423 pour le début des travaux, qui auraient été entrepris à la suite de l'héritage d'une partie des biens de Guillaume de Montricher, mais ce n'est qu'une pure hypothèse. D'autre part, on ne voit pas sur quoi se fonde R.-L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, I, Baugy-sur-Clarens 1934, p. 138, pour attribuer à André de Colombier la construction du donjon au début du XVI^e siècle seulement. – Sur le problème de la chronologie de la brique en Suisse romande, voir MARCEL GRANDJEAN, *L'architecture de brique «genevoise» au XV^e siècle*, dans: Nos Monuments d'Art et d'Histoire, 1985, pp. 326 et 329, et cf. *infra*, n. 115.
- ³³ DANIEL DE RAEMY, Ext. des AET, c. de la Trésorerie générale 1414–1416, 26 sept. 1416, 579 v.: *Libravit die 26 septembris 1416 carpentatoribus et lathomis domini de Vufflens dono per dominum pro vino 1 fl. parvi ponderis*. Je tiens à remercier ici encore chaleureusement Daniel de Raemy (= DdR) pour tous ses apports documentaires.
- ³⁴ Sur la tuilerie-carronnerie d'Estavayer, cf. MARCEL GRANDJEAN, dans: *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, BHV 97, Lausanne 1989, p. 166. Sur la tuilerie de Bussy/Vufflens au XV^e s., voir notamment: AC Aubonne, D 3, c. ville 1418–1419; 1421–1422; 1422–1423; 1424–1425; 1426–1427; les rapports entre Aubonne et les «tuiliers du seigneur de Vufflens» ne reprennent apparemment qu'au tournant du siècle (ibidem, D 1, c. 1500–1501; etc.); AC Lausanne, D 216, c. Ville inférieure 1429–1430, 16: *tyolerio domini de Voufflens castro*; etc.; AC Morges, BBB 1, Extraits AET, c. châtellenie de Morges 1433–1434, 189: *a tegularia de Bussy*; ACV/DdR, Microfilm AET, c. chât. Morges, 1434–1435. – Au XIX^e s., la tuilerie de Bussy était encore effectivement à la frontière du territoire communal de Vufflens: ACV, GB 158a, plans cad. Bussy 1835, fol. 3/24. – Dans le pays de Vaud, à part à Estavayer où il est question expressément de «carronnerie», les tuileries elles-mêmes servent de «carronnerie»: voir notamment *infra*, n. 39.
- ³⁵ AC Lausanne, D 216, c. Ville inférieure 1427–1428, 7 v.: *libraverunt pro vino dato operariis domini de Voufflens operantibus in castro dicti domini scilicet 3 s. 6 d.*; ce texte a été employé aussi par JEAN-DANIEL MOREROD (cf. note 20), p. 288, n. 53.

- ³⁶ AVL, Montheron, n° 110 bis, Chronique du XV^e siècle: *Henricus (...) adhuc vivens dimisit bona sua Richardo reliquit Vuflfens Castrum quod de novo structerat cum pertinentiis, Guiliermo dimisit castrum de Vuillierens cum suis appendiciis universis; deinde factus est heremita adhuc uxore vivente cum illustrissimo principe Amedeo primo duce Sabaudie in loco de Ripallie: de novo signifie souvent, dans les textes régionaux, «récemment» (*noviter*) et non pas «à neuf» (*a novo*). Sur cette chronique, voir JEAN-DANIEL MOREROD (cf. note 20), pp. 283 sq. et p. 296. – D'ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard si le cadastre des bâtiments donne expressément au «donjon», dit le «Vieux Château», 400 ans d'âge en 1836 (ACV, GEA 186, fol. 1).*
- ³⁷ DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. châ. de Cossonay 1421–1422: *Henrico Joseph, in emptione 16200 tegularum plactarum in sua tegularia de Vuflfens Castro...*, commandées en 1420.- Archives Départementales du Doubs, E 1232, c. châ. d'Echallens 1429–1430: «A mestre Anthoine le Lombart mestre de la tiolire du seigneur de Vuillfens pour 8 millier de tiolre plaecte pour la grosse tours du chastel dudit Eschallens et pour l'une des tornelles», 18 livres 8 s., et pièces justificatives (aimable communication de Daniel de Raemy).
- ³⁸ DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. châ. de Cossonay 1416–1417: *magistro Anthonio lombardo de Avigeria (= da Vigeva) tiolario*. – AC Morges, AE 17, 11 jan. 1437: *Anthonius Carbon de Vigevez Papiensis dyocesis*, et voir *infra* note 39.
- ³⁹ AC Morges, AE 17, 11 jan. 1437: *Dominicus Trabuquier de Querio dyocesis Thurinensis, Girardinus Gallandaz de Buronos dyocesis de Versel et Anthonius Carbon de Vigevez dyocesis Papiensis magistri laterii seu tegularii... debeant... construere, edificare et elevare in platea superiori annotata... unam bonam, laudabilem et condecetem tegulariam cum fornace congruente ad conficiendum et decoquendum quarronos, lateres et tegulas ut in aliis tegulariis patrie consueta est...* – «Maître Dominique Trabuchier le lombard» achète une maison à Morges en 1439–1440 et, en 1442/1443, il construit, en tant que «carronnier», le puits du duc à Thonon (AC Morges, BBB 1, Extraits c. châ. Morges, 209; DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, Trésorerie générale, 1442–1443). Sur le château d'Estavayer, cf. MARCEL GRANDJEAN, dans: *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, BHV 97, Lausanne 1989, pp. 166 sq., et sur les constructions en brique bien documentées de Lausanne et sur leurs tuiliers-maçons, voir pour l'instant: MARCEL GRANDJEAN, *La ville de Lausanne, I, Monuments d'Art et d'Histoire, Vaud, I*, pp. 78–79, 84, 94, 102, 115–117, 385. – Pour le château de Morges et la brique, cf. AC Morges, Ext. AET, c. châ. 1447–1448: *tradit in tachium predictam domum panaterie et botelerie videlicet magistro Girardino Gallandre de Bueron moratur(o?) Morgie sub modis...* – Sur le carronnier-maçon Pierre Mascrot à Genève, Nyon et peut-être Rolle, cf. pour l'instant MARCEL GRANDJEAN, 1985 (cf. note 7), pp. 328–333, et PHILIPPE BROILLET/NICOLAS SCHÄTTI, *Chapelle d'Espagne et commande bourgeoise au XV^e siècle à l'église Saint-Gervais de Genève*, dans: RSAA, 1988, p. 177, n. 64; et sur le même à Cossonay, cf. DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. châ. Cossonay 1474–1475: *tâche magistro Petro Machoti (Mathoti) quarronerio burgensi Gebennarum tunc presenti in villa nostra de Cossonay videlicet faciendi et construendi unum furnum seu fornacem ad decoquendum calcem, quarronos et tegulas*; la suite du compte (DdR/ACV, microfilm 117/31) prouve l'imperméabilité des deux filiations à ce moment-là: c'est Antoine Rivet *carronarius* qui est chargé, avec un maçon et deux charpentiers, d'expertiser le travail de Mascrot.
- ⁴⁰ ALFRED DE BOUGY (cf. note 2), p. 77: il parle aussi des «deux châteaux de Vuflfens». Le commissaire Sterky, à la fin du XVIII^e siècle, s'exprime ainsi: «Il se compose de deux corps de bâti-
- ments, ou plutôt de deux châteaux, l'un et l'autre de magnifique structure...», cité dans: E.-H. GAULLIEUR (cf. note 32), p. 34.
- ⁴¹ Richard, qui avait obtenu Vuflfens, eut deux fils: André, qui devint seigneur de Vuflfens, et Jacques, qui fut seigneur de Bussy et coseigneur de Vuflfens. André acheta la part de son frère en 1519 et son fils Philibert hérita ainsi de tout le château: RHV, 1909, pp. 32/33; ACV, P Société vaudoise de généalogie, Inventaire des archives du château de Vuflfens, p. 109. Au XVII^e siècle, le château est à nouveau partagé entre deux propriétaires, qui y habitent: ACV, P Vuflfens, n° 448, 1673, et Fg 155, rec. 1674, 325 et 326. – ACV, Fg 30, rec., 474, 1500: *castrum altum cum donio eiusdem castri, unacum mota prout iacet super qua edificatum et situatum*; 487 v.: *castrum bassum unacum mota prout iacet super qua est edificatum et situatum est*; ACV, C XVI/56/10, seigneurs de Vuflfens, 1513: *super differentiis existentibus inter dictos dominos fratres ad causam colysie labentis a cultina sive platea dou dompjo in cultina sive platea domus inferioris, quod prefatus dominus de Vuflfens teneatur et debeat eandem collysiam levare facere*. – ACV, Dg 127, not. Jean Gignillat, 176, 15/9/1490: *ad causam recognitionis feudi castri de Voufflens cum mota prout iacet super qua edificatum et situatum est*.
- ⁴² LOUIS JUNOD, *Mémoires de Pierrefleur*, Lausanne 1933, p. 8, 1530.
- ⁴³ Dès le début du XIX^e siècle, on s'occupait déjà de ces armoiries (LOUIS FOLTZ, *Antiquités du canton de Vaud*, 1807/1809, BCUD, Ms F 986, 79 (98); Relevé de la «cuisine du vieux Châtelard de Vuflfens, 10 août 1844», photo Musée de l'Elysée, Lausanne). Parmi elles, il en est qui peuvent être datées avec une approximation intéressante: celles de Menthon/Aubonne, qui appartiennent sans doute à François de Menthon, beau-frère de Philibert de Colombier et coseigneur d'Aubonne (R.-L. GALBREATH [cf. note 32], p. 443); celles qui montrent un parti Colombier/Duin et Menthon/Aubonne, qui sont celles de Philibert de Colombier et de Claude de Menthon, mariés en 1543 (R.-L. GALBREATH [cf. note 32], pp. 141 et 444; ACV, P châ. Vuflfens, n° 3007, 1783, 5); celles d'Allinges/Colombier, qui sont celles de François-Boniface d'Allinges et de Marguerite de Colombier, mariés en 1535 (R.-L. GALBREATH [cf. note 32], p. 7); celles de Cojonay (Cojonnex), qui sont soit celles d'Henri de Cojonay (mort en 1537), oncle et tuteur de Philibert de Colombier, soit celles de Jeanne de Cojonay, épouse d'André de Colombier, mère de Philibert (R.-L. GALBREATH [cf. note 32], p. 138).
- ⁴⁴ MARCEL GRANDJEAN, *L'architecture religieuse dans le Pays de Vaud à la fin de l'époque gothique*, en préparation; en attendant: le même, *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, VI, *Les Arts*, I, Lausanne 1976, p. 40; le même, dans *Dictionnaire des églises, Suisse*, Paris (Laffont) 1971, p. 111.
- ⁴⁵ Cette nouvelle galerie, bien qu'apparemment citée en 1674 (ACV, Fg 155, 325), ne semble guère avoir été construite; l'ancienne en revanche, sur laquelle elle devait prendre appui, est bien attestée en 1673: «Bien entendu que le seigneur dudit château, ou les siens pourront faire une muraille tirant au niveau des l'escalier neuf du côté de vent jusques vis à vis du pillier qui porte les arcs des piliers des deux galleries, et ne pourra se servir de laditte place qu'en faisant ladite muraille de la mesme hauteur que la muraille de la galerie est, a laquelle muraille il pourra faire quatre fenestres...» (ACV, P Vuflfens, n° 448, 1673).
- ⁴⁶ ACV, P Vuflfens, n° 448, 1673, et Fg 155, rec. 1674, 325. L'escalier porte, sur un écu sculpté, les armes, maintenant effacées, parti de Senarclens et de Quay, alliance de François de Senarclens et de Marie de Quay, vers 1640 (R.-L. GALBREATH [cf. note 32], p. 642; ACV, AMH, A 184/1, Notes d'Albert Naef, sept. 1898).
- ⁴⁷ ACV, GEA 186, cad. bât., tableau 1836, fol. 1, le «Petit Château», âge: «200 ans».

- ⁴⁸ ACV, Bb 24, Onglets baillivaux, IV, 501, 1759; Bb 28, VI, 1778; P châ. Vufflens, n^{os} 1028 et 1031, 1783: le menuisier est Jean Bignens; n^o 1016, «Etat et évaluation de la Terre de Wufflens le Château et Chigni en 1787».
- ⁴⁹ ACV, P châ. Vufflens, n^o 3893, 1793: Jean-Pierre Margot, maître maçon à Morges, travaille 178 journées «appliquées aux réparations des murs de terrasse et établissement du mur à neuf formant seconde terrasse dent (= devant?) le chataux». – Du côté du Bourg, ce travail n'a pu être exécuté qu'après 1780, année où le plan cadastral montre encore le «chemin public» côtoyant directement les anciennes fausses-braies. Le déplacement de celui-ci plus au sud-est était d'autant plus facile que le propriétaire du château était aussi celui du verger s'étendant au-delà du chemin (plans 1680, fol. 6; 1780, fol. 1–2) et correspondant sans doute à ce terrain de «35 toises de verger devant le château, réduit en place», inventorié en 1787 sans estimation financière, puisqu'il n'appartenait plus, en bonne partie sans doute, au propriétaire (ACV, P châ. Vufflens, n^o 1016, «Etat et évaluation de la terre de Wufflens le Château...», 1787). Sur le plan de 1780 apparaît une correction cadastrale postérieure montrant le tracé actuel de la rue (voir *infra*, fig. 25).
- ⁵⁰ ACV, Bb 24, IV, Onglets baillivaux, 501, 1759. – MARCEL GRANDJEAN, *Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc*, dans: RHV, 1979, pp. 79–80. – Sur le terme de *monument* explicitement appliqué à Vufflens, cf. la préface de la rénovation de Wagnon, 1783: «Ce beau monument...», *supra*, n. 1, et *infra*, n. 51 et 52. – Le mauvais état des bâtiments est attesté à la fin de l'Empire: *A Great Pace Maker. The diary of James Gallatin 1813–1827*, New-York 1915, p. 50, 1815: «Veufflans is superb, built by the Reine Berthe in 1000. It is in bad repair; it would cost over a million francs to restore it».
- ⁵¹ ACV, GEB 186, procès-verbaux 1838, n^o 31, 363.
- ⁵² *Le canton de Vaud, 1837–1841*, réédition Lausanne 1938, p. 401: «Dans cet espace étroit (le pays de Vaud), vous avez vu se rassembler tous les genres gothiques, et chacun d'eux, avec Romainmôtier, Wufflens et la cathédrale, se produire par un grand monument».
- ⁵³ Voir *infra*, note 55. – Archives d'Etat de Genève, Journal de Blavignac, I, 7 sept. 1857, 26 sept. 1857, 11 nov. 1858, 24 fév. 1859; ACV, P Vufflens, n^o 3802, 22 nov. 1860. – Entre 1858 et 1866, on dépensa approximativement 50000 francs pour des «réparations indispensables» (ibidem, n^o 3877, 17 juil. 1866).
- ⁵⁴ GEORGES MALLET, *Le tour du lac de Genève*, Genève 1824, p. 187: «La tour... du nord, qui est plus élevée, penche de manière sensible, elle menace de s'écrouler»; ACV, GEB 186, Procès-verbaux 1838, n^o 31, 363 (cf. *supra*, note 51). – ALFRED DE BOUGY (cf. note 2), p. 85. L'état du donjon est donné par une coupe – en partie erronée – qui doit dater de 1844 (photo au Musée de l'Elysée, Lausanne). Le dessin de Jean DuBois, du 26 mai 1835, de la «cuisine du château» en montre le bon état global (Collection Paul Chaix, Genève). – ACV, P Vufflens, n^o 3902, 1860. – Archives Necker, Notes ms sur la «Restauration du château de Vufflens»; *Mémorial de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève 1838–1888*, Genève 1889, p. 346, communication du 25 octobre 1860 sur les «Démolition du toit du donjon de Vufflens et réparations de ce château».
- ⁵⁵ Archives Necker, Notes ms sur la «Restauration du château de Vufflens»; Musée de l'Elysée, Lausanne: photos anciennes, dont une datée 1887. – Dessin-projet, avec suppression de la toiture du donjon, par Samuel Darier (coll. Claude de Saussure); ACV, P Vufflens, n^o 3902, 22 novembre 1860.
- ⁵⁶ Dossiers du bureau Claude Jaccottet, architecte; ACV, AMH, A 184/1 et A 184/2a, Vufflens.
- ⁵⁷ ACV, GEB 186, cad. bât., Procès-verbal 1838, n^o 30, 362, «Le Petit Château»: «Ce bâtiment quoique très ancien est bien distribué, il est très solidement construit; l'habitation en est commode et agréable. Cependant, il ne se vendrait pas très bien vu son genre de construction toute spéciale».
- ⁵⁸ Archives Necker, Notes ms sur la «Restauration du château de Vufflens».
- ⁵⁹ PAUL BISSEGGGER, *Le Moyen Age romantique au Pays de Vaud, 1825–1850. Premier épanouissement d'une architecture néo-médiévale*, BHV 79, Lausanne 1985, pp. 38–41, fig. – ALFRED DE BOUGY (cf. note 2), p. 85: «Un jeune peintre dauphinois de mes amis, qui m'a donné une lettre pour M. de S., a restauré et complété les caissons armoriés du plafond; il est l'auteur des tableaux de genre surmontant les portes». – ALFRED DE BOUGY, *Voyage dans la Suisse française et le Chablais*, Paris 1860, pp. 48–49: il parle cette fois-ci explicitement du peintre «J (pour F.) Bonnet», soit François Bonnet (1811–1894), de Saint-Marcellin en Isère, enseignant à Lausanne puis à Fribourg, qui connaissait effectivement le château de Vufflens (voir *supra*, fig. 12). – E.-H. GAULLIEUR (cf. note 32), pp. 45–46.
- ⁶⁰ MARCEL GRANDJEAN (cf. note 50), p. 89, fig. 3; ACV, P châ. Vufflens, n^o 4474/2 sq., divers projets. – La date inscrite est bien 1850.
- ⁶¹ Archives Necker, Notes sur la «Restauration du château de Vufflens»; ACV, AMH, A 184/2 a et b, Vufflens.
- ⁶² Archives Necker, cf. n. précédente. – Le dessin-projet de Darier daté 1860 (cité *supra*, n. 55) le montre déjà et le plan cadastral de 1842–1846 apparemment aussi.
- ⁶³ ACV, Fg 155, rec. 1674, 325; P Vufflens, n^o 448, 1673; GEA 186, tabl. 1836, fol. 1, n^o 32: «(maison d'habitation), grange, écurie, remise», âgés de 80 ans; P châ. Vufflens, n^o 3909, 5 jan. 1884: accord pour «porter la taxe des réparations et reconstruction de vos bâtiments de ferme à 2000 francs». Les plans de 1680 (ACV, P Vufflens, n^o 3004, fol. 5–6) montrent le bâtiment oriental fort en retrait par rapport à l'état postérieur, et le bâtiment occidental en deux parties («grange et étables» au sud et, appuyée au nord, la «asle»), comme le texte de 1673 («grange vieille, hasle et desruppe»). L'état actuel laisse entrevoir des traces de baies en briques, probablement du XVe s., dans le mur nord de ce dernier. L'alignement sud des bâtiments apparaît déjà sur les plans cadastraux de 1780.
- ⁶⁴ Ce sens large de «basse-cour», comme celui de «donjon», est bien mis en évidence, dans notre région même, dans les «Menues pensées» de François Bonivard, le célèbre prisonnier de Chillon, peut-être avant 1550: «Vénus quand viendrez en ma cour, / Demeurés en la basse court / De mon palais. / Car je réserve le donjon à Dame Minerve, / Et à vous le défendz tout court» (ROBERT WIBLÉ, *Les «menues pensées» de François Bonivard, prieur de Saint-Victor*, dans: Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, XI, 1956–1959, p. 9).
- ⁶⁵ ACV, P châ. Vufflens, n^o 3004, plans 1680, fol. 6; GB 161a, plans cadastraux Chigny, Vufflens-le-Château, etc. 1780, fol. 1–2; GB 186a, plans cadastraux Vufflens-le-Château 1842–1846, fol. 1.
- ⁶⁶ Voir *supra*, p. 99.
- ⁶⁷ Signée «Jo Dink delini. A. Kaw fecit», au Musée d'Histoire de Berne (n^o inv. 26114).
- ⁶⁸ ACV, P Vufflens, n^o 3004, plans cad. 1680, fol. 5–6; GB 161a, plans cad. 1780, fol. 1–2.
- ⁶⁹ Cf. note 18, (1393: Bourg). On apprend aussi par un arbitrage de 1513 entre les deux coseigneurs que l'écurie où le seigneur de Vufflens logeait alors ses chevaux avait été le four du château: *quod de stabulo per dictum dominum de Bussy eidem domino de Vuiffiens eius fratri habandonari petito in quo ipse dominus de Vuiffiens de presenti tenet suos equos qui antiquitus solebat esse furnus castri...* (ACV, C XVI/56/10, 21 avril 1513).

- ⁷⁰ Sens enfin reconnu par les castellologues au niveau international: JEAN MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, I, *Les organes de la défense*, Picard, Paris 1991, pp. 89–91. – Nous reviendrons sur l’emploi de ce terme dans le contexte régional dans une étude consacrée au *château de Lucens* (Vaud), en cours d’achèvement (cf. *infra*, note 84).
- ⁷¹ Mais le mur est, fonctionnellement, plus épais à l’extérieur qu’à l’intérieur.
- ⁷² En 1780, celle du nord-est s’appelle «tour des Prisons» sur les plans cadastraux. Le commissaire Sterki décrit ainsi le «donjon» à la fin du XVIII^e siècle: «Le premier de ces châteaux, nommé *Vieux haut château et donjon de Vufflens*, consiste en une haute tour carrée, au (ou?) donjon fort exhaussé, qui se découvre de fort loin, finissant en pointe par une guérite, au milieu d’une enceinte flanquée de quatre tours aussi carrées, dont les deux du couchant sont plus élevées que les deux du levant, mais d’une égale structure» (E.-H. GAULLIEUR [cf. note 32], p. 34).
- ⁷³ La courtine nord de la chemise pose un problème: les traces de la partie supérieure paraissent un peu en retrait de l’alignement des tours et les mâchicoulis semblent bien absents: ce que pourraient confirmer, entre autres documents iconographiques, la fig. 3 *supra* et une vue de 1811 par Nancy Bonnard, conservée au château de Vufflens, où le mur crénelé vers Lausanne apparaît encore, mais cela ne correspond pas à l’opinion, sommaire peut-être, du commissaire Sterky, à la fin du XVIII^e siècle, voir *infra*, n. 92. On pourrait penser que ce mur particulier n’était qu’une reconstruction rapide du milieu du XVI^e siècle, après les dégâts dus aux Bernois. En ce qui concerne la coursière occidentale, Louis Meyer la «relève» (restitue?) encore dans sa coupe publiée en 1882 (cf. *supra*, fig. 16).
- ⁷⁴ Même rapport entre «tour» et murs à Vettigné (Vercueil) (*infra* fig. 34) et à Galliate (Novare), par exemple.
- ⁷⁵ Voir *supra*, p. 96–97.
- ⁷⁶ Bien visibles par dessous l’arcade qui soutient le palier de l’escalier extérieur actuel.
- ⁷⁷ ACV, P Vufflens, n° 448, 1673. – La fontaine actuelle n’a été placée qu’en 1965.
- ⁷⁸ Voir *supra*, pp. 97 et 99.
- ⁷⁹ ACV, P Vufflens, n° 448, 1673. Cf. *infra*, note 82.
- ⁸⁰ Voir, pp. 106–107 et p. 115.
- ⁸¹ ALBERT BURCKHARDT (cf. note 9), ne les indique malheureusement pas dans sa coupe générale pourtant si évocatrice (pl. 1: *supra*, fig. 16). Pour la courtine sud, deux dessins de la première moitié du XIX^e s. montrent bien encore cette rupture du côté du corps de logis dans la toiture de la coursière (fig. 17 et 27).
- ⁸² Sur ce château, dont la chronologie n’est pas encore bien établie, voir notamment JULES FORMIGÉ, *Le château de Miolans*, dans: *Mémoires de l’Académie de Savoie*, V/XII, 1951, fig. 1, et *Le château de Miolans*, dans: *Les monuments historiques de la France*, 1960, pp. 136–138, avec plan. – Le partage entre les deux propriétaires du château de Vufflens en 1673 tient compte encore de cette ancienne subdivision défensive: «...item la muraille de la haute galerie du costé du vent ou est l’horloge, et l’autre du costé de bize, ou est le collombier, sera du vieux chasteau jusques seulement au bout du dit collombier du costé du lac»; le propriétaire du «château dessous... aura la muraille qui est dessus son grand portail de la cour dessus du haut en bas jusques au collombier du chasteau dessus» (ACV, P châ. Vufflens, n° 448).
- ⁸³ ALFRED DE BOUGY (cf. note 2), 1846, p. 77. – ANDRÉ MEYER, *L’architecture profane* (=Ars helvetica, IV), Disentis 1989, p. 52.
- ⁸⁴ MARCEL GRANDJEAN, *Lucens: château, bourgs, ville et chapelles. Questions d’histoire monumentale et de vocabulaire*, article en voie d’achèvement. – ANDRÉ KOHLER, *Le château de Lucens sous leurs Excellences de Berne*, dans: RHV, 1936, p. 67 et n. 12.
- ⁸⁵ Voir LOUIS BLONDEL (cf. note 13), p. 145. – Sur les escaliers et le portique à arcades, cf. *supra*, pp. 97 et 105.
- ⁸⁶ Voir p. 106.
- ⁸⁷ Des vues notamment le prouvent, comme, pour Morges, celle du projet de port en 1687 par Masset (ACV, Bb 25/12, 432) et, pour Yverdon, celle de J.J. Doxat en 1716 (ACV, AMH, B 3412, copie).
- ⁸⁸ Comme, par exemple, à Piancastagniao (Sienne), le château remanié en 1471–1478, avec un «podio di accesso all’antico ponte levatoio che dal cortile consentiva l’accesso al mastio» (*Castellum*, n° 5, 1967, pp. 67–74, fig.) et à Collalto Sabino (UGO TARCHI, *L’Arte nell’Umbria e la Sabina*, I, Milan 1938, pl. CXXX et CXXXIII).
- ⁸⁹ MAX BRUCHET, *Le château de Ripaille*, Paris 1907, Preuve XX, p. 343: «...cum uno ponte levante inter dictam turrim et viretum Rippaille...»
- ⁹⁰ Voir *infra*, note 176.
- ⁹¹ Voir pour l’instant: *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, VI, *Les Arts*, I, Lausanne 1976, p. 54.
- ⁹² ACV, Fg 30, rec. Morges, 474, 18 mars 1500: *partem suam... castris de Vufflens in qua parte est castrum altum cum donio eiusdem castris unacum mota*; C XVI/56/10, 21 avril 1513: *a cultina sive platea dou dompjon in cultina sive platea domus inferioris*; P châ. Vufflens, n° 448, 12 sept. 1673: «Le vieux chasteau dudit Vufflens haut et donjon... fausses brayes et marches (= mâchicoulis, selon Sterky, voir ci-dessous); ACV, Fg 155, rec. 1674, 326: «Le vieux chasteau dudit Vufflens, haut donjon, fausse braye et marches»; P châ. Vufflens, n° 3007, grosse Wagon, 1783, fol. 96 v.; E.-H. GAULLIEUR (cf. note 32), pp. 34–35, extrait d’un texte du commissaire Sterky, fin du XVIII^e siècle: «Le premier de ces châteaux nommé le Vieux haut château et donjon de Vufflens... Tout l’édifice est garni dans le haut de mâchicoulis ou marches, fortifications ancienne, consistant en un parapet en saillie à jour, qui servait à laisser tomber des pierres et autres projectiles sur l’ennemi qui aurait sapé le mur».
- ⁹³ ACV, Fg 30, rec. Morges, 487 v., 18 mars 1500: *partem suam... castris de Vufflens in qua parte est castrum bastium (= bassum) unacum mota*; Pour 1513, voir n. précédente; ACV, P Vufflens, n° 448, 12 sept. 1673: «Le chasteau dessous et maison forte du dit Vufflens»; Fg 155, 1674, 325: «Le chasteau dessous de Vufflens»; P Vufflens, n° 3004, plans cad. 1680, fol. 6: «Chateuneuf»; E.-H. GAULLIEUR (cf. note 32), pp. 34–35, fin XVIII^e siècle: «L’autre château, appelé *Château-dessous* ou *Château neuf, maison forte de Vufflens*»; ACV, P châ. Vufflens, n° 3007, grosse Wagon, 1783, fol. 96 v.: «les grand et petit châteaux»; ACV, GEB 186 a, 1838, n° 30, 362: «Le Petit Château»; FRANCOIS FOREL (cf. note 5), 1873, p. 8: le «petit château».
- ⁹⁴ Le terme est utilisé, à propos de Vufflens même, par JOHANN R. RAHN (cf. note 3), p. 436, par JOSEPH GANTNER, *Kunstgeschichte der Schweiz*, II, Frauenfeld 1947, p. 177, et par PAUL/PAUL-LEONHARD GANZ, *Geschichte der Kunst in der Schweiz, von den Anfängen bis zur Mitte des 17. Jahrhunderts*, Bâle/Stuttgart, réédition 1960, p. 173.
- ⁹⁵ LOUIS BLONDEL, dans: Genava, 1935, pp. 310–311; pp. 313–314; p. 315. Le matériau des flèches est déjà attesté à la fin du XVIII^e siècle (voir E.-H. GAULLIEUR [cf. note 32], p. 34), et leur crépisage, en 1811 (ACV, P châ. Vufflens, n° 3899, 27 juin 1811: «Recrépir extérieurement et intérieurement les voutes des dites tours dans toute leur étendue»). Et aimable communication de DANIEL DE RAEMY.
- ⁹⁶ Le crénelage des tourelles n’est pas attesté par l’iconographie ancienne et c’est sans doute par lapsus qu’ANTOINE BARON, dans

- son *Bouquet vaudois*, ouvrage manuscrit de 1853 (BCUD, Ms F 1032/1), parle alors de « quatre tourelles rondes crénelées ».
- ⁹⁷ ACV, P Vufflens, n° 448, Partage du château en 1673; repris par STERKY, dans E.-H. GAULLIEUR (cf. note 32), p. 34, fin XVIII^e siècle: « quatre tourelles rondes à fraizes et finissant en pointe en ouvrage de maçonnerie ».
- ⁹⁸ ALFRED DE BOUGY (cf. note 2), p. 79: « Je ne puis que louer la délicatesse, la grâce svelte des tourelles rondes, acérées comme des fers de lances, occupant les quatre angles. Ces tourelles ont leur coiffure pointue en maçonnerie – chose que je n’ai vue en nulle autre construction des vieux âges ».
- ⁹⁹ Cf. pp. 118–119.
- ¹⁰⁰ Et que Blondel rajoute, sans avertissement, au plan qu’il redessine d’après Burckhardt (LOUIS BLONDEL [cf. note 13], p. 144), qui, lui, ne fait que les citer (ALBERT BURCKHARDT [cf. note 9], pp. 71–72).
- ¹⁰¹ ACV, P châ. Vufflens, n° 448, 1673; Fg 155, rec. 1674, 325; Dessin de Jo. Dink d’après Albrecht Kauw, « Viflang », au Musée d’Histoire de Berne (fig. 2); Vue dans le plan de la « Dimerie de Joulens », vers 1691 (AC Morges, AGAC/3 D) (fig. 6); Vue dans le « Plan du territoire de Morges », 1691 (AC Morges, AGAB/4 A, fol. 20) (fig. 24): ces deux vues m’ont été aimablement communiquées par mon collègue Paul Bissegger. Voir aussi *infra*, note 109.
- ¹⁰² ACV, GB 161 a, plans cad. de Chigny et Vufflens-le-Château, 1780, fol. 1: « terrasses »; puis « Jardins »: ACV, GB 186 a, plans cad. Vufflens, 1842–1846, fol. 1. Nous tenons à remercier Monsieur Jean-Pierre Chapuisat, directeur des Archives cantonales vaudoises, qui a fait réparer par ses services le plan de 1780 pour en permettre la bonne photographie de Monsieur Delapraz publiée ici (fig. 25).
- ¹⁰³ ACV, GB 161 a, plans 1780, fol. 1: « avant-cour »; ACV, P châ. Vufflens, n° 3900, devis 12 juil. 1825; n° 4474/32, projet non signé, non daté.
- ¹⁰⁴ ACV, GB 161 a, fol. 1: la bretèche n’existe plus alors.
- ¹⁰⁵ ACV, P Vufflens, n° 448, 1673: « le petit jardin de la dite capite », « poterne »; « le pont et capite »; « le pont de ditte capite »; « Bien entendu que le seigneur du vieux chasteau sera obligé de lever la muraille du pont de ditte capite du costé d’orient au niveau du bas du toit d’icelle capite »; Fg 155, rec. 1674, 325: « le pont et capite soit guaritte »; les mêmes textes sont repris dans ACV, P châ. Vufflens, n° 3006, grosse Grenier, vers 1682, pp. 47–48 et 62–64. – Il s’agit vraisemblablement de la *porta horti* attestée en 1513: ACV, C XVI 56/10, 21 avril 1513.
- ¹⁰⁶ ACV, P Vufflens, n° 448, 1673: « Jouissance du dessous des dites galleries et de la première porte de la poterne y joignante »... « Item les deux portes de la poterne... seront par indivis, dans l’intention qu’il sera loisible, à l’un ou à l’autre des seigneurs compartissants, de fermer la nuit la porte du costé de vent qui est sur le guichet, droict sous la capite »; n° 3006, grosse Grenier, vers 1682, p. 64.
- ¹⁰⁷ MARCEL GRANDJEAN / DANIEL DE RAEMY, *Lutry, arts et monuments*, I, Lutry 1990, pp. 68–69.
- ¹⁰⁸ ALBERT NAEF, *Chillon*, Genève 1922, pp. 18–20 et p. 30: finale avec tours, comme à Hermance (Genève). Sur la question des lices et des braies dans les villes de Suisse romande, cf. MARCEL GRANDJEAN, *Vers une histoire fondamentale de l’urbanisme médiéval dans le Pays de Vaud*, dans: Nos Monuments d’Art et d’Histoire, 1988, spécialement pp. 432–434. Pour Conthey, voir *infra* note 110.
- ¹⁰⁹ Voir *supra*, note 41 (1490 et 1500). – Si les « lices » de la chemise du donjon et des fausses-braies sont appelées sans doute simplement *cultina sive platea* dans un acte de 1513, elles y apparaissent également sous le nom d’*ambulatorium*, plus précis: l’acte est passé *ad causam colysie labentis a cultina sive platea dou dompjon in cultina sive platea domus inferioris*; l’arbitrage décide *quod aqua labens sive cadens a dicta collysia sive platea cadat... super platea dicti dompjo et non domus inferioris*; le seigneur de Bussy, habitant l’actuel corps de logis et frère du seigneur de Vufflens alors installé dans le « donjon », demandait effectivement que l’on déplaçât *colliciam quae emicit a castro et domo sua (fratris) immundities infra cultinam seu ambulatorium domus inferioris dicti domini de Bussy* (ACV, C XVI 56/10, Seigneurs de Vufflens, 21 avril 1513). – A remarquer aussi que, si les soupiraux des caves du donjon vont prendre jour au niveau du sol de sa chemise, dont l’état ne peut être que primitif, il en va de même dans le corps de logis, mais au niveau du sol des fausses-braies, qui devraient donc aussi être d’origine.
- ¹¹⁰ L’artillerie à poudre est connue en Savoie bien avant la fin du XIV^e siècle, dès 1377 en tout cas (LUIGI CIBRARIO, *Delle armi di fuoco dal 1300/1700*, dans: Studi storici, Turin 1851, pp. 229 sq.; A. DUFOUR / F. RABUT, *Les fondeurs de cuivre et les canons, cloches, etc. en Savoie*, extrait des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d’histoire et d’archéologie*, XXI, 1883, pp. 13–14). – Elle est d’une utilité certaine à la défense dans le Pays de Vaud au début du XV^e siècle, comme le montre l’exemple de ces quinze bombardes achetées à Bâle et expertisées à Yverdon en 1407 par des spécialistes de Bourg-en-Bresse notamment (FERDINANDO GABOTTO [cf. note 25], p. 225 [113]). – DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. Trésorerie gén. 1407, 329 v., et c. châ. Yverdon 1407–1408, Y 63 et 64), à Yverdon où, en 1388–1389, on avait déjà acheté deux canons de fer *pro deffensione dicti castri*, alors qu’à Chillon, il y avait déjà des canons en 1385–1386 et des bombardes en 1386–1388 (DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. châ. Yverdon 1388–1389; ACV, P Chillon I, ext. c. châ., 132 et 134). C’est à Moudon apparemment que sont attestés pour la première fois dans le Pays de Vaud, en 1384, des canons, que le bailli destine à la défense du château de Montorge, près de Sion (B. DE CERENVILLE / C. GILLIARD, *Moudon sous le régime savoyard*, Lausanne 1929, p. 168) et à Moudon encore qu’à la fin du XIV^e siècle, un coutelier, Perrod Appareiller, fabrique une bombarde de fer pour 160 écus d’or (DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. Trésorier gén. 1398–1400, 199). – En ce qui concerne Conthey, les mentions inédites, extraites des comptes de la Trésorerie générale de Savoie et des comptes de la châtellenie de Saillon-Conthey, parlant de l’installation « autour du château » d’un mur en glacié avec crénelage, très épais à la base et haut d’une dizaine de mètres, qui n’est pas celui du dédoublement de la grande tour (probablement de 1402–1403), montrent qu’Henri de Colombier commande directement, en octobre 1417, cet ouvrage important (45 toises – soit environ 110 à 120 m. – à 9 fl. la toise), et non, comme d’habitude, l’un des « maîtres des œuvres du comte de Savoie » mais que c’est bien l’un d’entre eux, venu tout exprès de Chambéry, Nicolet Robert, qui le contrôle en février 1419 et le fait continuer: des pierres de l’ancien château des de La Tour *fiat unum rivellinum cum una porta pro descendendo a castro in villa et una postella pro eundo iuxta muros ville; item fiat unus murus circumcirca castrum ad modum unius chounie (choussie?) seu glaciamentum grossitudinis in fondo duodecim pedum et altitudinis triginta sex pedum retrahendo ad modum glaciamenti et spissitudinis de super quatuor pedum et muretur equaliter usque ad summitatem crenellorum qui nunc sunt ad iugendum muro antiquo et postmodum foreysetur bonis lapidibus et desuper merletur; item quod dictus murus coperiatur bonis losis taliter quod convectorium sit latum et bonum... et d’autres travaux qui concernent surtout l’enceinte urbaine, à dédoubler entièrement de braies, tâche donnée aux maçons Jean Fonda et Jean de Campis... *vigore... mandatorum domini (Amedei) et ordinatio-**

- nis dicti capitanei Pedemontium (Henrici de Columberio)...insequendo ordinationem et tachium per dictum capitaneum archenus datam...;...quod glaciamentum per dilectum fidelem consiliarium et capitaneum nostrum Pedemontium Henricum de Columberio archenus nostro parte fieri ordinatum a fonditu castri nostri Contegii usque ad summitatem eiusdem fieret...* (Microfilm DDR/ACV, AET, c. châ. Conthey-Saillon 1418–1419; 1419–1420; DANIEL DE RAEMY, Ext. AET, c. Trésorerie générale 1419–1421, 389). Sur le château de Conthey, voir LOUIS BLONDEL, *Les châteaux et bourg de Conthey*, dans: Vallesia IX, 1954, pp. 149 sq., et ARTHUR FIBICHER, *Die Instandsetzung der Burgen von Conthey 1385–1388*, dans: Vallesia XVII, 1987, pp. 130 sq.
- ¹¹¹ FRANÇOIS GÉBELIN, *Les châteaux de France*, Paris 1962, pp. 71–72. – JEAN MESQUI (cf. note 70), p. 249.
- ¹¹² VICTOR-HENRI BOURGEOIS (cf. note 13), p. 88. – JOSEPH GANTNER (cf. note 94), p. 176, fig. 143. – WERNER MEYER 1978 (cf. note 4), p. 139; 1981, p. 60. – Sous une autre forme: RICHARD BERGER, *Châteaux suisses*, I, Avanti, Neuchâtel 1963, p. 34.
- ¹¹³ ANDRÉ MEYER (cf. note 83), pp. 52–57 et fig. 60.
- ¹¹⁴ Pour la bibliographie de l'architecture de brique régionale, cf. *supra*, note 7. – Sur les dimensions des briques, cf. *infra*, note 169.
- ¹¹⁵ MARCEL GRANDJEAN (cf. note 8), pp. 174. Il n'est pas tenu compte ici de la «Tour des Séminaires» de la Cité à Lausanne (1475), dont la structure interne aussi est mal connue. Quant à la question de la datation des interventions au couronnement et à la flèche de la cathédrale de Sion, peu après l'incendie de 1403, elle est à reprendre en tenant compte des changements dans la chronologie régionale de la brique et de la forme «classique» des lucarnes: F.-O. DUBUIS, *Le clocher roman de la Cathédrale de Sion et ses transformations au XV^e siècle*, dans: Annales valaisannes, 1978, pp. 106–115. – Il va sans dire qu'on a utilisé la brique comme matériau d'appoint dans certains cas bien avant Vufflens, notamment à Ripaille (voûtement supérieur en brique prévu dans la tour de 1386 [cf. *infra*, note 198]): les recherches en cours à Turin par Philippe Broillet, rédacteur des MAH de Genève, confirment ce fait.
- ¹¹⁶ ALAIN DE MONTJOYE, *L'architecture de briques à Grenoble et dans sa région aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans: La Pierre et l'Écrit, Patrimoines de l'Isère, Grenoble 1990, pp. 49–85.
- ¹¹⁷ GABRIEL PÉROUSE, *Une ville morte de Savoie, Conflans*, Chambéry 1925, pp. 137–146. – MICHÈLE BROCARD, *Châteaux et maisons fortes savoyardes*, Le Côtéau s. d., pp. 41–45.
- ¹¹⁸ MARCEL GRANDJEAN, etc., *Lutry, arts et monuments*, II, Lutry 1991, p. 463. – Voir surtout PAUL BISSEGER, *La ville de Morges*, MAH, Vaud, V, à paraître.
- ¹¹⁹ PHILIPPE SEYDOUX, *Le château de Rambures et la guerre au XV^e siècle en Picardie*, Edition de la Morande, s. 1. 1986, pp. 24–26.
- ¹²⁰ SIMON GOULART, *Journal de la guerre faite autour de Genève l'an 1590*, dans: Mémoires et documents de la Société genevoise d'histoire et d'archéologie (MDG), XXXVI, 1938, p. 22. Nous ne savons pas si cette allusion concerne le château médiéval ou l'ouvrage de la défense avancée appelé «fausse brez» en 1541 dont parle Louis Blondel, qui dit par ailleurs: «Ce château, bien qu'avec des bases en pierre avait, dit-on, une superstructure en briques» (*Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, MDG, série in-4, VII, Genève 1956, p. 221).
- ¹²¹ ANTONELLO VICENTI, *Castelli viscontei e sforzeschi*, Rusconi, Milan 1981, p. 168, fig. 181: coupe très parlante.
- ¹²² Il est inutile d'insister ici sur les affirmations de RICHARD BERGER (par exemple dans: *La Contrée de Morges et ses monuments historiques*, Morges 1957, pp. 183–186), qui voit ces mâchicoulis d'abord découverts, comme on les trouve souvent en Italie, puis tardivement, au XVI^e siècle, complétés par une toiture soutenue par un vrai mur: c'est au mieux une étape typologique abstraite mais non effective, dont le développement ne s'est de toute façon pas forcément effectué sur un monument unique.
- ¹²³ ALBERT NAEF les appelait des «créneaux couverts»; ils apparaissent à Chillon aussi bien en 1260–1265 qu'en 1314 (*Château de Chillon*, II, Lausanne 1939, p. 71).
- ¹²⁴ Du nom des partisans de l'Empereur: ANTONIO FRIZZI, *Borgo e castello medioevale in Torino*, Turin 1894, p. 11. – CARLO PEROGALLI, *I castelli della pianura lombarda*, Milan 1960, p. 39.
- ¹²⁵ C'est ce que nos textes médiévaux – silencieux pour Vufflens à ce propos – nomment, en règle générale, des «marchicols», qui, dans ce sens-là, sont évidemment en bois, alors que, lorsqu'on parle de «mâchicoulis» au sens où on l'entend actuellement, il s'agit d'un travail de maçonnerie: ROGER DÉGLON, *Yverdon au Moyen Age*, BHV 8, Lausanne 1949, p. 253. – PIERRE MARGOT, «Le château d'Yverdon à l'époque savoyarde», rapport ms (ACV, AMH, A 182/1) p. 4. – MAX BRUCHET, *Etude archéologique sur le château d'Annecy*, Annecy 1901, p. 86, 1428–1440. – ALBERT NAEF (cf. note 108), p. 79: crochets; ACV, AMH, A 178/2 (A 16394), Copie comptes châ. Chillon des AET, 1450–1451, avec dessin de Naef. On trouve aussi le terme de «manteaux». Voir «marches», *supra*, n. 92.
- ¹²⁶ MARCEL GRANDJEAN, *La ville de Lausanne*, I, MAH, Vaud, I, pp. 345 sq.
- ¹²⁷ AC Montreux-Châtelard, Onglet 1, n.^{os} 17 et 18, copie de 1634 d'un acte du 6 oct. 1440: *in edificatione castri nostri Castellarii de novo domificare incepti*; l'accord de l'épouse du constructeur Jean de Gingins est donné le 27 juillet 1441 à Verceil (traduction française).
- ¹²⁸ Cette disposition, longtemps invisible, n'est réapparue que lors de la restauration de 1988–1989.
- ¹²⁹ MARCEL GRANDJEAN 1985 (cf. note 7), pp. 329–330, fig.
- ¹³⁰ Il faut dire que le parapet de Verrès a été presque entièrement reconstitué lors des restaurations effectuées entre 1894 et 1899 et qu'on en connaît mal les dispositions d'origine: E. D. BONA/P. COSTA CALCAGNO, *Castelli della Valle d'Aosta*, Serie Görlich, Novare 1979, pp. 73–77. – Collectif, *Alfredo d'Andrade, tutela e restauro*, catalogue de l'exposition, Turin 1981, pp. 383–390, avec dessins anciens.
- ¹³¹ MARCEL GRANDJEAN (cf. note 126), pp. 322–323.
- ¹³² MARCEL GRANDJEAN 1985 (cf. note 7), p. 333. – Le cas de la tour des Séminaires n'est pas clair dans son état actuel: MARCEL GRANDJEAN (cf. note 126), pp. 71 et 78–79, mais on sait que cet ouvrage est dû à Antoine Rivet, appelé ailleurs Antoine de Ronero, maçon-carronnier de Dronero (diocèse de Turin alors).
- ¹³³ CARLO PEROGALLI (cf. note 124), p. 39: en Lombardie, les baies-créneaux, très simples, sont tardives. – ANTONELLO VICENTI (cf. note 121), p. 106, pense même, à propos de Vicolungo (1460), à une manière de construction locale: «I merli sono stati sostituiti da pilastri, collegati tra di loro da archetti ribassati, in conformità a un modo costruttivo locale». Quant à FLAVIO CONTI, *Castelli del Piemonte*, I, Görlich, Milan 1975, p. 87, il écrit: «Un'altra cosa da notare è la totale abolizione dei merli o per meglio dire la loro sostituzione con aperture a finestra coperte da archi ribassati su cui poggiano le travi del tetto. Partito, è vero, consueto in Piemonte, soprattutto nei castelli della sfera sabauda...»; et utilisé seulement plus tard en Lombardie (*ibidem*, p. 85).
- ¹³⁴ Les éléments de comparaison sont tirés des constatations effectuées durant nos voyages, complétées ou corroborées par la bibliographie régionale, notamment: FLAVIO CONTI, I (cf. note

- 133); II, (Serie Görlich) De Agostini, Novare 1978; III, (Serie Görlich) De Agostini, Novare 1980; ANTONELLO VINCENTI (cf. note 121). – CARLO PEROGALLI (cf. note 124). – FLAVIO CONTI / V. HYBSCH / ANTONELLO VINCENTI, *I castelli della Lombardia*, I, *Province di Milano e Pavia*, Novare 1990; II, *Province di Como, Sondrio e Varese*, Novare 1991. – S. MAGGI / C. ARTOCCHINI, *I castelli del Piacentino nella storia e nella leggenda*, UTEP, Piacenza 1967. – C. GAVAZZI / P. MERLO, *L'architettura gotica nella diocesi di Biella*, Biella 1980.
- 135 Maison médiévale de la via Porta Palatina, cf. les dessins de R. Brayda(?), dans *Alfredo d'Andrade* (cf. note 130), pp. 62–63.
- 136 FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), pp. 24 et 87. Sur cette innovation de Bartolino, cf. MURIELLA MONTANARI, *Bartolino da Novara*, dans: *Arte lombarda*, n°s 92/93, 1990, p. 22.
- 137 Les cas les plus proches sont à Turin (Castello et maison mentionnée *supra* n. 135), Verzuolo, Strambino, Vigone (FLAVIO CONTI, III [cf. note 134], p. 163) et Valdengo (FLAVIO CONTI, I [cf. note 133], p. 192).
- 138 MARCEL GRANDJEAN 1985 (cf. note 7), pp. 329–330.
- 139 Dont la particularité – consoles en brique mais imitant les corbeaux superposés, en encorbellement, de celles de pierres – se retrouve pourtant aussi dans l'ancien pays de Vaud savoyard, à Estavayer, comme nous l'avons déjà rappelé ailleurs: MARCEL GRANDJEAN (cf. note 8), pp. 177–178.
- 140 Sauf dans certaines tours du «donjon» où l'assiette de ces pierres est plus large. D'autre part, une «lauze» peut correspondre à l'épaisseur d'une ou plusieurs briques: dans ce dernier cas, elle est alors taillée de façon à imiter le type commun d'encorbellement dans ce matériau, donc à petits ressauts.
- 141 Peut-être à San Genuario, après 1422: FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), p. 86.
- 142 MARCEL GRANDJEAN (cf. note 8), pp. 168–169 et 180. – Dans la région, à part à Vufflens et à Morges (avec Antoine Carbon: cf. *supra*, p. 95) et à Estavayer, on rencontre alors un autre caronnier de Vigevano: Laurent Brion, à Ripaille, près de Thonon (Haute-Savoie) en 1433–1434 (MAX BRUCHET, [cf. note 89], p. 473). Non loin de là, en Bresse comtoise, pays de brique, les Seigneurs de Châlon font aussi appel à un maçon-caronnier «de Lombardie», Loys le Lombart soit Loys Syrod, de «Vegene», pour reconstruire leur château de Bletterans (Archives dép. du Doubs, Familles, E 1234, c. chât. d'Echallens 1441; E 1235, c. 1443; E 1243, c. chât. Orbe 1448: aimable communication de Daniel de Raemy). Il est intéressant de noter que, dans la 1ère moitié du XV^e siècle, les tuiliers qui travaillent à Manosque, par exemple, viennent essentiellement du Piémont et de la Lombardie, et surtout de Vigevano (HENRI AMOURIC, *Les tuiliers de Manosque à la fin du XIV^e siècle et au XV^e...*, dans: *Provence historique*, 1989, pp. 17–18.).
- 143 FERDINANDO GABOTTO, *Estratti dai «conti» dell'archivio camerale di Torino relativi ad Ivrea*, dans: *Eporediensia*, Bibl. della Società di storia subalpina, IV, Pinerolo 1900, spécialement p. 416, n° 626, 25 oct. 1381: *magister Anthonius Cognon, de Vercellis, magister operum castris Domini Yporrigie*.
- 144 *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, catalogue de l'exposition, Lausanne 1990, p. 176.
- 145 L'exemple le plus proche de la région lémanique en est au prieuré Saint-Ours à Aoste (1494/1509).
- 146 On trouve ou on trouvait des dents d'engrenage sur dents de scie à l'ancien Evêché de Genève, au château d'Estavayer, à l'église Saint-Gervais GE (1ère étape), à la tour de Pougny à Nyon, à la tour Baudet, à la tour Maîtresse et à d'autres maisons de Genève, à la maison de Coquina à Morges, au château du Rosey à Rolle, au château du Châtelard, à une ancienne cheminée de Payerne. A Oron: dents de scie sur dents d'engrenage; à La Sarraz: dents d'engrenage entre dents de scie.
- 147 Autres frises de dents de scie isolées dans la région: château Saint-Maire à Lausanne (avant 1431); tour de Pougny à Nyon (vers 1449); tour Maîtresse à Genève (vers 1455); château de La Sarraz (après 1475); château de Grandson (1474 et 1500).
- 148 Pour autant qu'on puisse se fier aux reconstitutions effectuées lors des restaurations des XIX^e et XX^e siècles; en fait, il y a des contradictions entre elles et les documents iconographiques: la tour sud-ouest n'a pas de décor sur le «plan orthographique» du début du XIX^e siècle, alors que la tour nord-ouest montre encore ce décor sur le dessin de Louis Meyer publié en 1882 (fig. 15 et 16).
- 149 Il existait sur une cheminée de Payerne, actuellement disparue, comprenant une rangée de dents d'engrenage séparée de deux rangées de mêmes dents elles-mêmes non séparées (photo 1904: ACV/AMH, négatif) (fig. 37). – Beaucoup plus fréquentes en Piémont apparaissent les rangées de dents de scie serrées et superposées (Buronzo, Rovasenda, Turin, etc.; et même Saint-Gervais de Genève (2e étape)), ou plus rarement en quinconce (Grinzane Cavour, etc.).
- 150 Restauration effectuée par Théo-Antoine Hermanès.
- 151 FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), pp. 17–18, 88–89, 224–225; pp. 89, 185, 218, 223.
- 152 FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), pp. 192, 219, 136.
- 153 Observations personnelles.
- 154 Etat ancien (photo Alinari, Rome); cf. aussi note suivante.
- 155 *Alfredo D'Andrade* (cf. note 130), p. 204 (Torre d'Alba et Verzuolo). – ROSANNA MAGGIO SERRA, *Torino 1884 : perché un castello medioevale?* Musei civici, Turin 1985, pp. 39–40 (Torre d'Alba; Verzuolo); pp. 44–47 (Torre di Avigliana).
- 156 *Itinéraire descriptif (des rives) du Lac Léman*, Genève 1825, p. 154. – Les joints verts sur la tourelle d'entrée sont probablement un apport du XVI^e siècle.
- 157 La différence est bien sûr la même pour les tuiles: DENIS WEIDMANN / CHARLES MATILE, *Tuiles anciennes du Pays de Vaud*, dans: *Chantiers*, 1978, pp. 19 sq.; Section des Monuments historiques, «Utilisation actuelle de la tuile plate dans le canton de Vaud», n. d. (vers 1986).
- 158 Château Saint-Maire: MAH, *Vaud*, I, pp. 345 sq. et fig. 273, 274, 278, et cf. *supra*, fig. 30.
- 159 Il n'en reste plus guère de traces qu'au couronnement décapité de la grande tour du châtelet d'entrée.
- 160 Sur la corniche de l'ancienne chapelle du Dézaley d'en bas.
- 161 Dans la corniche en brique des halles médiévales, connues seulement par les documents (emploi d'«arcane» rouge): MARCEL GRANDJEAN, *L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis: architecture et architectes*, dans: *RHV*, 1984, p. 14, n. 4.
- 162 Peu visible avant les travaux de 1969–1970 et remis en valeur alors, tout spécialement du côté Jura (dossiers MAH/PBC, photo Claude Bornand, 1969: état ancien).
- 163 ACV, AMH, B 197 b, relevé du milieu du XIX^e siècle par Jean-Daniel Blavignac (attribution).
- 164 Par exemple la «Rocca scaligera» de Sirmione (1259).
- 165 CARLO PEROGALLI (cf. note 124), pp. 33, 34, 155. – ANTONELLO VINCENTI (cf. note 121), pp. 28, 36, 43, 54, 84, 102, 112. Mais aussi ailleurs bien sûr, comme à Torrechiara (Parme), et même par les Visconti mais hors de la plaine du Pô et à Cherasco en 1348 (FLAVIO CONTI, III [cf. note 134], p. 98).
- 166 U. THIEME / F. BECKER, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, II, Leipzig 1908, p. 557. – SAUR, *Allgemeines Künstlerlexikon*, VII, Munich 1993, p. 265. – FRANCO MANTOVI, *Guida alle rocche ed ai castelli della provincia di Modena*, Modène 1969, p. 246: San Felice sul Panaro.
- 167 Comme à la Rocca scaligera de Sirmione (1259), à la Rocca de Spolète (1363–1366), au château de Milan (dès 1368). Mais aussi à Sarzana (La Spezia), à Gaglianico (Biella), etc.

- ¹⁶⁸ Sinon à Niort (départ. des Deux-Sèvres) (XII^e siècle): JEAN MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, I, Paris 1991, fig. 151 et 236.
- ¹⁶⁹ Pour FRANÇOIS FOREL (cf. note 5), p. 7, le donjon «mesure 40 pieds de côté et les quatre tourelles carrées qui le flanquent mesurent chacune 20 pieds de côté»: pour arriver à ce résultat, de toute façon schématique, il faut tabler sur un pied de 30,50 cm, ce qui n'est pas le pied utilisé communément dans la région, ni même le pied savoyard classique d'alors qui mesure environ 28 cm. La question mériterait de plus amples recherches. En effet, les briques utilisées à Vufflens comptent parfois 27/28 cm et parfois 30, parfois encore d'autres dimensions; leur longueur équivaut en règle générale au pied en usage sur place ou à celui qui est indiqué dans les conventions. Sur ces mesures et sur les matériaux de Vufflens, il y aurait à faire toute une étude, qui ne peut prendre place ici mais qui pourrait être révélatrice. Notons que, pour les spécialistes des châteaux du département de l'Ain, anciennement en partie savoyard, leur «singularité... réside dans la brique de terre cuite qui les constitue, beaucoup plus épaisse et massive que les briques connues jusqu'à ce jour dans le monde latin: de 25 à 32 cm de long, 11 à 14 cm de large sur 6,5 à 11,5 d'épaisseur» (JEAN-PAUL DESBAT, *Les rouges châteaux de la Dombes*, dans: *Terres de Dombes, Guide du patrimoine rhônalpin méconnu*, n° 8, 1990, pp. 18–20, et *Poypes et carrons en Dombes*, dans: *Vieilles maisons françaises*, Patrimoine historique, n° 149, 1993, p. 45).
- ¹⁷⁰ *Castelli padani con organismo a simmetria zenitale*, dans: *Castellum*, n° 4, 1966, pp. 93 sq.
- ¹⁷¹ FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), pp. 111–113. – Les analogies entre le «donjon» de Vufflens et la villa Medicis de Caffagiolo (1451), par Michelozzo, qu'on pourrait relever sur la foi de la vue peinte par Giusto Utens n'existent pas en réalité, sauf peut-être sur ce point (ANDRÉ CHASTEL, *Le Grand Atelier*, Paris 1965, p. 49, fig. – CARLO PEROGALLI, *Rocche e forti medicei*, Milan 1980, p. 23 et fig. 16).
- ¹⁷² Pourtant des traces nettes en sont conservées au sommet du donjon, mais c'est une erreur ou une restitution non signalée comme telle que d'avoir fait figurer cette cloison dans les plans publiés en 1882 par ALBERT BURCKHARDT (cf. note 9, pl. IV, fig. 3 [*supra*, fig. 16]); elle n'apparaît déjà plus dans la coupe du donjon datable de 1844 et citée *supra* n. 54, et avait disparu sans doute déjà bien avant, peut-être au XVI^e siècle.
- ¹⁷³ Cas exceptionnel apparemment en Italie à Torrechiara (Parme).
- ¹⁷⁴ FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), p. 52 (Vogogna); pp. 88/89 (Vettignè); p. 94 (Vicolungo); p. 109 (Briona); pp. 224/225 (Rovasenda); pp. 232/233 (Galliate). – ANTONELLO VINCENTI (cf. note 121), p. 15 (Somma Lombardo, 1448); p. 168 (Soncino, 1473). – BODO EBHARDT, I (cf. note 6) fig. 71–72 (Mantoue); II, 279 sq. (Vigoleno); etc.
- ¹⁷⁵ Cet élément retenu par Alfredo d'Andrade, qui l'avait relevé en 1882, et subsistant encore en partie, fut réutilisé délibérément pour la Rocca du Borgo medioevale de Turin en 1883 (CARLO NIGRA, *Torri, castelli e case forti del Piemonte dal 1000 al secolo XVI*, II, *La valle d'Aosta*, Aoste 1974, fig. VIII; ANTONIO FRIZZI, *Il castello medioevale in Torino*, Turin 1894, p. 223). – Sur le château d'Ivrée, voir notamment GIUSEPPE RODDI, «Note sulla costruzione del Castello di Ivrea», dans: *Studi piemontesi*, 1982, pp. 139–148, avec la bibliographie ancienne.
- ¹⁷⁶ Et celui de la baie en arc surbaissé inscrit dans un arc brisé dans la tour carrée du nord-ouest. Pour les baies à tympan, voir CARLO NIGRA (cf. note 175), fig. 9^{bis}, Tour de Vert (Pont-Saint-Martin); fig. 34, Graines; fig. 37, Châtel-Arget (Villeneuve); fig. 45, Châtelard (La Salle); fig. 49, Oyace (Valpelline); fig. 112^{bis}, Verrès; fig. 195, Intro; fig. 221–222, tour de Planta (Gressan); fig. 225, tour de Gignod; fig. 227, La Vachère (Etroubles); etc. – ANDRÉ ZANOTTO, *Castelli Valdostani*, Aoste 1980, p. 43, tour des seigneurs de la Porte-Saint-Ours; p. 48, Tourneuve à Aoste; p. 87, tour Malluquin (Courmayeur).
- ¹⁷⁷ Sur les cas de décor «astigian», voir notamment FLAVIO CONTI (cf. note 134), II, pp. 38, 40, 67, 126, 139, 163, 165, 166, 174, 175, 179; III, pp. 48, 56, 65/66, 67, 219, 221.
- ¹⁷⁸ Sur ces «palais publics», voir par exemple : N. ROLICO, G. MARCHINI, *I palazzi del popolo nei comuni toscani del medioevo*, Electa, Milan, 1962. Pour un exemple privé bien daté de ces faux-mâchicoulis, cf. F. TOKER, *Gothic Architecture by Remote Control: an Illustrated Building Contract of 1340* (Palazzo Sansedoni, à Sienne), dans: *Art Bulletin*, 1985, p. 74, fig. 5.
- ¹⁷⁹ E.D. BONA / P. COSTA CALGAGNO (cf. note 130), pp. 49–50. – PIERRE DUBOIS, *Chronique de la Maison de Challant* (1460), dans: *Archivium augustanum*, IV, 1970, p. 29. – ORPHÉE ZANOLLI, *La date de fondation du château d'Ussel*, Ibidem, VII, 1974–1975, pp. 331 sq.
- ¹⁸⁰ Voir *supra*, note 107, et *infra*, note 182.
- ¹⁸¹ PAUL BISSEGGER (cf. note 30), p. 9 et fig.
- ¹⁸² ACV, Ab 1, Extraits des protocoles ducaux aux AET, p. 58, avant 1515: «Item faudrait remplir de terre un cartier du chasteaux dedant les fausses brayes pour fortification d'ycelluy...». – Il est donc vrai que le terme de fausses-braies apparaît déjà avant l'époque bernoise et même au XV^e siècle dans le Pays de Vaud, mais, en fait, il n'est souvent alors que l'équivalent de celui de braies (Morges, 1517 encore; Essertines-sur-Yverdon, 1519; Dommartin, 1519; Moudon, 1535 et 1546, où l'on parle des «petites murailles de la ville appelées fausses brayes», sauf peut-être là où, pour des raisons topographiques, les terrasses sont déjà nombreuses (Grandson, 1462/1467; Valangin (Neuchâtel), 1449 et 1497). A Lutry, où l'on a bien affaire à des fausses-braies, celles-ci sont, au contraire, longtemps appelées simplement braies (*Lutry, arts et monuments*, I, Lutry 1990, pp. 68–69).
- ¹⁸³ GIUSEPPE RODDI (cf. note 175), pp. 146–147: cet auteur propose d'y voir aussi une première protection pour les ouvriers du château pendant la construction.
- ¹⁸⁴ Dans leur état actuel, fort perturbé, elles paraissent plutôt être de simples braies, remplaçant même à l'extérieur, lorsque la topographie l'exige, les fossés, comme on le voit aussi à l'ancienne ville d'Avenches; les plans du XIX^e siècle des prisons du château d'Ivrée montrent, en partie comme maintenant, les larges fossés vers le replat de la colline et les étroites lices au sommet des pentes (AUGUSTO CAVALLARI MURAT, *Tra Serra d'Ivrea, Orco e Po*, Istituto bancario di San Paolo, Turin 1976, p. 152, fig. 21).
- ¹⁸⁵ STANISLAUS VON MOOS, *Turm und Bollwerk. Beiträge zu einer politischen Ikonographie der italienischen Renaissancearchitektur*, Atlantis, Zurich 1974, pp. 162–163, et cf. note suivante.
- ¹⁸⁶ C'est à peu près à cette époque, dès 1444 ou plutôt dès 1450, que sont élevées les tours cylindriques du Castel Nuovo de Naples, qui seraient, elles, d'inspiration castillane: GEORGES L. HERSEY, *The Aragonese Arch at Naples 1443–1475*, New Haven 1973, p. 16. – LEONARDO DI MAURO, dans: *Castel Nuovo, il museo civico*, Naples 1990, pp. 17 sq., avec iconographie dès le Quattrocento: l'architecte en est Guillelmo Sagrera, de Majorque. – Voir aussi STANISLAUS VON MOOS (cf. note 185), pp. 160–162.
- ¹⁸⁷ ANTONELLO VINCENTI (cf. note 121), p. 119, n. 4; p. 13, fig. 7; p. 22, n. 16. – Citons, d'après S. MAGGI / C. ARTOCCHINI (cf. note 134), quelques châteaux quadrangulaires réguliers de la région de Plaisance, avec trois ou quatre tours cylindriques aux angles, rarement munis de mâchicoulis systématiques apparemment: à côté de la Rocca Viscontea de Plaisance (1373 sq.), tout à fait en rupture avec le Castello San Antonino, commencé en 1337

- aussi par les Visconti et toujours soumis à l'orthogonalité (avec onze tours carrées) (pp. 363 sq.), on rencontre d'abord sans doute Grazzano Visconti (1395?), Momeliano et Monticello, puis Monticelli d'Ongina (avec mâchicoulis), Castelnovo Val Tidone, Rezzanello, Rottofreno, Statto di Travo, Niviano et Folignano. – Nous n'avons malheureusement pas pu consulter l'ouvrage, épuisé, de CARLO PEROGALLI, *Castelli e Rocche di Emilia e di Romagna*, Görlich, Milan 1972.
- ¹⁸⁸ Voir *supra*, note 143 et *infra*, note 193.
- ¹⁸⁹ FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), pp. 18, 24, 86, 87–88, n. 6 ; 88–89. – Reste le problème de Prarolo, prévu à quatre tours rondes (vers 1398?), et de Salasco (*ibid.*, pp. 176–177 et 183). – A propos de Legnano (Milan), qui dispose, déjà vers 1445 ou même un peu avant, de tours semi-cylindriques, FLAVIO CONTI / V. HYBSCH / ANTONELLO VINCENTI (cf. note 134), I, p. 57, disent que c'est un «particolare costruttivo piuttosto raro in area viscontea».
- ¹⁹⁰ GIUSEPPE RODDI (cf. note 175), p. 143, rappel de FLAVIO CONTI, III (cf. note 134), p. 62: «Ivrea, nella sua concezione architettonica, nel suo aspetto nudo e strattamente militare, senza nessuna «rappresentanza» nella stessa forma delle sue torri, è una derivazione della scuola francese. Il suo parento vicino è la Bastiglia, più che le coeve realizzazioni cisalpine».
- ¹⁹¹ MARCEL GRANDJEAN (cf. note 8), p. 180.
- ¹⁹² GIUSEPPE RODDI (cf. note 175).
- ¹⁹³ La publication et l'exploitation d'un document mal connu permettent de faire remonter en grande partie la construction du «castello» à 1317–1320, à l'époque de Philippe d'Acaïe: F. MONETTI / F. RESSA, *La costruzione del castello di Torino, oggi Palazzo Madama (inizio secolo XIV)*, Turin 1982. – ALDO A. SETIA, *Un castello a Torino*, dans: Bolletino storico-bibliografico subalpino, 1983, spécialement p.11. – Il paraît vraisemblable que, contrairement à ce que les deux premiers auteurs ont dit, les tours neuves de 1317–1320 n'étaient pas carrées, mais bien polygonales déjà, si l'on interprète correctement l'une des principales mentions du document publié, les angles des tours carrées n'ayant pas besoin de briques de forme spéciale, comme celles qui sont préparées alors: *pro incidendo maonos ad opus cadrarum turrium novarum*. – De plus, il nous avait toujours paru étrange qu'au moment où le château aurait été construit, selon l'ancienne chronologie (1402–1418), on n'y eût pas placé des mâchicoulis, déjà systématiquement utilisés à Ivree.
- ¹⁹⁴ LOUIS BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, MDG, in – 4, VII, Genève 1956, pp. 313–316 et 124–129.
- ¹⁹⁵ FERDINANDO GABOTTO (cf. note 143), p. 416.
- ¹⁹⁶ FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), pp. 88–89.
- ¹⁹⁷ Pour la bibliographie et les sources des maisons fortes en question ici, cf. *supra*, nn. 126, 127 et 130. – Ce n'est certainement pas un hasard si le réservoir, en forme de château, de l'aquamanile appartenant aux collections de la Casa Cavassa à Saluces, de la fin du gothique, représente une maison forte semblable au château Saint-Maire de Lausanne (fig. dans NOEMI GABRIELLI, *Arte nell'antico Marchesato di Saluzzo*, Turin 1979, p. 70).
- ¹⁹⁸ MAX BRUCHET, *Le château de Ripaille*, Paris 1907, Preuves XX/43, pp. 342–343: «...in summitate ad votam quarrorum regularum cum quatuor parvis turribus in quatuor angulis et coronata cum forosa sine tecto tota plata...».
- ¹⁹⁹ MARCEL GRANDJEAN (cf. note 126), pp. 345–346.
- ²⁰⁰ E. D. BONA / P. COSTA CALGAGNO (cf. note 130), pp. 41–42: 1357. – B. ORLANDONI / D. PROLA, *Il castello di Fenis*, Aoste 1982, p. 154: après 1362, peut-être vers 1380/1390. Il est à noter que la reconstruction dut être, de toute façon, commencée par Aymon de Challant, seigneur de Fénis et d'Aymaville, qui était «clavaire et podestat» (*clavarius et potestas*) d'Ivrée en 1363–1365, et commissaire du comte pour le val d'Aoste et le Canavais, au moment de la construction du château comtal d'Ivrée: FERDINANDO GABOTTO (cf. note 143), pp. 407, n° 584.
- ²⁰¹ LOUIS VULLIEMIN, *Tableau du canton de Vaud*, Lausanne 1849, p. 271: «L'architecture du château fait songer à l'orient». – FRANÇOIS FOREL (cf. note 5), p. 8: «C'est alors (que les tours) auraient été surmontées de ces cônes de maçonnerie, qui présentent un aspect si caractéristique, et qui font involontairement penser à certaines formes orientales, car ils ressemblent assez bien à des turbans». – LOUIS BLONDEL (cf. note 13), 1953, p. 149. Cf. *supra*, p. 93.
- ²⁰² Cf. *supra*, p. 106.
- ²⁰³ Pour la typologie des minarets, voir par exemple: A. PAPA-DOPOULO, *L'Islam et l'art musulman*, Paris 1976, fig. 221–258.
- ²⁰⁴ PASQUALE ROTONDI, *The Ducal Palace of Urbino, its Architecture and Decoration*, Londres 1969, pp. 60–63: conçues par Luciano Laurana, avant 1472.
- ²⁰⁵ S. MAGGI / C. ARTOCCHINI (cf. note 134), pp. 258 sq., 1471 (?), avec fig. – CARLO PEROGALLI, *Origini e fortuna delle torri cosiddette «filaretiane»*, dans: Arte lombarda, 38/39, 1973, p. 51, sans fig.; le type à quatre tours cylindriques avec couronnement à mâchicoulis, lanternon et flèche, est envisagé par Filarete apparemment et Peruzzi sans doute (1449), dans des projets de ponts monumentaux (*ibidem*, pp. 96–97). Il faudrait encore parler des tours cylindriques du Kremlin à Moscou, dès 1485, œuvres notamment de Pietro Antonio Solari, de Milan, mais d'origine tessinoise, et Marco Ruffo: *Schweizer bauen im Ausland, eine Skizze*, EPF Zurich 1978, p. 57. – ETTORE LOGATTO, *Gli artisti italiani in Russia, I, Gli architetti a Mosca e nelle provincie*, Milan 1990, pp. 26 sq. et fig. 12, tav. XIV.
- ²⁰⁶ FLAVIO CONTI, I (cf. note 133), pp. 87–89, 111–113, 176–177, 183. – Est-ce un hasard si le château de Jussy-le-Crêt (Genève), construit vers 1620 par le grand poète et capitaine huguenot Agrippa d'Aubigné, présente une forme de maison forte à quatre tourelles d'angle renforcées par quatre tours basses alignées sur les courtines et donnant sur les fossés (PIERRE BERTRAND, *Châteaux, bourgs-fortifiés et maisons-fortes du canton de Genève*, Bâle 1948, pp. 85–88): il y a là comme une synthèse en réduction du château de Vufflens.
- ²⁰⁷ Disposition qui n'a rien à voir avec celles qu'on trouve alors en France.
- ²⁰⁸ MARCEL GRANDJEAN, *Le château et le bourg du prieuré d'Etoy*, en préparation: entre 1376 et 1437, mais la tour à mâchicoulis a disparu.
- ²⁰⁹ Sur la place de Vincennes dans l'architecture royale, voir, en dernier lieu, JEAN MESQUI (cf. note 70), pp. 144–146.
- ²¹⁰ Voir *supra*, p. 93; son frère François était aux études à Paris en 1379 (cf. JEAN-DANIEL MOREROD [cf. note 20], p. 381, note 12).
- ²¹¹ ACV, AMH, A 11/6 (A 3111), FR.-OLIVIER DUBUIS, *Le château d'Aigle: premiers jalons pour une analyse archéologique*, rapport 1967. – (A 3112) OLIVIER DESSEMONTET, *Rapport... relatif au château d'Aigle*, ms. dact. 1968.
- ²¹² JEAN MESQUI, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Age*, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, 11, Genève 1979, pp. 51 sq. – Voir aussi JEAN MESQUI (cf. note 70), pp. 86–87 et p. 248.
- ²¹³ Voir *supra*, pp. 97–99. – A la fin du XVII^e siècle, les fenêtres du corps de logis paraissent être encore à meneaux (fig. 6 et 24).
- ²¹⁴ La cuisine étant de plain-pied avec le sol de la chemise, la fenêtre possédait un fort grillage de protection, dont on voit encore les traces.
- ²¹⁵ A.-J. TAYLOR, *The Castle of St. Georges-d'Espérance*, dans: Antiquaries Journal, XXXIII, 1953, pl. XII.
- ²¹⁶ Exemples choisis sur place, et complétés par la bibliographie. Sur les débuts de ce type composite au XV^e siècle, voir JOSIANE SARTRE, *Origine de l'architecture «brique et pierre»*, dans:

- Monuments historiques, 1993, n° 185 (n° spécial sur *Le patrimoine en brique*), p. 73 sq.
- ²¹⁸ MARCEL GRANDJEAN (cf. note 126), p. 385. – MARCEL GRANDJEAN, *L'hôtel de ville de Lausanne et ses origines*, Lausanne (1974), p. 26.
- ²¹⁹ Saluces : Casa Cavassa, etc.
- ²²⁰ Ozegna (ANTONIO FRIZZI, [cf. note 175], p. 188); *Alfredo D'Andrade*, (cf. note 130), p. 197; Bussoleno (ANTONIO FRIZZI, [cf. note 175], pp. 60–61); Gaglianico (G. C. SCIOLLA, *Il Biellese dal medioevo all'Ottocento*, Turin 1980, fig. pp. 124, 127, 128).
- ²²¹ Briona (FLAVIO CONTI, I [cf. note 133], p. 109, fig.)– CASIMIR DEBIAGGI, *L'arte nel Novarese, castelli novaresi*, Novare 1970, p. 11: «Finestre rinascimentale a crociera in cotto di pretto valore geometrico». – A Nizza Monferrato, etc.: encadrements rectangulaires mais sans croisée.
- ²²² L'une est à la via Torquato-Tasso; une autre, connue par un dessin de Brayda(?), à la via Porta Palatina: *Alfredo D'Andrade*, (cf. note 130), p. 62.
- ²²³ ENRICHETTO MARTINA, *La lettura di Avigliana medioevale*, Quaderni di Studio, Turin 1967, pp. 64–65, 69, 81 (croisée manquante).
- ²²⁴ Observation personnelle.
- ²²⁵ Comme RICHARD BERGER, dans un article de la *Feuille d'Avis de Lausanne* (ACV, AMH, A 23770): «A distance, on dirait un château pour conte de fée, la réalisation d'un des plus riches dessins de Walt Disney», ou CHRISTINE D'ANNA-HUBER, dans: *PassePartout*, 1993, n° 2, publication des CFF, p. 9.
- ²²⁶ ACV, AMH, A 184/1, Vufflens (A 13863), lettre d'Albert Naef, du 2 oct. 1898, qui, quoi qu'il dise, emboîte le pas à son oncle François (A 13856, s.d.): «Quant au donjon actuel, c'est un pur décor datant du XV^e siècle et peu solide... L'ensemble actuel est incohérent et justifie assez bien l'impression que c'est une construction de décor». – Le texte d'Albert Naef est repris presque tel quel en 1921, dans: *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, sous la direction d'EUGÈNE MOTTAZ, II, p. 815.
- ²²⁷ Sauf éventuellement le pan nord de la chemise, comme il a été dit.
- ²²⁸ C'est le moment de rappeler son intervention dans le renforcement des défenses du château de Conthey (Valais), dont il donne lui-même le tâche en 1417: voir *supra*, note 110.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1, 7–9, 13, 18, 19, 26, 28–33b, 36, 38, 40, 42, 45, 47, 50–52: Photos de Claude Bornand, Lausanne.
- Fig. 2, 27: Musée d'histoire, Berne.
- Fig. 3: Collection Claude de Saussure.
- Fig. 4: Photo d'Albert de Goumoëns, Lonay.
- Fig. 5: Archives cantonales vaudoises, redessiné par René Tosti.
- Fig. 6, 24: Archives communales de Morges.
- Fig. 10, 48: Musée de l'Elysée, Lausanne.
- Fig. 11, 14, 20–23: Dessins de René Tosti.
- Fig. 12: Musée d'art et d'histoire, Fribourg.
- Fig. 15: Archives fédérales des Monuments historiques, Berne.
- Fig. 16: Reproduction d'après: ALBERT BURCKHARDT, *Das Schloss Vufflens*, Zurich 1882.
- Fig. 25, 37, 39: Archives cantonales vaudoises.
- Fig. 34, 43: Photos de Marcel Grandjean.
- Fig. 46: Pomo et Cie, Ivry.
- Fig. 35: Centre d'iconographie genevoise: Archives du Vieux-Genève, Genève.
- Fig. 41: Photo de Pelloni, Mantoue.
- Fig. 44: Reproduction d'après: CARLO NIGRA, *Torri, castelli e case forti del Piemonte*, vol. II: *La valle d'Aosta*, Aosta 1974, fig. VIII.

RÉSUMÉ

Le château de Vufflens, qualifié par J.R.Rahn de meilleur exemple des châteaux en Suisse juste après Chillon, n'a pas donné lieu depuis longtemps à une étude approfondie. Celle qui suit s'appuie sur l'analyse visuelle et comparative et sur l'apport documentaire trop négligé dans ce cas-là comme dans bien d'autres. Elle permet de mieux dater ce monument exceptionnel pour l'époque, dû à Henri de Colombier, l'un des grands de la cour de Savoie et, pour finir, le plus proche conseiller d'Amédée VIII, et d'en confirmer la valeur internationale, aussi bien sur le plan de la conception défensive, héritière du passé mais tournée vers l'avenir (hiérarchisation des parties, commandements multiples des approches, notamment par un impressionnant donjon «royal», multiplication des tours et couronnement systématique de mâchicoulis, et surtout utilisation précoce de fausses-braies d'artillerie) que par son matériau exotique pour la région, la brique. Le constructeur, «capitaine du Piémont» durant de longues années, mais aussi quelque peu ingénieur militaire, fit venir à Vufflens des équipes de maçons-carronniers piémontais et lombards, travaillant ici à la manière verceilaise, la plus riche – l'un des maîtres est connu pour la fin du chantier: Antoine Carbo, de Vigevano (Pavie) – qui furent certainement à l'origine de la mode d'architecture de brique, répandue dans l'ancien Pays de Vaud et à Genève au XVe siècle.

ZUSAMMENFASSUNG

Schloss Vufflens, nach J.R. Rahn neben Schloss Chillon wohl eines der schönsten Schweizer Schlösser, ist schon seit längerer Zeit keine vertiefte Studie mehr gewidmet worden. Der vorliegende Aufsatz stützt sich auf die vergleichende visuelle Analyse und die vorhandene, in diesem wie in andern Fällen zu sehr vernachlässigte Dokumentation. Die Untersuchung erlaubt dem Autor eine genauere Datierung des für die Epoche aussergewöhnlichen Baues, der Henri de Colombier, einem der Grossen am Hof von Savoyen und schliesslich dem wichtigsten Ratgeber von Herzog Amadeus VIII., zu verdanken ist. Die Studie bestätigt den internationalen Rang des Schlosses in bezug auf das Verteidigungskonzept, das, auf Errungenschaften der Vergangenheit basierend, neue, zukunfts-trächtige Ideen enthält: Hierarchisierung der Bauteile, mehrfache Beherrschung der Zugänge, insbesondere durch einen eindrücklichen «königlichen» Bergfried («donjon»), Vermehrung der Türme und deren systematische Bestückung mit Pechnasen, vor allem aber die Errichtung einer frühen Art von Zwingermauern («fausses braies») für die verteidigende Artillerie. Die grenzüberschreitende Bedeutung der Anlage wird auch durch die Verwendung des Backsteins unterstrichen, eines für die Region damals fremdartigen Baumaterials. Der Bauherr, während vieler Jahre «Hauptmann des Piemont», zeitweise aber auch als Militäringenieur tätig, liess piemontesische und lombardische Ziegelbrenner nach Vufflens kommen, die hier Backsteine in der reich verzierten Art von Vercelli produzierten – einer der Meister gegen Ende der Bauzeit ist bekannt unter dem Namen Antoine Carbo von Vigevano (Pavia). Sicher waren es diese Handwerker, die am Beginn der später im 15. Jahrhundert im Waadtland und in Genf verbreiteten Backstein-Architektur standen.

RIASSUNTO

Da molto tempo gli studiosi non hanno fatto oggetto di ricerche approfondite il castello di Vufflens, qualificato da J.R. Rahn come uno dei migliori esempi presenti in Svizzera in quanto secondo solo a quello di Chillon. Il presente studio si basa sull'analisi visuale e comparativa. Inoltre gode dell'apporto di documenti sinora anche troppo ignorati, il che riguarda non solo questo caso ma anche tanti altri. Esso ci permette di stabilire l'epoca esatta di questo eccezionale monumento, opera di Henri de Colombier, uno dei più illustri membri della corte di Savoia e il più stretto consigliere di Amedeo VIII. Inoltre abbiamo la possibilità di confermare il valore internazionale della costruzione tanto sul piano della concezione difensiva, ereditata dal passato ma proiettata nel futuro – attraverso la gerarchizzazione delle componenti, il comando multiplo degli accessi, un impressionante mastio «regale» («donjon»), la moltiplicazione delle torri e il coronamento sistematico delle piombatoie e, soprattutto, l'utilizzazione precoce degli antemurali per l'artiglieria («fausses braies») –, quanto sul piano dell'utilizzazione di un materiale estraneo a quella regione: il laterizio. Il costruttore, «Capitano del Piemonte» per lunghi anni, ma anche conoscitore dell'ingegneria militare, invitò a Vufflens squadre di mastri muratori-mattonieri lombardi e piemontesi che applicavano gli insegnamenti della scuola vercellese, la più ricca. Conosciamo il nome di uno di questi mastri presente ai lavori finali del cantiere: Antonio Carbo, di Vigevano (Pavia). Essi furono certamente gli artefici dell'introduzione dell'uso del laterizio nell'architettura di allora, il quale trovò diffusione nel Pays du Vaud e a Ginevra nel XV secolo.

SUMMARY

According to J.R. Rahn, the castle of Vufflens is one of the most beautiful in Switzerland, next to that of Chillon. No detailed studies have been made of Vufflens for some time. The present paper is based on comparative visual analysis and the existing documentation – sadly neglected not only in this but in many other cases as well. The investigation has allowed more precise dating of the building, the design of which is unusual for the period. It was built by Henri de Colombier, one of the great personages at the Court of Savoy and subsequently the most important adviser to Duke Amedeus VIII. The study confirms the international significance of the castle, due to a concept of defense that combines the achievements of the past with new future-oriented ideas: a hierarchy of building components; multiple defense of means of access, particularly through a «royal» keep; an increase in the number of towers, all of them machicolated; and above all the construction of an early form of outer walls for artillery defense. The use of bricks, a building material new to the region at the time, underscores the international importance of the castle. The owner, for many years the «Captain of Piemonte», was versed in military engineering. He had brick-makers from Piemonte and Lombardy come to Vufflens where they produced bricks richly ornamented in the manner of Vercelli. One of the masters towards the end of the building period is known by the name of Antoine Carbo of Vigevano (Pavia). It is likely that these master craftsmen introduced the brickwork architecture popular in the Vaud and Geneva regions in the late 15th century.